Patrick Cingolani

Révolutions précaires

Essai sur l'avenir de l'émancipation

L'horizon des possibles | **La Découverte**

Table

INTRODUCTION - Portrait du précaire en plébéien
Les précaires
La plèbe et les plébéiens
Révolutions précaires

CHAPITRE 1 - Précaires, précarité, précariat
Précaires, une brève histoire
Précaires, autonomie et nouvelles sensibilités
Les précaires des « industries culturelles »

CHAPITRE 2 - Précariat et principe plébéien
L'ambivalence de l'autonomie parmi les travailleurs des « industries culturelles »
Flexibilité et précarité
En deçà et au-delà des classes moyennes

CHAPITRE 3 - Subjectivités et mobilisations précaires
Nouvelles organisations et formes de vie précaires
Différences et convergences

CHAPITRE 4 - Révolutions précaires et avenir de l'émancipation
Élargir les protections et les cadres de la prise de décision
*Contre l'*hubris *capitaliste*
Virtù *plébéienne et responsabilité écologique*

CONCLUSION

INTRODUCTION

Portrait du précaire en plébéien

Le mot « précaire », on le sait, est polysémique, contrairement à ce que prétend une lecture unilatérale qui pousse à ne le comprendre que sous le seul angle d'un déficit d'*intégration*. En effet, dès que certains groupes s'en sont saisis, il a fait l'objet d'aménagements et de travestissements qui en ont subverti le sens. Judith Butler a bien montré comment certains mouvements sociaux modifient les énoncés dont ils sont la proie et retournent le stigmate en fierté. Elle a insisté sur le procédé linguistique de la catachrèse, qui transforme le sens d'un mot en l'employant au-delà de son acception habituelle. C'est le cas du mot anglais « quee*r* », qui a fait l'objet d'usages détournés par ceux qu'il était supposé stigmatiser[1]. Il en va un peu de même du mot « précaire ». Ce qui fait sa polysémie et sa polyvalence ne provient pas d'un déficit du concept, mais du fait qu'il est tout à la fois social et politique et recèle potentiellement la charge alternative de cette seconde dimension. Dès les années 1980, le mot est entré progressivement dans le vocabulaire sociologique et syndical français, mais il s'est également nourri de l'héritage critique des années 1960-1970 et s'est teinté de cette connotation alternative et subversive. Ceux qui, en effet, se désignaient alors comme des « précaires » étaient ceux-là mêmes qui occupaient les squats et créaient des formes d'organisation collective éloignées des modèles consuméristes et marchands. Ils peuplaient les lieux alternatifs, comme Kristiana, à Copenhague, ou Kreuzberg, à Berlin, s'affichaient comme les héritiers des luttes provos à Amsterdam[2], participaient à la scène alternative allemande[3] ou aux luttes autonomes, entre usine et espace urbain, en France et en Italie[4].

Les précaires

Les précaires sont tout à la fois les fractions sociales de la jeunesse assujetties au travail précaire, et les jeunes qui résistent à ce type de travail perçu comme une nouvelle forme d'exploitation – jeunesse que le syndicalisme, à l'exception peut-être de la CFDT, a toujours largement ignorée. Mais, plus précisément encore, les précaires s'inscrivent dans une configuration sociétale[5] allant au-delà du « travail » et considèrent ce dernier comme une atrophie des conditions de réalisation et d'expression de la personne. Entre classes populaires et classes moyennes, confrontés aux désenchantements de la scolarisation de masse, aspirant à des professions ou à des activités pouvant rendre compte de la dimension expressive de la personnalité, ces jeunes femmes et ces jeunes hommes se rebellent contre un mode de vie standardisé et consumériste. Ils redistribuent les tâches et les interactions du quotidien en les déspécialisant et produisent, par leurs pratiques, une autre économie. Les revendications qui ont caractérisé le mouvement ouvrier et ses appareils syndicaux leur apparaissent obsolètes. Ils revendiquent moins l'augmentation du pouvoir d'achat que l'augmentation d'un pouvoir de vivre et de réalisation que ne satisfait pas la consommation.

Cette dimension alternative des précaires contredit le discours d'une « prise de conscience » apportée du dehors au sein d'un rapport militant vertical. Au principe des styles de vie précaires, il n'y a pas tant des individus à émanciper que des individus et des groupes déjà émancipés en quête de régimes d'existence, de pratiques de vie, de territoires urbains ou ruraux permettant l'émancipation. Il s'agit moins de prendre conscience que de créer les conditions d'expérimentation de nouveaux rapports sociaux. Ces déplacements, ces latéralisations, qui font écho à d'autres dimensions contemporaines de la vie sociopolitique, telles que les formes horizontales de l'organisation de certains mouvements sociaux, débouchent sur des enjeux militants. Mais ils produisent aussi des formes d'aliénation et de domination plus retorses qu'il n'y paraît et qui exigent d'être pensées loin des poncifs d'une certaine sociologie prompte à confisquer le savoir de et sur la domination. Le paradoxe de cette situation tient dans la tension qui traverse cette question : comment vivre l'émancipation et sa pérennité au sein des forces sociales de la domination capitaliste ? Les pratiques et les expériences que nous étudierons ne relèvent pas d'une sorte de premier degré de l'aliénation, ou d'un consentement aveugle aux normes ; tout au contraire, elles puisent plus souvent dans l'hétérogénéité et dans l'écart aux normes leurs conditions de réalisation, mais aussi, peut-être, leurs conditions d'exploitation. Il faudra donc s'interroger sur le sens de l'exploitation et des nouvelles luttes dans un contexte de désinstitutionnalisation du travail et de refus de la normativité salariale.

Pas plus que le mot « prolétaire », et tant d'autres mots encore, le signifiant « précaire » ne peut être découplé de sa charge politique et de ses formes d'assignation socio-économiques. Il est en effet, nous l'avons dit, porteur d'une multiplicité de sens. Ce qui n'empêche pas tout un courant de la sociologie de continuer à dénoncer les conditions de

travail instables et les rémunérations inférieures à la normale plutôt que de tirer les conséquences d'un aménagement de la relation à la temporalité productive et d'un rapport sélectif à la consommation. La condition salariale ne tient pas tout entière dans la question du pouvoir d'achat : l'exploitation y relève d'abord d'une domination de l'existence et du temps. Le besoin d'expérimenter et de tenter, au cœur même des rapports de domination, d'autres formes de vie se heurte aux contraintes objectives des forces socialisées du capital et aux appareils idéologiques de la reproduction des rapports d'exploitation. Les mouvements de précaires des années 1980, dignes héritiers des mouvements contre-culturels des années 1960, se situent à la fois au centre et à la périphérie d'une dynamique de dénonciation de l'épuisement des énergies utopiques associé au modèle capitaliste de développement tout au long de la seconde moitié du XXe siècle. Ils ont réintroduit, face au compromis institué entre syndicats ouvriers et État, un conflit autour des modèles de vie dominants et de leurs compromissions avec des formes de fonctionnement bureaucratiques, hiérarchiques et non démocratiques. Ils ont notamment mis en crise le compromis autour de l'emploi qui a caractérisé la conjoncture de l'après-guerre et, pour cette raison même, ont réactivé violemment la question du sens du travail et, plus généralement encore, de l'activité. Ce que l'on désigne par la métaphore très approximative des « Trente Glorieuses », entendue comme période de forte croissance et de développement ou, sous le concept de « société salariale », comme moment d'institutionnalisation du salariat, ne saurait être compris comme l'expression achevée d'un progrès quantitatif. C'est aussi un moment de cristallisation d'un certain type de domination aux échelles nationale et internationale. Le compromis social et son modèle de développement étaient déjà fissurés non seulement à l'extérieur, en raison de la configuration des impérialismes de l'époque, mais aussi à l'intérieur, en raison des rapports sociaux et de genre, autant dans l'intimité des relations hommes-femmes que dans le cadre de l'entreprise et de la distribution des rôles et des places[6]. Par ailleurs, de nouvelles manifestations et formes d'engagement ont mis à l'ordre du jour les questions environnementales posées par ce régime de développement[7].

Ignorer l'ensemble de cette configuration critique et divisée, c'est, comme y incline tacitement Robert Castel, faire fi des questions soulevées par les révoltes de la jeunesse des années 1960. En reprenant dans son célèbre livre, L*es* Métamorphose*s* d*e* l*a* questio*n* sociale, le diagnostic de Michel Crozier à la veille de Mai 68 qui déclarait close la « phase religieuse du prolétariat » et morte la « lutte des classes »[8], Castel ne s'est pas donné les moyens de saisir les sens multiples de la révolte de Mai : sa critique du modèle bureaucratique, sa prescience des enjeux écologiques à travers la dénonciation des modalités dans lesquelles se donnait l'accès à la consommation ; ou encore le « retour à la terre », l'« établissement en usine », la vie communautaire, l'institution de coopérations productives (autogestion, etc.) à l'écart des rapports concurrentiels et marchands… Toutes ces expériences ont remis en question l'ensemble de la configuration d'un modèle de développement structurant le capitalisme, et dessiné un point de repère pour les formes d'actions collectives dont les précaires, comme figures socialement hybrides, sont en partie

les héritiers. Pour ma part, il me semble que la crispation stalinienne sur l'ouvrier industriel, d'un côté, et les renoncements postgauchistes aux luttes populaires, au nom d'une certaine critique du totalitarisme, de l'autre, ont liquidé l'héritage lumineux et contestataire des années 1960. Celles-ci avaient diversement su conjoindre le marxisme et la critique libertaire de la technique et de la domination bureaucratique, la critique du modèle de consommation et l'anticipation des risques écologiques[9]. C'est seulement en nous ressourçant à cette conjoncture intellectuelle que nous pourrons échapper aux catastrophes qui se profilent dans les décennies à venir. Les précaires, au travers de mouvements spécifiques, mais aussi d'une certaine disparité d'expériences, ont perpétué tout au long des années 1970-1980, sous une forme tacite, cet héritage. Et ils l'ont fait dans un contexte historique où, de toutes parts, les aspirations à des modes d'existence alternatifs étaient vidées de leurs forces, entre autres, par la réticence des organisations staliniennes à tout déplacement identitaire du prolétariat, et par l'attaque frontale, socialement délétère du néolibéralisme et de son idéologie.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette aspiration à un régime d'existence opposé à la bureaucratie et la technocratie, ainsi que le potentiel alternatif dont les précaires avaient été porteurs sont menacés par les formes radicales d'un capitalisme exerçant sous de nouveaux traits l'« exploitation universelle de l'essence sociale de l'homme » dont parle le jeune Marx[10]. La raison tient à ce que les formes alternatives de vie se sont avancées seules sur le terrain des relations au travail et à la vie quotidienne, sans qu'aucune mise en sens politique ne les ait accompagnées. Elles se sont ainsi trouvées en proie à un régime d'exploitation qui n'a jamais été aussi puissant et retors. L'autonomie dans l'activité, les formes de coopération déhiérarchisées, le refus des cristallisations disciplinaires des rapports au travail, en ce qu'elles stérilisent l'expression et les intensités créatives, toutes ces aspirations qui ont, pour une bonne part, mû les mouvements sociaux et sociétaux de la fin du XXe siècle, semblent s'inverser en leurs contraires. L'autonomie devient « autonomie contrôlée » ; l'injonction à la flexibilité et l'externalisation rendent opaques les rapports de production et redoublent l'effacement des limites disciplinaires. Mais la forme la plus puissante de ce retournement tient dans la manière dont la critique antibureaucratique s'est dissoute dans les nouvelles déréglementations du travail et dans les pratiques de gouvernement néomanagériales, constituant un véritable contre-pouvoir aux aspirations collectives et un nouveau ressort pour la captation du temps et de la créativité du travail. Expérimenté d'abord sur les classes populaires, ce contre-pouvoir néomanagérial et néolibéral étend sa dynamique d'exploitation aux classes moyennes et aux héritiers scolarisés des classes populaires. L'appauvrissement des unes et des autres est par excellence l'instrument de raréfaction des possibilités de vie alternative. La configuration sociale, le style, les revendications des principaux mouvements apparus depuis quelques années, depuis la place Tahrir jusqu'à Occupy Wall Street, en sont directement l'expression et l'attestation. Dans leur composition entrent pour une large part des membres des classes moyennes et les générations scolarisées des classes populaires flouées dans leurs aspirations à une vie

meilleure ; il en va ainsi, par exemple, des étudiants endettés pour mener leurs études mais sans espoir d'avenir professionnel[11].

À la faveur de la mondialisation et de l'imposition brutale d'une concurrence entre les peuples et les travailleurs, il se produit une dégradation des conditions de travail et de vie qu'aucune force collective solidaire et efficace n'est apparemment en mesure de contrecarrer. Rien ne semble pour l'heure pouvoir s'opposer aux mécanismes de division et d'externalisation et permettre de repenser les échanges et les partages internationaux. Certes, depuis quelques années, les rassemblements et les contestations contre les formes nouvelles de l'exploitation et de la captation financière se rendent internationalement visibles, ouvrant un espoir de résistance mondiale. Pour autant, les populations confrontées, sur leur territoire national, aux faillites, au chômage, à la flexibilité et aux difficultés d'accès au bien-être et à la culture ont, elles, bien du mal à soutenir intellectuellement et collectivement le choc de la paupérisation.

Le *workfare*, maintes fois repoussé en France, se développe à mots couverts et touche de plus en plus les salariés. Le RSA témoigne de la porosité existant entre les nouveaux dispositifs de l'assistance et ceux du salariat précaire, et l'on évoque de plus en plus volontiers une sorte de « sous-salariat chronique ». Le chômage endémique, le développement des formes atypiques d'emploi, la présence toujours plus fréquente de contrats aidés, de stages, avant, après et entre l'emploi, sont des manifestations objectives de l'émergence d'un précaria*t* reposant sur la banalisation de normes d'emploi dégradées[12]. De toutes parts, la nature qualitative des revendications liées au travail et à l'activité, qui a constitué un des aspects les plus puissants des aspirations sociales dans la seconde moitié du XXe siècle, se heurte à des contraintes qui l'empêchent de se développer. Les jeunes travailleurs aux frontières des classes populaires et des classes moyennes sont confrontés à une détérioration des cadres et des rythmes de leur travail et, pour certains d'entre eux, à des formes de paupérisation qui les laissent impuissants quant à leurs possibilités de réalisation. Formés dans l'appareil scolaire, à distance des contraintes disciplinaires de l'entreprise et de la socialisation autoritaire des ouvriers d'hier, ils aspirent à trouver dans le travail une place pour la créativité et l'expressivité. Mais ils sont soit poussés vers des activités d'exécution qu'ils ne peuvent accepter qu'à contrecœur, soit contraints, pour obtenir un emploi, de consentir à des formes de concurrence les obligeant à diminuer leurs exigences salariales, voire à travailler gratuitement et à accepter des temps de travail flexibles aux effets nocifs sur la santé et l'équilibre personnel.

Plus qu'à une condition objective, le précariat renvoie à des expériences et aspirations subjectives. Plus exactement, le précariat relève de ces deux dimensions : objective et subjective. Il est l'expérience sociale et individuelle de leur mise en tension. C'est en tout état de cause à partir de cette mise en tension que je traiterai ici constamment des enjeux de la question précaire et d'une politique du précariat. Certes, la sphère socio-économique du précariat et, plus encore, de la précarité est plus large que le type d'expérience que je viens d'évoquer. Le précariat est de plus en plus confronté à la perméabilité entre secteurs formel

et informel, à la dégradation des normes d'emploi et à la porosité entre assistance, travail salarié et activité. Mais l'on ne peut saisir une politique du précariat sans tenir compte de ce ferment alternatif qui en constitue pour ainsi dire le sel et qui seul est capable de trouver dans les conditions de vie des plus paupérisés un ressort critique. Il y a plus de trente ans, alors qu'émergeait la thématique de la précarité, Michel de Certeau évoquait les tactiques, les ruses et les braconnages à partir desquels peuvent se reconfigurer les relations de domination et de pouvoir et se constituer des occasions d'échapper aux formes de confiscation du territoire et de contrôle sur le temps[13]. Une sociologie trop attachée à démontrer l'adhésion des dominés à la domination a négligé ces pratiques et tactiques à partir desquelles il est possible de ruser avec le pouvoir ou de ménager des exterritorialités : de la vieille « perruque » aux tentatives de détournement du temps salarié à des fins récréatives ou non subordonnées, en passant par des formes de détournement des allocations-chômage et des usages divers des dispositifs d'allocation, comme expression de résistances tout à la fois tacites et pugnaces au vol du temps autant qu'au vol du travail, mais plus encore peut-être, aujourd'hui, au vol de la capacité expressive et créatrice.

Là même où l'on n'a voulu voir qu'un substitut au déficit du salariat, ces activités, ce travail « à côté », que mènent successivement ou simultanément les précaires, se prêtent à l'expérimentation des régimes de coopération et d'échange pouvant échapper à la corruption marchande. Dans les nouveaux modèles d'organisation du travail du tertiaire, ainsi que dans ce qu'on appelle le « travail immatériel » ou le travail de la connaissance, se dessinent des relations à l'autonomie du temps et des coopérations spécifiques. Ce sont des manières de travailler, à mille lieues de celles promues par le régime fordiste, qui ne laissent d'étonner et qui méritent d'être interrogées dans leurs ambivalences entre liberté et exploitation. Si ce travail apparemment libre fait pour ainsi dire partie des prérequis d'un secteur professionnel comme celui des industries culturelles, il n'en constitue pas moins une aspiration à laquelle adhèrent les travailleurs dans le cadre d'une reconfiguration totale, comme nous le verrons, du régime de subjectivation par le travail. Qu'en retour cette situation professionnelle nouvelle nourrisse des formes d'exploitation insoupçonnées du temps du travailleur des industries culturelles ne disqualifie pas le type de subjectivation qui est ici à l'œuvre, notamment dans ses aspirations à échapper au commandement immédiat du patron. Elle interroge plutôt sur les nouvelles formes de conflit et de sens qui traversent désormais le travail, ainsi que sur les nouveaux dispositifs de sécurisation du travail et de l'activité dans un contexte de fragmentation, voire de désinstitutionnalisation de l'entreprise. André Gorz, l'un des penseurs emblématiques de la question précaire[14], a résumé l'enjeu du conflit central à l'alternative suivante : « Intégrer le travail dans la multiactivité, comme l'une de ses composantes ; ou intégrer la multiactivité dans le travail, comme l'une de ses formes. Intégrer le temps de travail dans la temporalité différenciée d'une vie multidimensionnelle, conformément aux aspirations culturelles dominantes ; ou soumettre les temps et les rythmes de la vie aux exigences de rentabilité du capital, aux exigences de flexibilité de l'entreprise. Bref, reconquérir le pouvoir des activités vivantes sur l'appareil et le procès social de

production ; ou asservir de plus en plus complètement celles-là à celui-ci[15]. » Avec peut-être un peu plus de prudence que Gorz, mais résolument dans sa direction, il nous faut penser le débordement du travail par la multiactivité comme une puissance de libération ; mais il nous faut aussi être attentifs à ces formes de reconduction de l'activité en travail qui, continûment, surgissent de la créativité sociale et soumettent à nouveau celle-ci à l'avidité de la marchandise.

La question de la politique s'institue précisément dans ce qui apparaît aujourd'hui comme une ambivalence : d'un côté, des pratiques d'insoumission au commandement et une reconfiguration du rapport à la liberté et à la réalisation dans l'activité ; de l'autre, une recomposition des mécanismes d'intensification et d'exploitation du travail et une captation de l'autonomie du travailleur. Mais on ne peut faire d'emblée le deuil de ce que porte cette tension au nom de la supposée domination du travailleur. Les précaires sont, dans leur polysémie, le signifiant de cette tension qui désormais ne se borne plus aux seules classes populaires et à ses tactiques d'échappée, mais concerne de plus en plus les classes moyennes. Celles-ci sont toujours plus fortement soumises à l'exploitation capitaliste de leur créativité, au sein du formidable mouvement de production d'intelligence qu'a engendré la massification de l'enseignement secondaire et supérieur de par le monde.

La plèbe et les plébéiens

Pour évoquer les pratiques d'hybridation que suppose le signifiant « précaire », entre nouveaux modes d'organisation du travail et d'exploitation et nouvelles formes d'existence échappant au pouvoir managérial et à la subordination, j'utiliserai les mots « plèbe » et « plébéien ». Ils nous serviront à mener une exploration historique et politique des figures sociales auxquelles le mot « précaire » fait écho et à étayer la conceptualisation d'une politique du précariat.

Disons-le d'emblée, ce qui m'intéresse dans la figure du plébéien n'est pas tant la logique du renversement cynique que la manière dont son mode de vie explore la tension entre posture égalitaire et inégalités sociales. Le caractère populaire du cynisme[16] inspire certes la dynamique et la rhétorique plébéiennes ; il nourrit leur dimension irrévérencieuse, ironiquement mordante et grotesque[17]. Mais, plutôt que sur le renversement du bas et du haut, l'exhibition du corps face au théâtre de la politique ou de la politesse, c'est sur les techniques de soi et les actes de parole face à la domination que j'insisterai. Le plébéien est en effet d'abord un hybride qui invente toutes ces figures où l'égal non seulement éprouve l'inégal, mais encore institue d'une manière ou d'une autre l'égal dans l'inégal. Ainsi est-ce d'abord en lien avec la prise de parole, qui établit l'écart à une condition et à une identité que lui prête le dominant, que peut être défini le plébéie*n* [18]. L'égalité de l'être parlant vient, en effet, défaire les mots naturalisés de la domination. C'est aussi dans la démonstration de l'égalité par la prise de parole au sein d'un rapport inégalitaire que se manifeste la provocation plébéienne. « La démonstration effectuée par le plébéien moderne qu'est le serviteur, adressée au puissant immémorial qu'est le maître, tourne toujours autour du même énoncé : quoique je ne sois, par origine ou par position, "rien", je vous vaux bien et je vous le prouve[19]. » Mais le plébéien est aussi un praticien, et ce qu'il tire de l'égalité et de la contestation de la domination, il cherche à l'appliquer également dans l'entre-deux de sa condition par des usages et des bricolages ; il « fait » certes avec la domination (au sens où le bricoleur fait avec les moyens du bord), mais aussi contre celle-ci. Il fait advenir des pratiques et un mode d'existence qui composent avec le rapport social capitaliste comme contrainte objective, mais il y invente les occasions d'une échappée, cherchant l'espace de jeu d'un « comm*e* s*i* » articulé aux conditions concrètes de son aliénation. Ainsi le plébéien rejoint la configuration philosophique fondatrice de cette résistance pratique à la domination : à savoir la philosophi*e* cynique.

Un auteur va accompagner notre démarche et notre réflexion tant sur le plébéien que sur la plèbe : Jacques Rancière. Les deux termes, en effet, ont été réactivés par le philosophe dans le contexte de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Si, dans L*a* Nui*t* de*s* prolétaires, les occurrences des deux mots sont peu nombreuses et souvent laissées volontairement à une certaine imprécision conceptuelle (il s'agit d'abord de mettre en crise toute la « taxinomie » de l'être populaire en rendant synonymes « plèbe », « peuple » et

« prolétaire »), le livre n'en produit pas moins une acception et une figure singulières qui déplacent les premières impressions du lecteur. Au chapitre 4, à partir du commentaire des récits de Louis Gauny (1806-1889), un ouvrier parqueteur dont Rancière a exhumé les archives, l'acception du mot « plébéien » change lorsqu'il est notamment associé au mot « philosophe ». C'est Gauny lui-même qui se désigne sous l'expression de « philosophe plébéien » et qui connote ainsi le mot « plébéien » d'une tout autre manière que celle généralement entendue à la fin des années 1970. Se trouvent associées, dans l'expérience de Gauny, la question de l'émancipation et celle de l'émancipation intellectuelle. L'adjectif « plébéien » est explicitement rapporté par Gauny à la figure du cynique et à sa philosophie pratique, qu'il convoque dans ses récits d'émancipation. Le philosophe plébéien est un cynique, un cynique revisité par l'actualité du début du XIXe siècle autour de l'idée d'émancipation et de la critique de la propriété privée. Ainsi Diogène est-il évoqué par Gauny moins comme le champion de la vie vraie et de cette aléthè*s* bio*s* dont a parlé Michel Foucault, que comme l'athlète de l'émancipation « se débarrassant chaque jour d'un des bagages écrasants de la propriété[20] ». Le plébéien, tel qu'il apparaît dans les récits de Gauny exhumés par Rancière, est en cela indissociable d'une pratiqu*e* explicite de l'égalité, au sens où il cherche à la fois à actualiser l'égalité dans des dispositifs pratiques d'existence et à la mettre en pratique dans le cadre de rapports de domination.

Toutefois, on trouve une seconde acception du mot « plébéien » et de nouvelles précisions chez Rancière quelques années plus tard dans L*a* Mésentente. Cette nouvelle acception n'est plus tant rattachée à Gauny qu'au philosophe qui l'inspire et lui suggère entre autres l'idée de palingénésie des rebelles : Pierre Simon Ballanche (1776-1847). Dans l'article qu'il publie en 1829 dans L*a* Revu*e* d*e* Paris, Ballanche revient sur la sécession plébéienne sur l'Aventin à Rome, au Ve siècle avant Jésus-Christ. Il raconte le moment où la plèbe, assignée à la quasi-animalité, assujettie aux signes du corps patricien, qui pour ainsi dire la commande « au doigt et à l'œil », vouée à l'absence de fondation et de transmission, « sans postérité » ni « ancêtre », surmonte cette exclusion de l'historique et du symbolique dans le geste instituant de la sécession et de la prise de parole publique. Dans L*a* Mésentente, Rancière, tout en suivant Ballanche, produit une conceptualité pouvant rendre compte du geste de la politique. « La révolte, explique-t-il, s'y identifie avec le fait de se reconnaître comme sujet parlant et de se donner un nom. » Au-delà de la prise de parole, ce geste fait apparaître un groupe voué à l'inexistence symbolique et à l'invisibilité politique. Le but de l'action plébéienne est « d'abord d'établir que la scène [du litige] existe à l'usage d'un interlocuteur qui ne la voit pas et qui n'a pas de raisons de la voir ». Cet apparaître, qui trouve aussi son sens dans la recherche d'une fondation symbolique – ici, par exemple, la reconnaissance en Prométhée du dieu des plébéiens – est le geste rassemblant les exclus, les non reconnus, les disqualifiés. « Il y a de la politique parce que ceux qui n'ont pas droit à être comptés comme êtres parlants s'y font compter et instituent une communauté par le fait de mettre en commun le tort qui n'est rien d'autre que l'affrontement même[21]. »

On le voit, cette seconde acception fait glisser le mot « plébéien », comme qualificatif ou

comme nom désignant un style, une manière d'être spécifique de l'homme du peuple, vers le mot « plèbe », entendu comme collectivité, voire communauté, de ces hommes et femmes du peuple dans leur relation conflictuelle avec la domination et la disqualification. À la figure cynique revisitée par Gauny, au croisement de l'éthique et de la politique, se substitue la dimension plus directement politique d'un geste tour à tour dés-identifian*t* et instituant une subjectivation collective ; un nou*s* « plèbe » paradigmatique de tous les autres « nous », à commencer par celui qui émerge au XIXe siècle, comme le « nous, prolétaires ». En même temps, une continuité se dessine bien entre deux temps spécifiques de la figure du rebelle : d'un côté, le moment d'une pratique et d'une éthique de l'émancipation, de l'autre, le moment d'un geste collectif où se redistribuent les places et les rôles, et les possibilités – qui a la compétence pour voir ?, qui a la légitimité pour dire ?

Pour notre propos, les deux acceptions, « plébéien » et « plèbe », ont leur importance propre. Il nous semble fondamental, dans le contexte d'une réflexion sur les précaires et la politique du précariat, de mobiliser la catégorie de « plébéien », car elle suppose un dispositif pratique, politique, par lequel l'émancipation se réalise. De ce point de vue, deux aspects plus particulièrement importants nous intéresseront : le travail et la consommation. Mais il nous semble tout aussi fondamental de mobiliser la catégorie de « plèbe », car elle permet de penser aujourd'hui une dynamique et des mouvements, dans des contextes nouveaux de fragmentation des luttes. Certes, c'est sur l'actualisation du style « plébéien » que nous insisterons souvent, mais l'on ne peut aborder ce qui se passe aujourd'hui sans chercher à mesurer en quoi la catégorie de « plèbe » peut rendre compte des luttes, des actions et des mouvements qui ébranlent ce début de XXIe siècle.

Révolutions précaires

Le livre débutera par une étude du précariat au sein des sociétés contemporaines. Il insistera notamment sur la figure du précaire dans le secteur que l'on désigne sous le nom d'« industries culturelles et créatrices[22] », en articulant d'abord la figure du précaire et celle du plébéien, puis en cherchant dans la plèbe et ses diverses conceptualisations contemporaines quelques exemples pour les mobilisations à venir. Il s'agira d'explorer ces expressions d'une politique du précariat, comme pratique et comme action, dans l'actualité des hétérotopies et des luttes contemporaines.

Dans un premier chapitre, on rappellera les diverses identifications sociologiques des précaires, depuis les tactiques[23] des jeunes intérimaires des cités de la banlieue parisienne, jusqu'aux transformations des classes populaires. On envisagera entre autres les déplacements provoqués par le retardement de l'entrée dans la vie active et leurs conséquences quant aux changements de style et d'identité. Souvent référée aux milieux les moins qualifiés, comme en attestent les statistiques du travail intérimaire ou du travail à temps partiel[24], la catégorie de « précarité » s'étend désormais, dans les pays anglo-saxons notamment, aux classes moyennes et plus particulièrement aux fractions de ces classes qui travaillent dans le secteur de la culture, de la communication ou des médias[25]. On s'intéressera également aux nouvelles figures du travail, en lien avec l'activité et l'autonomie.

On interrogera dans un deuxième chapitre l'actualité de la notion de « plébéien » et l'on cherchera à l'éprouver en s'appuyant sur l'exemple de jeunes travailleurs des industries culturelles et créatives. On étudiera comment leurs conditions de vie et de travail font ou non écho aux dispositifs d'émancipation de Gauny. Il s'agira de sonder les ambivalences de l'autonomie, tout en en cherchant les significations positives et l'on suivra les configurations sociales alternatives susceptibles d'apparaître dans les pratiques et les modes de vie précaires, qu'ils concernent les classes populaires ou les classes moyennes.

Mais il nous faudra ensuite chercher à conceptualiser comment la pluralité des expériences et des conditions et les modes nouveaux de fragmentation et d'agrégation peuvent trouver dans le nom de « plèbe » un éventuel concept rendant compte notamment des modalités de coexistence et d'organisation collectives. La pluralité d'expériences aujourd'hui disjointes, alors qu'elles semblaient trouver hier dans l'usine leurs conditions d'unification, invite à suivre les formes d'agrégation politiques et revendicatives que ces existences disparates produisent. D'ores et déjà en Europe ou aux États-Unis se dessinent les premières modalités d'action des travailleurs autonomes et précaires : mutualisation des lieux de travail, solidarités et réseaux professionnels. On verra jusqu'où ces agrégations, où priment l'égalité et les relations horizontales, esquissent les linéaments de modes de subjectivation précaires ou se retrouvent dans les grands mouvements sociaux des Indignés ou d'Occupy Wall Street[26].

Alors que se déploie l'idéologie de l'endettement et que s'accroissent parallèlement des inégalités scandaleusement destructrices de la planète et de l'humanité, on peut se demander si la figure plébéienne saura faire preuve de *virtù* face à l'avidité capitaliste. Saura-t-elle, comme le pensait Machiavel, avoir la « garde de la liberté » face à l'insatiable désir de possession des dominants[27] ? Un mouvement des précaires saura-t-il porter la sobriété de l'égalité contre la puissance mortifère de l'avidité inégalitaire ? Devant le risque de catastrophe écologique, et ses conséquences militaires et géopolitiques, l'imagination politique doit faire feu de tout bois pour stopper la démesure capitaliste et porter l'action à l'échelle internationale, tant sur le terrain du travail que sur celui d'une consommation qui exacerbe l'exploitation des peuples et des terres des pays en voie de développement. Mais la gravité de la situation historique ne doit pas éteindre le mordant de l'ironie plébéienne. Le répertoire symbolique des résistances puise aussi dans le jeu carnavalesque hérité du cynisme, comme ce « saint Précaire » exhibé pour ouvrir le cortège lors des manifestations de l'Euromayday.

Notes de l'introduction

1. Voir Judith BUTLER, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, Éditions Amsterdam, 2004.

2. On ne peut que renvoyer ici à l'excellent travail de thèse que Margot VERDIER a mené sous ma direction : *Les Conjonctures de Diogène. Individualisation et individualisme dans la genèse du mouvement squat hollandais (1964-1980)*, Paris-Ouest Nanterre, 2012.

3. Ingolf DIENER et Eckhard SUPP, *Ils vivent autrement. L'Allemagne alternative*, Stock, 1982.

4. Voir le récent, Marcello TARI, *Autonomie ! Italie, les années 1970*,La Fabrique, 2011.

5. Je distingue ici « *sociétal* » de « *social* », car j'entends par le premier les grands enjeux axiologiques qui orientent la société et trouvent à s'exprimer jusque dans le quotidien et l'intime, et par le second la question des conditions matérielles d'existence.

6. J'ai par ailleurs développé des critiques en termes sociologiques et politiques de la lecture « castélienne » de la « société salariale ». Sur ces critiques, voir notamment « Le désenchantement de la question sociale », *Lien social et politique*, nº 34, décembre 1995 et, plus récemment, dans « La société salariale à l'épreuve de l'anomie ou de la pluralité ? », *in* Robert CASTEL et Claude MARTIN (dir.), *Changement et pensée du changement. Échanges avec Robert Castel*, La Découverte, 2012.

7. Comme l'attestent les premières manifestations du mouvement antinucléaire (marche sur Fessenheim et Bugey en 1971), l'apparition de revues et journaux dès les années 1970 (tel *La Gueule ouverte*) ou l'émergence d'une écologie politique (entre autres avec André Gorz).

8. Allusion au numéro spécial de la revue *Argument* consacré à la question « Qu'est-ce que la classe ouvrière française ? », *in* Robert CASTEL, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995, p. 357.

9. On pense par exemple à Henri Lefebvre, à ses travaux sociologiques sur la ville ou sur le quotidien, ou bien encore au Jürgen Habermas des années 1970, tout à la fois héritier critique de Marcuse et sociologue des nouveaux mouvements sociaux. Voir notamment *La Technique et la Science comme idéologie*, Denoël, 1973.

10. Karl MARX, *Manuscrits de 1844*, *in Œuvres*, *Économie II*, coll. « Pléiade », Gallimard, 1968.

11. Voir sur ce point les témoignages avancés par David GRAEBER, *Comme si nous étions déjà libres*, Lux, 2013.

12. Voir sur ce point Robert CASTEL, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précariat », *in* Serge PAUGAM, *Repenser la solidarité*, PUF, 2007, et Serge PAUGAM et Nicolas DUVOUX, *La Régulation des pauvres. Du RMI au RSA*, PUF, 2008.

13. Voir non seulement le premier tome de *L'Invention du quotidien*, consacré aux « Arts de faire », mais aussi le deuxième tome de Luce GIARD et Pierre MAYOL, où il est question du quartier lyonnais de la Croix-Rousse et des formes

d'appropriation du territoire à travers l'usage, la familiarité. Voir Michel DE CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, tome 1, « Arts de faire », et Pierre MAYOL et Luce GIARD, *L'Invention du quotidien*, tome 2, « Habiter, cuisiner », coll. « Folio », Gallimard.

14. André GORZ, *Les Adieux au prolétariat*, Galilée, 1980, p. 14.

15. André GORZ, *Misère du présent, richesse du possible*, Galilée, 1997, p. 125.

16. Sur lequel Michel Foucault, dans son dernier cours au Collège de France, insiste sans doute trop peu. Voir Michel FOUCAULT, *Le Courage de la vérité*, EHESS-Gallimard-Le Seuil, 2009.

17. Peter SLOTERDIJK, *Critique de la raison cynique*, Bourgois, 1983.

18. Jacques RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, La Fabrique, 1998.

19. Alain BROSSAT, *Le Serviteur et son Maître. Essai sur le sentiment plébéien*, Léo Scheer, 2003, p. 11.

20. *Louis-Gabriel Gauny, le philosophe plébéien*, textes rassemblés par Jacques RANCIÈRE, Presses universitaires de Vincennes/La Découverte, 1983, p. 122.

21. *La Mésentente*, Galilée, p. 49. On laisse ici de côté tout ce que *La Mésentente* dira sur la subjectivation en reprenant de manière synthétique de nombreux éléments esquissés antérieurement et sur lesquels j'ai plus particulièrement insisté. Voir aussi sur ce point mon article, « Modernité, démocratie, hérésie », *Critique*, « Autour de Jacques Rancière », nº 601-602, juin-juillet, 1997.

22. Nous utilisons cette dénomination faible conceptuellement et dont nous n'ignorons pas les compromissions avec une certaine marchandisation de la culture pour aller au plus court dans une réflexion qui porte plus sur les styles et les pratiques que sur l'analyse d'un secteur. Mais nous l'utilisons ici notamment afin d'éviter de subordonner notre analyse aux notions d'« économie de la connaissance » ou de « travail immatériel ».

23. On reprend le mot « tactique » à Certeau, qui fait de la tactique l'occasion d'un jeu défiant la force stratégique de la domination. Voir *L'Invention du quotidien*, *op. cit.*

24. Voir Patrick CINGOLANI, *La Précarité*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 2011.

25. Voir notamment David HESMONDHALGH et Sarah BAKER, « A very complicated version of freedom. Conditions and experiences of creative labour in three cultural industries », *Poetics*, nº 38, 2010.

26. Voir une nouvelle fois David GRAEBER, *Comme si nous étions déjà libres*, *op. cit.*, mais surtout Manuel CASTELLS, *Networks of Outrage and Hope. Social Movements in the Internet Age*, Polity Press, 2012. Même si sa lecture souffre de la trop forte importance qu'elle donne à la technique et aux nouveaux médias.

27. On reprend le mot « *virtù* » à Machiavel, et l'on voudrait ici le faire entendre comme relevant d'abord de la force d'âme et de la « trempe », qui trouve précisément dans des dispositions affectives et morales son ressort. Voir MACHIAVEL, « Discours sur la première décade de Tite-Live », chapitre XXIII : « À qui plus sûrement confier la garde de la liberté, aux grands ou au peuple ? ».

CHAPITRE 1

Précaires, précarité, précariat

Au-delà de l'extension de la catégorie « précarité » pour désigner l'ensemble des dérogations à une « norme » du travail ou de l'emploi, on peut retenir deux acceptions ambivalentes du mot : l'une associée à la stratégie d'assujettissement et d'exploitation du travailleur passant par la fragmentation et l'opacification des conditions de travail et d'emploi ; l'autre associée à des pratiques et des tactiques de contournement des modes d'assujettissement et d'exploitation du travail. Ces deux grandes acceptions historiques émergent de la sociologie du travail autant que de celle des mouvements sociaux. La première se situe du côté d'un diagnostic des nouveaux mécanismes de dérégulation et d'assujettissement du travailleur ; l'autre du côté des pratiques qui pallient les contraintes du travail par l'intermittence ou qui négocient du temps dans le détournement des dispositifs de régulation de l'emploi. On peut en voir les traces dans l'histoire militante *et* universitaire : d'un côté les analyses qui, dès les années 1970, se sont interrogées sur les dispositifs organisationnels et juridiques mis en place parce que l'on appelait alors l'« emploi atypique[1] » ; de l'autre, la sensibilité opéraïste qui, entre la France et l'Italie, voyait dans les transformations du capitalisme l'émergence d'une nouvelle subjectivité politique et insistait sur le « refus du travail » à partir d'une expérience ouvrière s'éloignant de l'identité productive. Ainsi, Antonio Negri, dans une tonalité marcusienne, indiquait que « de la marginalisation prolétarienne émergent de nouveaux besoins qui ne sont pas réductibles à la revendication du travail salarié », et faisait de cette marginalisation « la limite extrême et la force radicale du refus du travail »[2]. Au-delà des thèses d'une époque, on cherchera ici à comprendre comment la question des précaires et du précariat débouche sur les enjeux d'une politique contemporaine.

Précaires, une brève histoire

Les stratégies managériales contemporaines ont parachevé une forme d'assujettissement qui est venue répondre à un contexte historique d'insubordination des salariés ayant mis en crise le compromis caractéristique du rapport salarial de la période antérieure. Dans L*e* Nouve*l* Espri*t* d*u capitalisme*, Luc Boltanski et Ève Chiapello reviennent sur la nature de ces insubordinations : absentéismes, retards, turn-over, freinages, malfaçons, productivité inférieure à la norme, grèves, arrêts temporaires, etc. Ils cherchent ensuite à en évaluer les conséquences économiques et estiment que cela a multiplié par deux, voire trois, le coût salarial[3]. « Il est clair, disent-ils, que le surcoût induit par ces avancées sociales a motivé chez les responsables d'entreprise la recherche de nouvelles solutions, cela d'autant plus que le niveau de la critique auquel ils étaient confrontés ne semblait pas baisser[4]. »

Dans le compromis fordiste, ou plus largement disciplinaire, la négociation du conflit de classes et la compensation de la subordination se sont faites par le biais de la consommation et de l'emploi, en donnant accès à des biens standardisés et en assurant la continuité du revenu par la sécurité de l'emploi. Or c'est sur les terrains du travail et du quotidien, étouffés sous les normes bureaucratiques, que se sont développées les nouvelles potentialités conflictuelles depuis les années 1970 – à travers l'autogestion ou la réactivation de la critique de la division du travail –, dont les *précaires*, notamment, ont été les acteurs. L'autonomie du faire et du temps a pris toujours plus d'importance et le conflit s'est déplacé vers le potentiel d'existence et de réalisation que le travail ou l'activité était susceptible de procurer.

Un espace de subversion de l'emploi et de son système de régulation s'est développé vi*a* de multiples usages et pratiques de détournement des mécanismes d'allocation ou de protection sociale ; détournement qui ne relève pas tant de l'aspiration consumériste que de l'appropriation et de l'autogestion souvent frugale d'un temps arraché au travail et à la subordination. C'est précisément sous le mot « précaire » que j'ai tenté, dans les années 1980, de circonscrire certaines de ces pratiques dans leur informalité et leur spontanéité ; dans le même temps, au sein de l'usine, un nouveau type de socialisation, dans l'action et dans les luttes, était repéré par la sociologie : l'action collective et ses modalités étaient déplacées hors de l'enceinte du travail[5]. Des espaces de remise en cause de la contrainte et de la norme du travail, ainsi que des moments non assujettis à la temporalité disciplinaire et au contrôle patronal, ont permis de mettre en place une temporalité autre que celle dictée par les rythmes hégémoniques de la société bureaucratique. Le prolongement de la scolarité et l'entrée massive dans l'Université, tout en dénouant socialement et institutionnellement la contrainte du travail, ont permis de nouveaux aménagements du temps et des activités non subordonnés, plus propices à l'épanouissement et à la réalisation de soi[6]. Lariposte ne s'estpas fait attendre : cette subversion des règles et des disciplines du travail, ainsi que des mécanismes institutionnels de la gestion de l'emploi, a rapidement été prise pour cible par

un mouvement managérial de dérégulation, de fragmentation et d'externalisation, qui a finalement mis en crise ce mouvement sociétal implicite.

L'augmentation du chômage et la diminution des régimes d'indemnisation, ainsi que l'externalisation et la fragmentation du travail et de l'emploi, ont réduit les possibilités d'écart et de jeu entre travail et activité. Les travailleurs se sont trouvés réassujettis à la contrainte de la continuité du salaire là où les dispositifs institutionnels et allocataires avaient permis une continuité de rémunération à travers les garanties de revenu associées au CDI. Le développement des diverses formes précaires d'emploi – CDD, intérim, temps partiel… –, en lien avec l'augmentation du chômage, a transformé de fond en comble le paysage socio-économique et notamment dégradé les conditions de vie des moins qualifiés. Pour autant, l'aspiration à ouvrir des espaces de « jeu » au profit de l'activité, ou à creuser des écarts avec le travail, entendu comme rapport de subordination, n'a pas été étouffée. Pas plus qu'hier, les travailleurs – salariés à plein temps ou précaires – ne s'identifient au marché du travail et les précaires continuent d'inventer toute une gamme d'actions et réflexions leur permettant d'échapper aux rigidités de l'emploi.

Dans les années 1960, la sociologie des ouvriers non qualifiés et des immigrés a insisté sur les pratiques et tactiques de mobilité en période de plein-emploi. Pour ces populations sans qualification ou souvent en exil ou en transit, elles sont un moyen d'infléchir favorablement la rémunération, en faisant jouer la concurrence. Quand on trouve « du travail partout », comme nous l'a déclaré un manutentionnaire immigré[7], bougerpeut être aussi un bon moyen de fuir les ambiances racistes ou d'éviter l'ennui d'un travail monotone. Dans les années 1970, de jeunes travailleurs développent des usages et des détournements du travail précaire. Les jeunes des cités populaires de la banlieue parisienne font alors un usage tactique de l'intérim et, plus largement, du marché du travail. Certes, ce sont de nouveaux instruments pour le patronat, mais ils sont détournés pour aménager la relation au travail. Pour certains jeunes ouvriers qualifiés, l'intérim, avec sa multiplication d'expériences professionnelles, apparaît comme une occasion d'accumuler des savoir-faire et de trouver des débouchés professionnels, voire des perspectives de promotion. Le travail temporaire leur permet en effet « de monnayer au meilleur compte leurs diplômes obtenus au CET, d'augmenter leurs compétences et d'obtenir des avantages qu'ils auraient arrachés difficilement comme salariés en CDI[8] ». Pour d'autres, plutôt « originaires des couches les moins qualifiées de la classe ouvrière », l'intérim leur permet de se débrouiller au jour le jour, « de repousser dans un lointain indéfini le moment où ils vont devoir subir l'univers de l'usine ». En bluffant un peu, ces jeunes améliorent souvent leur qualification avec le soutien tacite des agences d'intérim, qui ont elles-mêmes intérêt à surévaluer leurs salariés auprès des entreprises utilisatrices de manière à augmenter leurs marges.

Mais là n'est pas le seul objet de cet usage du travail temporaire. Le rapport qu'entretiennent les jeunes salariés à l'emploi précaire peut aussi déboucher sur un autre usage du travail, un autre rapport au temps, ou une autre relation à la culture. Dans l'enquête de Michel Pialoux, la référence singulière d'un jeune électricien sans CAP à des lectures de

« bouquins de philosophie et de psychologie », de « Sartre et toute la clique », laisse entendre qu'il y a d'autres enjeux que la rémunération ou la qualification, par exemple un rapport acculturé aux identités et aux solidarités sociales imposées. Il s'agit moins parfois de se surqualifier que de négocier avec le travail, d'arracher du temps pour une vie autre, en évitant le plus possible l'usine, ses chaînes et son pointage, et ses branches professionnelles aux conditions plus particulièrement pénibles et sales : mécanique, alimentation, chimie. Les jeunes ouvriers intérimaires peuvent ainsi se déprendre momentanément de leur condition, mettre à distance les petits patrons autoritaires, éviter les humiliations et les brimades. Assurément, bien d'autres aliénations et déconvenues attendent ces jeunes ouvriers, mais leur bluff et leur mobilité en disent peut-être plus sur leur distance à la cité et à son ancrage de classe qu'ils n'en disent quant à leur proximité idéologique avec les logiques des agences d'intérim autour d'une même culture de la manipulation et du boniment. Il y a moins d'affinité que ne le suppose Michel Pialoux entre, d'un côté, l'*ethos* de classe d'un « sous-prolétariat » rusé et hâbleur et, de l'autre, la rationalité marchande peu scrupuleuse des agences d'intérim ; ces jeunes sont moins en adéquation à leur condition que le sociologue ne le pense. Cette capacité d'évitement, de simulation et de jeu avec les assignations sociales s'apparente plus à une rupture identitaire au sein du monde ouvrier ; une rupture qui va se retrouver quelques années plus tard dans le comportement d'autres travailleurs précaires, contraints de travailler en usine, mais en opposition explicite avec les sociabilités, les rites et les solidarités ouvriers[9].

D'autres manifestations de ces mobilités se retrouvent plus généralement dans les formes d'apprentissage par le travail ou l'activité qui peuvent être éventuellement des moyens d'insertion professionnelle. La multiplication des expériences dans les associations de quartiers, les groupes musicaux, les spectacles et les espaces de culture et de loisir, ainsi que dans certaines entreprises artisanales, sont moins une confrontation avec la déqualification que des éléments de construction de la personne dans l'expérimentation des activités et dans l'épreuve et l'essai[10]. L'empilement des activités apparaît aussi comme une pratique d'insertion dans l'emploi. Dans les hybridations culturelles qui caractérisent d'autres fractions de la jeunesse populaire, ce ne sont plus tant les tactiques d'emploi ou les tactiques économiques qui dominent que les tactiques concernant le temps, le loisir, l'activité et le désir de ne plus être ouvrier[11].

À mesure de la massification scolaire et de la prise de distance à l'égard des cursus courts généralement dévolus aux classes populaires, les jeux et écarts vis-à-vis de la contrainte du travail et du salariat ont trouvé d'autres formes et expressions. Dans son enquête de la fin des années 1960 sur les Blousons bleus, Nicole Maupéou remarquait les déplacements de comportement des jeunes ouvriers « relativement aisés », leur aspiration à perpétuer une sorte d'adolescence sociale encouragée par leurs parents. Elle constatait que, comme les jeunesses des classes moyennes, ils refusaient de se définir socialement trop précocement, souhaitaient rester dans le domaine de l'essai et de l'erreur ; dans le même temps, leurs parents voulaient leur assurer une « jeunesse » qu'ils n'avaient pas eux-mêmes connue. Ce

processus d'hybridation dans les représentations des classes populaires et moyennes s'est depuis lors accentué à mesure que les classes populaires ont fait toujours plus l'expérience de l'enseignement secondaire et supérieur. L'école, le lycée et l'Université ont très fortement reconfiguré l'*ethos* populaire[12], et ils ont permis de relâcher les contraintes du temps subordonné. Jusque dans les années 1950, presque un tiers des garçons travaillaient dès l'âge de quatorze ans ; progressivement, les classes d'âge ont échappé au travail salarié pour se socialiser dans l'appareil scolaire et les groupes d'adolescents. Ce temps passé au sein d'une institution ayant une emprise de plus en plus faible à mesure que l'on passe du scolaire à l'universitaire – les normes organisationnelles et les contraintes disciplinaires s'estompant de plus en plus – a permis l'épanouissement d'une multiactivité allant des loisirs récréatifs aux arts. Le temps d'études s'est trouvé en partie découplé de la logique de professionnalisation et d'adéquation au marché de l'emploi. Tout comme d'autres fractions moins qualifiées de la jeunesse, les étudiants issus des classes moyennes ou des classes populaires ont fait l'expérimentation du travail sans que leur situation ne puisse être caractérisée comme une forme de précarisation. Ils s'inscrivent plutôt dans une polyvalence, dont il faut certes mesurer les risques, mais aussi la dimension positive : elle est tantôt alternative, tantôt complémentaire aux études menées[13]. Se met ainsi en place une dynamique d'expériences, à la fois en termes de tests, d'accumulation d'activités et de travail, autant que comme incorporation de savoir-faire personnels et professionnels. La jeunesse de la fin du XXe siècle est massivement passée à un modèle d'expérimentation « qui laisse une place beaucoup plus grande à l'autodéfinition de soi et de sa place dans la société[14] ». Ce modèle a multiplié les hybridations du travail et de l'activité, du travail et du loisir, en lien avec les intermittences et les discontinuités de l'emploi. Au lieu d'être reçue en héritage, l'identité sociale se construit de plus en plus par expérimentations répétées jusqu'à ce que l'individu parvienne à faire correspondre ses aspirations, moins définies qu'autrefois par son milieu d'origine, à un « statut crédible[15] ». Ce parcours est en fait semé d'embuches et de petits boulots, mais aussi plus généralement de tours et de détours quant à la vocation. Il est aussi pavé d'échecs et d'impasses contraignant à affronter une nouvelle fois mobilités et incertitudes.

Face aux stratégies managériales de la précarisation visant l'insécurité du travailleur (salarié ou indépendant), la figure du précaire appartient à cette hybridation qui fait de l'entre-deux la dimension d'expérimentation d'un désir de réalisation. Elle porte la tension entre condition et aspiration autant que les issues possibles à cette tension. Le passage par « l'essai et l'erreur » renvoie à une multiplicité de vies possibles, à la tentative de faire tenir ces vies ensemble, de manière à ne pas céder sur ses projets de réalisation. On retrouve donc là l'idée de négociation avec les contraintes objectives de l'emploi et du travail qui, dès le départ, a caractérisé selon moi le concept de « précaire ». Dans cette temporalité transitionnelle, de plus en plus présente au sein de la jeunesse, la carrière professionnelle ne se résume plus au cadre normatif du salariat mais puise tantôt dans une polyactivité, tantôt dans une multiactivité socioprofessionnelles. L'expérience se constitue par un empilement

d'activités parallèles ou consécutives aux études. Ce que cherchent ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, c'est souvent les moyens de faire ce qui leur plaît et ce qui leur apparaît – fût-ce en se berçant d'illusions – comme une certaine forme d'excellence. Au fur et à mesure que l'expérience s'accumule, cette hybridation se perpétue sous d'autres formes. Elle peut prendre les traits d'une bifurcation ou d'une reconversion professionnelle. Ces déplacements et ces changements apparaissent, au demeurant, de plus en plus légitimes dans une société où l'idée de jeunesse et, plus généralement encore, celle de nouveauté sont si prégnantes. Si aujourd'hui les jeunes cherchent autant que possible des emplois en adéquation avec leurs exigences axiologiques et émotionnelles, la finalité et la signification de l'activité, ainsi que ses conditions d'autonomie, prennent une importance majeure. Elles sont systématiquement comparées et mises en balance avec les gratifications matérielles du travail. C'est dans un jeu entre contraintes économiques et financières, aspirations personnelles et désir de réalisation en rapport avec le sens du travail ou de l'activité que s'ajustent les attitudes. La qualité du travail fait ainsi plus l'objet de résistances actuellement que par le passé. L'ascétisme populaire de la gratification différée faisait que l'aridité du travail, son caractère fastidieux et monotone pouvaient être le « prix à payer » pour un statut et une rémunération. Il en va désormais différemment.

Pour des raisons qui relèvent de la construction de la personnalité, dans la famille et dans l'appareil scolaire, mais aussi de variables liées au prolongement de la jeunesse et d'un assouplissement des contraintes économiques, l'enjeu de la gratification personnelle apparaît primordial. C'est peut-être là le point d'accroche de nouvelles formes de domination et de captation. L'individualisation des comportements, dont le célibat et la vie maritale sont l'expression, apparaît simultanément comme la cause et la condition de possibilité de ce type d'attitude. Ainsi, nombre de jeunes ont dans le même temps un travail alimentaire, parfois une aide des parents, et une ou plusieurs activités parallèles qui peuvent être non rémunérées, relever du scolaire ou du récréatif, mais qui sont le plus souvent effectuées dans l'espoir d'en faire une activité professionnelle. Cette hybridation suppose ainsi une tension constante entre instrumentalisation et gratification. Pour faire un travail qui plaît, il faut parfois en passer par des expériences professionnelles non rémunérées ou en tout état de cause en rabattre en matière d'exigences salariales. L'importance conférée à l'intérêt du travail est parfois telle qu'elle peut faire l'objet d'un chantage de la part de l'employeur quant au montant de la rémunération. Le désir d'accomplissement, la défiance à l'égard des formes de contrôle disciplinaire, la relation très forte à l'estime de soi parmi cette configuration de travailleurs jeunes et moins jeunes supposent souvent un rapport à la rétribution et à l'investissement qui rompt avec les attitudes des classes populaires ou moyennes plus conventionnelles. Le travail alimentaire est tout à la fois compensé par la rémunération, qui reste néanmoins souvent insuffisante, et par ce « travail à côté » qui constitue plus ou moins intensément la deuxième vie du jeune travailleur. La préférence est souvent donnée à cette vie alternative. La gratification intrinsèque de ce travail ou de cette activité relativise, au moins pour un temps, les exigences de gratification extrinsèques liées à

la rémunération, avec parfois une incidence sur les modes de consommation. Les rapports de classes au sein de l'entreprise ne sont pas aussi nettement perçus par ces jeunes qu'ils ne l'étaient par les générations inscrites dans la communauté ouvrière et populaire. La scolarisation de masse et les ruptures identitaires entre parents et enfants ont fragilisé la transmission du savoir de l'exploitation et du conflit social. En revanche, un tel type de relation à soi et aux conditions de travail suscite des relations à l'entreprise plus instables et engendre un rapport agonistique plus imprévisible et moins élaboré. Les jeunes précaires démissionnent souvent et de manière parfois inattendue si l'emploi proposé ne leur apporte pas la reconnaissance sociale qu'ils demandent et ne satisfait pas leur sentiment de dignité.

Précaires, autonomie et nouvelles sensibilités

L'aspiration à l'autonomie et le désir d'autoréalisation – deux dimensions qui sont au centre de l'expérience précaire – trouvent un écho dans les transformations du monde salarial, et plus généralement du monde du travail. Selon l'enquête Travailler pour être heureu*x ?*[16], un surcroît d'autonomie entraîne une « élévation sensible du degré de bonheur ». Même s'il faut relativiser ce « bonheur » – en raison de l'intensification du travail qui souvent l'accompagne –, l'autonomie permet d'entrer à la fois dans l'épreuve et dans l'attestation de ce que l'on est capable de faire et par conséquent de c*e* qu*e* l'o*n* est. C'est par cet aspect que le travail continue d'être un élément d'identification particulièrement fort au sein de nos sociétés. Il reste le médiateur d'une dialectique par laquelle le sujet se vérifie, s'authentifie dans ce qu'il fait, dans ce qu'il accomplit. Cette thèse fondatrice de la fonction anthropologique du travail reste fondamentalement vraie, même si elle peut être sociologiquement étendue à l'activité comme « espace » non marchand de cette authentification du sujet. La réflexivité du travail est d'autant plus puissante pour le sujet qu'elle se vérifie sans médiations et qu'elle se rapproche de l'expérience artisanale. Le sujet reste au plus près de lui-même dans l'évidence du résultat de son travail ; sans doute est-ce là ce qu'il y a de si séduisant tant pour un individu que pour un collectif de travailleurs. « Le travail est de plus en plus investi par des valeurs d'autodétermination et d'autoréalisation, d'authenticité et d'équilibre de vie », constatent enquêtes et sondages[17]. Travailler, en ce sens, dans cette proximité à l'autonomie, c'est s'accomplir, affirmer son identité, là où le travail déqualifié, parcellisé, mais aussi objectivé dans la machine, n'a pu prêter au sujet individuel qu'une dignité par procuration : la dignité communautaire des travailleurs, de l'*ouvrier*.

On voit donc que l'autonomie accompagne de fait l'individualisation du rapport au travail et le déclin de la communauté qui trouvait dans le partage d'une même confrontation aux forces matérielles le ressort de sa solidarité. L'autonomie est interne à un procès de personnalisation qui ne peut être réduit à l'égoïsme, au repli privatif sur soi que voudraient y voir certains. Elle s'appuie, d'une part, sur la critique sociale antérieure portée par le mouvement ouvrier et la revendication égalitaire et, d'autre part, sur la légitimité anthropologique d'une réalisation individuelle. Ce que constatent les sociologues aujourd'hui est ainsi porté par un mouvement de critique de la division et de la parcellisation du travail, et l'on ne saurait s'étonner que les travailleurs mieux scolarisés s'y refusent tant qu'ils le peuvent. « La montée du niveau d'éducation, le décalage croissant entre l'univers de l'usine et les modes de consommation ont rendu de plus en plus insupportables les formes d'organisation du travail déployées dans les usines. […] Il s'ensuit que les anciennes formes de décomposition et de parcellisation du travail ne sont plus aptes à mobiliser les travailleurs[18]. » Une quête de réalisation personnelle traverse désormais les différentes sphères qui composent le quotidien, mais, dans celle-ci, le faire producteur ou créateur

occupe une place prépondérante par ce qu'il apporte comme satisfaction de soi.

L'aspiration au travail comme condition d'épanouissement n'est pas à entendre comme une adhésion à sa dimension normative, disciplinaire et astreignante, mais comme une adhésion à sa dimension passionnelle, personnelle, avec la part de non-régulation et parfois d'illimitation que supposent ces deux termes ; c'est d'ailleurs pourquoi elle tutoie aussi le monde de l'activité. C'est parce que le travail reste un lieu d'expérience essentiel qu'il peut nourrir cette passion et qu'il collabore à l'enrichissement personnel du sujet individuel. C'est dans cet ancrage affectif et expérientiel qu'il représente une façon de s'accomplir comme personne et de construire son identité dans une sorte d'expérience totale.

Si ce sont les plus qualifiés et diplômés qui ont les meilleures chances de trouver un tel travail, mais aussi de naviguer entre travail et activité – en raison tant de leurs qualifications que de leurs compétences, et par conséquent de leurs possibilités d'assurer leur employabilité sur le marché –, cette aspiration existe aussi chez les groupes moins favorisés. Ceux-ci trouveront parfois, mais seulement dans l'activité, un savoir-faire, une expérience artisanale où ils pourront s'épanouir et trouver un mode de reconnaissance.

En retour, l'autonomie nourrit le modèle de dérégulation qui traverse aujourd'hui l'univers du travail et que mettent en avant les nouvelles pratiques managériales dans l'objectif d'exploiter une main-d'œuvre ayant globalement changé d'*ethos*. Elle s'insère dans les dispositifs caractéristiques du « nouvel esprit du capitalisme » : organisation flexible et en réseau, substitution de la compétence à la qualification, management par projet, réduction des structures hiérarchiques, etc.

Toutefois, cette adhésion de fait n'est pas pour autant un consentement. Elle s'inscrit dans des calculs et des équilibres plus complexes que la simple identification au néolibéralisme et à sa mise en crise des régularités et des solidarités salariales[19]. Elle reste critique et ménage des possibilités de conflit. La disponibilité des travailleurs à la demande de flexibilité, leur grande implication au travail, de même que leurs réponses favorables aux demandes de mobilisation des subjectivités individuelles dans le procès de production mettent à n'en pas douter certains d'entre eux « en phase avec le modèle productif contemporain[20] », puisque ce dernier répond bien à une transformation de l'*ethos* du travailleur. Mais il y a loin d'une adhésion spontanée au fait d'embrasser l'idéologie néolibérale.

Nous n'ignorons pas que ces manifestations de l'autonomie peuvent recouvrir certaines ambivalences, nourrir le narcissisme et la pseudo-authenticité. Mais ne faut-il pas, précisément, aller chercher ailleurs que dans la sociologie de la dénonciation les ressorts intimes de ces comportements ? Comme l'a remarqué Charles Taylor, le besoin de reconnaissance ne relève pas seulement d'une quelconque prise narcissique ou d'une illusion spéculaire, mais aussi d'une exigence contemporaine dans une société qui a perdu ses formes traditionnelles d'ancrage et, par conséquent, d'identification, qu'elles soient familiales ou sociales[21]. Les mécanismes de reconnaissance communautaire qui, en vertu d'un héritage identitaire, gratifiaient à leur corps défendant les individus d'une plac*e* et d'un rôl*e* ont été

mis en crise. Cela tient à l'essor de la mobilité, du déracinement, même, mais aussi à celui de l'égalité. La communauté ouvrière traditionnelle avait un principe de cohésion et d'entre-soi qui prêtait au groupe, dans ses effets de consensus et d'adhésion, une place que nous ne pouvons plus accepter[22]. Elle distribuait elle aussi des rôles et perpétuait une identité à partir d'un conformisme de classe et une défiance à l'égard des mobilités[23]. Si les hommes et les femmes de notre temps cherchent si fortement leur reconnaissance dan*s* c*e* qu'il*s* fon*t* plutô*t* qu*e* dan*s* c*e* qu'il*s* sont, c'est en raison même de la crise du rapport d'identification avec la communauté, qu'elle soit ethnique ou religieuse, ou qu'elle soit de classe. En ce sens, le besoin de réalisation et d'accomplissement est général et concerne tout aussi bien les classes populaires que les classes moyennes ou supérieures, même si ce sont les premières qui se heurtent aux manifestations les plus violentes de l'inégalité. L'aspiration à l'autonomie, et plus particulièrement à l'autonomie dans le travail, est tout à la fois interne à ce besoin de reconnaissance et aux effets d'une modernité qui a rompu avec l'âge des disciplines et pris ses distances avec les organisations hiérarchiques. De ce point de vue, pour nombre d'individus, l'impasse d'un narcissisme du « moi je » a été surmontée par cet étayage de la personnalité sur le travail ou l'activité ; même s'il est possible, en retour, que cette figure idéalisée du travail conduise l'individu à s'aveugler au détriment de son équilibre, voire de sa santé.

La question des hybridations entre travail et activité est directement liée à cet enjeu sociétal. De toutes parts, c'est leur existence que les individus cherchent à soutenir et à accomplir. Il n'est pas étonnant que ce soit dans le domaine de la créativité et des arts, voire de la production matérielle, que l'aspiration soit la plus forte : tous ces secteurs apparaissent en effet comme des lieux où l'individu peut manifester bon an mal an sa personnalité. Dans le secteur des industries culturelles, on ne trouve pas tant une adhésion au principe d'être l'« entrepreneur de soi-même et de son avenir professionnel » que des figures d'un individualisme qui, tout en cherchant la déroutinisation du travail plutôt que sa désinstitutionnalisation, ont pris leurs distances avec la possession ou l'aspiration à la possession qui caractérisaient historiquement les classes moyennes et populaires.

Les précaires des « industries culturelles »

Les « industries culturelles créatives[24] » apparaissent comme le secteur tout à la fois emblématique des expérimentations des nouvelles sensibilités et des nouveaux régimes de domination. Sa dimension « symbolique » en fait un lieu privilégié d'élection pour les formes de reconnaissance et de singularisation qui caractérisent nos sociétés, mais il est de plus en plus la proie d'une marchandisation et d'une forme de capitalisme pour laquelle la culture, l'information et le divertissement sont une formidable occasion de profit[25]. Ce secteur est aussi, par définition, un espace d'hybridation des parcours et des styles de vie, puisque la dimension créative fait que l'activité anticipe souvent sur le travail, et que la culture passe par des formes d'entretien de la force de travail irréductible à une temporalité subordonnée[26]. Pour un artiste ou un travailleur de la culture, le maintien de sa compétence et de son savoir-faire ne se réduit pas au temps travaillé mais déborde souvent sur le temps hors travail ou le temps de loisirs. Pour cette même raison, les industries culturelles sont un lieu d'expérimentation majeur des pratiques néomanagériales, un laboratoire des nouvelles figures du travailleur[27].

En France, leur poids économique est de plus en plus important. Fortement présents en Île-de-France – cette région concentre 45 % des emplois nationaux du secteur –, les travailleurs des industries culturelles constituent un réservoir de main d'œuvre stratégique et emblématique et contribuent fortement à son attractivité internationale. Ils représentent 5,5 % des emplois franciliens, soit autant que le secteur de la construction ou de l'hôtellerie-restauration. Les secteurs « cinéma/audiovisuel/photographie/musique/spectacle vivant » offrent plus de quatre emplois sur dix dans les industries créatives franciliennes. Les analyses économiques constatent que, parmi les actifs travaillant dans les industries créatives, 53 % exercent une profession « créative » spécifique à leur domaine. Cette part varie fortement d'un sous-secteur à l'autre : de 6 % dans l'édition de jeux vidéo et de logiciels à 68 % dans l'architecture et 69 % dans le spectacle vivant. « Les actifs créatifs sont le plus souvent journalistes, graphistes, stylistes, assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels, artistes dramatiques, cadres de la publicité, architectes, artistes plasticiens, musiciens, photographes, écrivains[28]. »

Sans refléter ce qu'il faut entendre exactement par « créatif » et « technicien », ni lever les confusions possibles quant à la conceptualisation de ce secteur, ces chiffres ont au moins le mérite de témoigner de sa place dans l'économie. On sait par ailleurs que la part des situations atypiques et du travail indépendant y est importante et que les relations de travail y sont complexes et ambivalentes. La main-d'œuvre de ce secteur, souvent longuement scolarisée, cultivée et, dans une large mesure, issue des classes moyennes est, en raison d'une forte polyactivité, confrontée à une certaine dégradation de ses conditions de vie. La porosité de plus en plus fréquente entre travail et activité rend difficilement discernable la part du temps subordonné et celle du « temps libre », la part du non-rémunéré et celle du

rémunéré, la part du privé et celle du professionnel. Ces travailleurs – pigistes, monteurs, photographes, écrivains, dessinateurs d'animation, scénaristes image, etc. – se distinguent par le mélange d'investissement émotionnel et d'attention à la signification de leur travail. Dans ces professions qui engagent plus fortement les individus et qui les gratifient, les valeurs qui accompagnent le travail sont mises en avant. Plutôt que des entrepreneurs d'eux-mêmes adhérant aux principes de la domination ou que des victimes de l'idéologie dont ils se feraient en même temps les agents, ces travailleurs, malgré des embûches et parfois des reniements, sont à la recherche d'une satisfaction axiologique dans le procès de travail lui-même ainsi que dans son résultat. « Je ne vais pas laisser de côté le meilleur de ce que je peux faire, sinon je ne sais pas ce que je suis… », entend-on en substance chez la plupart de ces travailleurs, qui mènent parallèlement des travaux susceptibles de rendre possible ce « meilleur côté ». On cherche à faire ce qui est authentique, à encourager et à accomplir ce que l'on juge valable sur le plan artistique ou créatif.

Plutôt que sur le terrain de l'exploitation proprement dite – le plus souvent, les formes hiérarchiques ne relèvent plus de la subordination explicite, diminuant ainsi le sentiment d'extorsion –, c'est sur la qualité et la valeur du travail que se dessinent les conflits et tensions avec l'employeur. L'objet du différend tient plus à l'indignité, la non-reconnaissance, l'avilissement qu'à la captation du temps et du surtravail. Décider avec qui l'on travaille, refuser un projet parce qu'il entraînerait une compromission avec une logique vénale ou une conception artistique dégradée, éviter les rapports d'humiliation avec des chefaillons incompétents, tous ces refus semblent désormais avoir autant d'importance, sinon plus, que les revendications liées à la durée du travail ou au montant de la rémunération. On est donc bien loin d'un consentement à l'ordre et d'une adhésion à l'idéologie managériale. Comment peut-on dire cela d'individus qui n'adhèrent pas à la logique de la domination et qui refusent de se faire les serviteurs de l'irrationalité d'objectifs purement marchands ? Certes, ce rapport d'évitement à la subordination ne signifie pas qu'il n'y a plus ni dépendance ni dissymétrie ; des formes d'appropriation capitaliste du travail se perpétuent dans le prolongement de la journée de travail ou la multiplication des temps d'activité. Les travailleurs qui s'extraient des rapports de commandement n'en restent pas moins producteurs de services ou de marchandises divers ; il demeure une forme de dépendance qui peut les contraindre à intensifier la production ou à accepter une baisse de rémunération. Ce régime de coopération encerclé par des rapports capitalistes peut inciter à des formes de travail non rémunéré et engendrer des contraintes originales. Ainsi, par exemple, une diffuseuse, ou bien une programmatrice de spectacles peuvent travailler gratuitement à la promotion d'une troupe ou d'un événement culturel en lesquels elles « croient » ; des pigistes peuvent accepter d'être lésés sur le montant de leurs rémunérations parce qu'ils craignent de perdre leurs réseaux réputationnels ; un jeune journaliste peut passer une partie de ses nuits à suivre l'actualité de son sport de prédilection en contribuant à l'information sur des sites web ou en rédigeant des messages sur des bandeaux Internet. Faut-il pour autant y voir un consentement à la logique libérale ? Ne faut-il pas plutôt approfondir le paradoxe qui est au

cœur d'une contradiction sociétale contemporaine, entre, d'un côté, l'aspiration à l'autonomie et, de l'autre, de nouveaux mécanismes d'extorsion qui contrôlent, contraignent même, cette autonomie de manière à en capter les fruits ? Et cette contradiction n'est-elle pas au cœur de l'expérience individuelle du travailleur pris en tension entre les stratégies capitalistes d'assujettissement et le vécu quotidien de l'accomplissement d'un travail en dehors de la subordination ?

Cette expérience de libération constamment traversée par les risques de l'exploitation et de la manipulation suscite un certain embarras. Pour en sortir, nous nous proposons d'analyser les formes de travail contemporaines à la lumière de l'expérience de l'émancipation du travail au XIXe siècle ; et de tisser le fil entre l'échappée prolétarienne et ces échappées nouvelles pour un travail qui a perdu son cadre institutionnel et se confond parfois avec l'intime et le privé. Il faut éprouver en quoi le dispositif précaire fait écho aux pratiques de l'émancipation d'hier, et comment il doit, autour de la figure plébéienne, se construire comme un outil d'insubordination et de lutte. Peut-être trouverons-nous aussi en chemin matière à reconsidérer le problème de la subordination et de l'indépendance au XXIe siècle, et à envisager, au-delà des gestes individuels tracés par les acteurs, des agencements juridiques susceptibles de cristalliser les lignes de front d'un nouveau rapport social *au-delà de l'emploi*.

Notes du chapitre 1

1. Parmi les économistes et les juristes donnons deux exemples avec le travail de Guy CAIRE, *Les Nouveaux Marchands d'hommes*,Éditions ouvrières, 1973, ou celui de Gérard LYON-CAEN, « Plasticité du capital et nouvelles formes d'emploi », *Droit social*, nº 9-10, septembre-octobre 1980.

2. Antonio NEGRI, *La Classe ouvrière contre l'État*, Galilée, 1978, p. 297.

3. Luc BOLTANSKI et Ève CHIAPELLO, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999, p. 268.

4. *Ibid.*, p. 286.

5. Voir Mariella BERRA et Marco REVELLI, « Absentéisme et conflictualité », *in Usine et ouvrier*, Maspero, 1980.

6. Pour un développement sur ce point, voir Patrick CINGOLANI, *Le Temps fractionné. Multiactivité et création de soi*, Armand Colin, 2012.

7. Voir Arlette FARGE,Patrick CINGOLANI,JEAN-FRANÇOIS LAÉ et Franck MAGLOIRE, *Sans visages. L'impossible regard sur la pauvreté*, Bayard, 2004, et plus particulièrement le chapitre : « Immigrés. L'invisible humilité ».

8. On suit l'article fondateur de Michel PIALOUX, « Jeunes sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*,nº 26-27, mars-avril 1979.

9. Voir sur ce point les thèses développées par Stéphane BEAUD et Michel PIALOUX dans *Retour sur la condition ouvrière*, La Découverte/Poche, 2012.

10. Laurence ROULLEAU-BERGER, *Le Travail en friche*, L'Aube, 1999.

11. Pour un rappel des recherches menées sur ce thèmes voir : Sébastien SCHEHR, *La Vie quotidienne des jeunes chômeurs*, PUF, 1999.

12. Voir Patrick Cingolani, *Le Temps fractionné*, *op. cit.*

13. Sophie BERNARD et Flore CHAPPAZ, « Hétérogénéité de l'emploi et compromis temporels. Les emplois étudiants », *in* Sophie BERNARD, Flore CHAPPAZ *et al.*, *Le Salariat. Théorie, histoire et formes*, La Dispute, 2007.

14. Voir Olivier GALLAND, « Portrait sociologique de la jeunesse française », *in Les Jeunes de 1950 à 2000*, INJEP, 2001.

15. *Ibid.*

16. Christian BAUDELOT et Michel GOLLAC, *Travailler pour être heureux ?*, Fayard, 2003, p. 322.

17. Daniel MERCURE et Mircea VULTUR, *La Signification du travail. Nouveau modèle productif et* ethos *du travail au Québec*, PUL, 2010.

18. *Ibid.*, p. 34.

19. C'est la thèse de Daniel MERCURE et Mircea VULTUR, *La Signification du travail*, *op. cit.*, mais aussi de nombreux autres travaux qui dénoncent le capitalisme en dénonçant les travailleurs, donnés pour consentants.

20. *Ibid*.

21. Charles TAYLOR, *Le Malaise de la modernité*, Cerf, 1994.

22. Rainer ZOLL, *Nouvel Individualisme et solidarité quotidienne*, Kimé, 1992.

23. Pierre Bourdieu – dans *La Distinction* (Minuit, 1979) – a magistralement traité de ce conformisme et de son « nous » (« ce n'est pas pour nous », « ils ne sont pas comme nous »), même s'il a fait un usage conceptuel abusif de ce conformisme. On trouvera un écho plus ethnographique à cette question, dans Olivier SCHWARTZ, *Le Monde privé des ouvriers*, PUF, 1990.

24. On a déjà évoqué les limites et les ambiguïtés de cette acception, que nous ne retenons ici que pour aller au plus court.

25. Pour une perspective d'ensemble sur ces enjeux, voir entre autres Jeremy RIFKIN, *L'Âge de l'accès*, La Découverte, 2000.

26. Antonella CORSANI et Maurizio LAZZARATO, *Intermittents et précaires*, Éditions Amsterdam, 2008.

27. Pierre-Michel MENGER, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphose du capitalisme*, Le Seuil, 2002.

28. Carine CAMORS et Odile SOULARD, *Les Industries créatives en Île-de-France. Un nouveau regard sur la métropole*, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Île-de-France, mars 2010.

CHAPITRE 2

Précariat et principe plébéien

Nous ne sommes pas tant démunis que cela en termes d'expériences singulières alliant l'autonomie et l'échappée hors de la subordination. L'histoire ouvrière garde la trace de cette tension constitutive de l'expérience précaire, même si elle a été largement effacée par le grand discours stratégique de la révolution prolétarienne. Au XIXe siècle déjà, des travailleurs se sont demandé comment vivre sans plus attendre l'expérience de l'émancipation au sein des rapports sociaux capitalistes ; comment vivre l'égalité en acte dans un monde où les rapports de domination étaient fondés sur les inégalités sociales. Parmi les témoignages historiques qui nous sont parvenus, celui de Gauny me semble être le plus puissant. Il raconte en effet l'ambivalence de ce travail à la tâche qu'il pratiquait pour arracher à la contrainte salariale une autre temporalité, un autre rythme ; mais il raconte aussi l'aporie engendrée par le fait d'échapper au regard du maître dans un monde dominé de toutes parts par la dissymétrie de l'exploitation.

Rancière a commenté plusieurs textes de Gauny, étudiant les différents récits de l'ouvrier parqueteur sur son travail et son ascèse. Il a surtout insisté sur le suspens esthétique qui vient interrompre la temporalité du travail – l'interruption des bras, grâce à laquelle l'ouvrier, en mesure de contempler le paysage alentour, « plane en idée vers la spacieuse perspective pour en jouir mieux que les possesseurs des habitations voisines[1] ». Le début de la liberté pour le parqueteur à la tâche consiste en cette inversion ; être celui qui regarde et non plus celui qui est regardé. Rapprochant le texte de Gauny de Kant et de Baudelaire, Rancière conclut que « la possibilité de ce regard d'esthète est aussi bien l'affirmation du droit au bonheur. Par là il communique avec un jugement qui prend à revers une certaine idée de la positivité ouvrière[2] ».

On sait que dans le reste de son œuvre, Rancière reviendra sur cet « arrêt des bras », tout à la fois métaphore de la contemplation esthétique et de la grève ouvrière. Dans Aisthesis, il pointe la tension entre esthétique et action politique et déclare à propos des scènes de l'histoire de l'art qu'il commente : « J'ai reconnu le même paradoxe que j'avais rencontré dans les pratiques et les pensées de l'émancipation sociale. Les ouvriers émancipés ne pouvaient répudier le modèle hiérarchique gouvernant la distribution des activités sans prendre de la distance à l'égard de la capacité de faire qui les y subordonnait et des programmes d'action des ingénieurs de l'avenir[3]. » Pour notre part, nous voudrions entrer plus avant dans le rapport de Gauny au travail, approfondir ce que la figure plébéienne a à nous dire des contradictions du travail et des tensions entre émancipation et exploitation, si

l'on entend bien d'abord par « plébéien » le nom de celui qui se confronte et confronte la revendication et la pratique égalitaires à un monde caractérisé par l'inégalité. Deux textes de l'ouvrier-philosophe juxtaposent deux relations au travail mais aussi des contradictions distinctes au sein de celles-ci : « Le travail à la journée » et « Le travail à la tâche ». Il s'agit de mesurer comment l'expérience plébéienne du travail peut nous aider à comprendre nos propres paradoxes et de suivre attentivement la manière dont le parqueteur, par le travail à la tâche, produit un dispositif d'émancipation – soit un ensemble de pratiques mettant en œuvre un savoir-faire et un savoir-être de l'émancipation – et de mise à distance de la subordination qui fait directement écho aux pratiques des précaires d'aujourd'hui.

Le texte sur le « travail à la journée », et donc sur la forme prescrite et disciplinaire du travail salarié, témoigne d'abord d'une temporalité de la contrainte et de l'assujettissement, avec l'irritation et la révolte qui l'accompagnent. Gauny s'y décrit « étourdi du va-et-vient de l'entrepreneur ou de son contremaître », résigné devant « les sept heures, monotones, inévitables dont il faut supporter le joug pour nourrir le corps »[4]. C'est alors que « l'ennui, cette horrible consomption des producteurs condamnés à des travaux rebutants par la longueur de leur séance, l'ennui tourmente les membres et l'esprit de cet ouvrier[5] ». Dans ce texte d'une étrange modernité, Gauny nous place au cœur de l'entreprise et du procès de travail, qu'il décrit comme asservi et assujetti. Il n'y a pas de doute sur le mouvement du parqueteur devant la violence de la discipline, de la monotonie et de l'astreinte, ainsi que sur les affects tristes qu'elle nourrit : « La haine est brûlante, c'est ainsi que les déplacements de la société l'ont voulu[6]. » Dans un retournement saisissant, le texte sur le « travail à la tâche » fait directement écho à cette condition salariale. Mais, en même temps qu'il en constitue l'échappée, il dessine aussi une contradiction. « Qu'il travaille à son aise et comme il est chez lui ! » : c'est ainsi que Gauny décrit le travail sans le contrôle patronal, sans les hiérarchies de l'assujettissement. « Il ne craint pas le regard exécré du maître, ni le signal des heures qui forcent les autres ouvriers à rompre leur entretien pour courir sous le joug. À la tâche, un effort en passe un autre, les mouvements se succèdent avec rectitude et l'esprit, attiré vers la conclusion de l'œuvre, s'occupe avec attrait en tuant l'ennui : cet effroyable cancer qui ronge l'âme du journalier[7]. » Ce « chez soi » – qui semble faire écho au travail à domicile que connaissent aujourd'hui intimement pigistes, monteurs ou vidéastes – procure un plaisir là encore ambivalent, qui tient à une relation au travail à la fois autonome et simulant l'autonomie. Mais une chose est sûre : le procès de travail se retrouve ainsi libéré du venin inhérent aux interactions collectives lorsqu'elles sont sous la pression et la contrainte capitalistes.

Pour Gauny, ce « chez soi » n'est pas donné, il est inscrit dans le besoin de suspendre durant un temps donné la domination. Il est le résultat d'un dispositif d'évitement où « sans crainte du regard exécré du maître » le parqueteur « s'occupe avec attrait » ; tuant cet ennui qui gangrène l'expérience du travail salarié et altère la socialité même. Il y a là, affirmée, une critique en acte de la domination qui pousse à trouver un dispositif visant à devenir autre. Et ce « chez soi » est bien, comme dit Rancière, « en même temps le simulacre de sa

propriété et la réalité de sa liberté », parce qu'il circonscrit une sorte de suspens virtuel où peut néanmoins se réaliser un moment d'émancipation. Il est le « comme si » par lequel il est possible d'éprouver une condition autre, délivrée de la toxicité des relations de travail en entreprise. Il est le moyen d'accès, contre l'ennui abyssal sous contrôle patronal, à un plus haut niveau d'existence et de réalisation. La fiction de ce dispositif permet d'anticiper une autre existence au sein même des rapports de domination. En ce sens, ce moment individuel est proche de l'utopie, de sa capacité anticipatrice et des diverses tentatives de l'actualiser ici, e*n* c*e* monde. Dans L*a* Formatio*n* d*e* class*e* ouvrièr*e* *anglaise*, E. P. Thompson parle de cette fonction anticipatrice de l'utopie. Évoquant la relation des ouvriers anglais à Richard Owen, il déclare qu'« ils avaient appris de lui à voir le capitalisme, non comme une série d'événements épars, mais comme un système. Ils avaient appris à échafauder un projet utopique de substitution fondé sur la mutualité. […] Ils avaient compris l'importance de l'éducation et la force du conditionnement par l'environnement. Ils avaient appris […] à affirmer de nouvelles revendications pour les droits des femmes[8] ». Miguel Abensour, dans la préface du livre de Thompson, insiste sur les potentialités de l'utopie dans la constitution de la conscience de classe : « L'accès au pour-soi advenait dans un envol au-delà du présent[9]. » L'au-delà comme projection idéalisée est la condition de la constitution ici même de la trace de l'ailleurs, et ainsi d'autres rapports à la coopération, d'autres relations possibles entre genres, entre individus. L'au-delà est ce qui divise le présent et anticipe sur la disparition de l'ouvrier en même temps que sur celle du rapport social qui assure son exploitation. Plus exactement, c'est sur la disparition de l'ouvrier comme ouvrier que, au même titre que le dispositif plébéien, ouvre l'utopie. L'un comme l'autre amorcent un mouvement de changement, cette négation de soi que l'ouvrier doit produire pour, selon Marx, se muer en acteur de la révolution. « Dissolution de la société », « ordre qui dissout tous les ordres », et qui par conséquent se dissout lui-même comme ordre[10], l'ouvrier, comme individu et comme état, doit mourir à soi pour devenir autre. C'est cette conversion qu'amorce, à sa manière, le geste plébéien en créant ici et maintenant un autre rapport au travail et à l'identité.

Pourtant, ce déplacement vis-à-vis du travail, nous y avons déjà insisté, Gauny en mesure l'ambivalence. Selon lui, l'ouvrier à la tâche, l'ouvrier qui cherche le dispositif émancipateur, « s'aperçoit moins de l'exploitation que l'ouvrier à la journée ; il croit n'obéir qu'à la nécessité des choses, tant son affranchissement l'abuse ». L'aveuglement fictionnel conduit à l'autoexploitation : « La vieille société, explique Gauny, est là pour enfoncer traîtreusement ses horribles serres de scorpion dans son être et le ruiner avant l'âge en l'illusionnant sur la surexcitation de son courage qu'il use au profit de son ennemi. » Cette « liberté » l'expose à une surexploitation qui est une autoexploitation. Si Gauny a cette vigilance ascétique et cette réflexivité de l'écriture, nos contemporains n'en mesurent peut-être pas aussi précisément les dangers. En tout état de cause, Gauny nous aide à comprendre ce qui se joue dans le déplacement opéré, et l'on ne saurait en mépriser le sens. Selon Rancière, à travers « la possession de soi, se reproduit la perte de soi » : « l'illusion

profitable à l'exploitation qui repose sur la réalité de l'affranchissement »[11]. La virtualité du « comme si », qui permet de ne plus être comme avant, peut s'inverser en fiction aliénante au sein de rapports sociaux qui se perpétuent. C'est ce qu'attestent aujourd'hui les nouvelles modalités du management, qui mettent le salarié en situation d'indépendant[12]. Pourtant, ajoute Rancière, « cette complémentarité n'enferme pas l'illusion dans le cercle d'une méconnaissance ni même d'une complicité. Le mouvement qui s'y définit est celui d'une spirale qui, dans la ressemblance même des cercles où la même énergie se consume au profit de l'ennemi, réalise une ascension effective vers un autre mode d'existence sociale. Parce qu'une autre société suppose non l'affrontement destructeur avec le maître ou la classe bourgeoise, mais la production d'une autre humanité. […] L'absence du maître dans le temps et l'espace du travail productif fait de ce travail exploité quelque chose de plus : pas seulement un marché qui promet au maître un rendement meilleur ; la formation d'un type de travailleur appartenant à une autre histoire que celle de la maîtrise[13]. »

Non seulement il faut ici défendre l'expérience émancipatrice contre une lecture qui ne voit dans l'écart creusé par l'indépendance du geste et du faire que la pure manifestation de l'« entrepreneur de soi-même ». Mais il faut aussi la défendre contre une lecture qui prête à la pratique de l'émancipation, en raison même de sa relation à l'artifice et à la fiction, le risque de la « servitude volontaire ». Depuis quelques années, une certaine sociologie a fait de cette « servitude volontaire » l'argument sommaire qui prétend rendre compte de toutes les illusions dont se bercent nos contemporains dans l'entreprise capitaliste comme hors de celle-ci, dans le secteur associatif par exemple. Ainsi, toutes les pratiques d'écart aux normes ne seraient jamais que le miroir aux alouettes auquel se prendrait l'inconscient ou le naïf travailleur. Voilà près de trente ans qu'un discours lancinant nous répète que nul n'échappe à la mystification de la domination et que toute expression de désintérêt n'est jamais que la manifestation de la croyance des dupes ou de la dénégation des habiles. Il faut ici suivre un tout autre chemin pour éviter que le dispositif plébéien soit systématiquement rabattu sur la reconduction du rapport d'exploitation.

Chez Gauny, le rapport au travail trouve un remarquable prolongement dans les pratiques ascétiques de la consommation : c'est ce qu'il appelle l'« économie cénobitique », soit une émancipation vis-à-vis des formes de domination commerciales et marchandes. Rancière voit dans l'économie singulière du parqueteur moins un hygiénisme populaire qu'un ensemble de pratiques visant à reprendre le pouvoir sur « les forces matérielles, victimes et complices du monde de l'oppression[14] ». Si l'on suit la leçon de Gauny, la critique du travail doit s'accompagner d'une critique de la consommation et de certaines manifestations de l'abondance, qui reposent sur de multiples formes d'exploitation, d'oppression et de dégradation de l'environnement. Ainsi, la posture plébéienne éclaire les enjeux les plus saillants de notre actualité, mais les pratiques et attitudes de nos contemporains sont moins nettes que ne l'étaient celles de Gauny. Si ce dernier mène une intense activité réflexive sur sa condition et sa pratique, les travailleurs de la culture, dans leur diversité, sont moins attentifs à la critique de la domination. Ils poursuivent un projet de réalisation dans un écart

aux formes disciplinaires du commandement et au régime dominant de la consommation qui relève souvent plus d'une sensibilité que d'une pratique de soi. Il nous faut maintenant mesurer les options, les tensions et les délibérations qui traversent leurs expériences ; montrer comment, à près de deux siècles de distance, ils retrouvent le chemin tracé par le vieux Gauny.

L'ambivalence de l'autonomie parmi les travailleurs des « industries culturelles »

Il existe cinq types de déplacements dans la relation au travail et au quotidien qui caractérisent ce type de travailleurs souvent aux limites du salariat précaire et du travail indépendant[15]. D'abord, le déplacement vis-à-vis de l'*horizon d'accomplissement dans le travail*. La relation au travail et, plus largement, à son propre parcours biographique, passe par l'idée « de faire ce qui plaît ». Cette dimension ne peut être réduite à une attitude narcissique ; elle est le plus souvent construite dans l'épreuve d'un parcours qui n'était pas joué d'avance et où l'acquisition d'un savoir-faire relève d'une expérience inscrite dans la durée. Pour les générations antérieures, ce rapport était distinct, car souvent constitué dans un consentement de fait à l'hétéronomie, compensé par des gratifications hors travail.

Dans ce rapport d'élection, il y a une revendication d'authenticité qui se défie du consentement à l'ordre marchand. Il y a aussi un souci de singularité associé à la revendication égalitaire. Il s'agit d'accéder à une certaine dignité du faire, qui peut aller jusqu'au « faire œuvre », mais dont les ambitions peuvent aussi être plus modestes. La personnalisation du résultat doit apparaître au terme du procès de production. Sans doute cette valorisation de soi n'est pas sans méconnaissance ni sans illusions, points qui déterminent souvent les différentes relations que l'on peut entretenir à la condition précaire. Ce souci de réalisation peut en effet exposer à des risques économiques et sociaux, ou faire l'objet d'une captation au sein du rapport capitaliste, mais il suppose constamment une distance critique à l'égard d'un procès de travail fondé sur l'hétéronomie. « Faire ce qui plaît » est ainsi d'autant moins narcissique que cela engage un effort moral qui résiste à la vénalité de l'échange marchand et à sa fréquente corruption des conditions de travail. Ne pas se vendre, éviter autant que faire se peut de céder sur ce que l'on désire créer individuellement ou collectivement sont autant d'impératifs, même si les contraintes financières et les enjeux de notoriété exigent de passer par des compromis, voire des compromissions.

Pour tous, la vénalité est un repoussoir. Le travail de publicitaire, pour certains, le montage de séries télévisées de mauvaise qualité, pour d'autres, sont des limites qu'il vaut mieux ne pas franchir. Il ne s'agit pas seulement de « conscience professionnelle », d'amour du travail bien fait, mais d'une forme de morale qui distingue le « bon » et le « mauvais » travail – le mauvais étant celui qui ne sert que des finalités marchandes au prix de l'aliénation du public en même temps que du travailleur. Il ne s'agit pas de repousser l'argent, mais de contester la dégradation que suppose l'assujettissement à la valeur d'échange. Ce qui est au cœur de la tension, ce n'est pas la transaction marchande en tant qu'elle relève de la valeur d'usage, mais l'assujettissement du travail dans l'horizon de la marchandise : la subordination des fins aux moyens, le devenir des moyens en fins, l'argent devenant l'objectif premier du travail. Avant de faire ce qui est rentable financièrement, il

s'agit de faire ce en quoi l'on croit, même si cet engagement peut, sur le plan individuel, exposer à de moindres revenus et, sur le plan collectif, faire courir le risque de difficultés, voire d'une déroute, financières.

Un deuxième type de déplacement dans la relation au travail et au quotidien concerne la relatio*n* a*u* familier. La sphère du « chez soi » apparaissait chez Gauny, même virtuellement, comme celle de la liberté ; désormais, elle s'identifie le plus souvent avec le lieu d'habitation, mais elle peut être aussi un bureau en propre ou partagé, et permet de mieux réaliser, dans un dispositif le plus souvent durable, l'autonomie de l'activité. Le travail, en effet, s'installe de plus en plus dans un lieu familier et se mélange à l'intime. Peut-être d'ailleurs son plus grand danger réside-t-il dans ce mélange où lieu et objets intimes finissent par prendre une tonalité productive tandis que le travail se pare d'une tonalité familière. Là où, traditionnellement, l'altérité du lieu de travail est « compensée » par l'importation d'objets privés venant du foyer, des photos de vacances, de parents ou d'enfants, éventuellement des affiches de pin-u*p* dans les garages ou vestiaires d'usine d'antan, le travailleur est ici d'emblée dans un « chez soi », investi par la tension existant entre son propre rythme et celui qu'imposent les échéances du travail. La séparation entre travail et non-travail, dedans et dehors, disparaît en partie, au profit d'un continuum rarement découpé : les repas peuvent être pris sur un coin de table, le bureau se tient parfois dans la chambre à coucher. Mais, quoi qu'il en soit, ce « chez soi » fait sens en ce qu'il évite un rapport social caractérisé par l'altérité du travail et l'assujettissement à la rentabilité du capital. De ce rapport au familier qui évite de nombreuses contraintes, dont celles des transports quotidiens, découle souvent, en dépit des inerties et des effets spécifiques potentiellement pénibles à la sphère domestique, un sentiment de bien-être. Sans doute cette « domestication du travail » permet-elle peu, paradoxalement, de tirer profit des opportunités de sortie ou de suspens *a priori* facilement accessibles : le plaisir d'être « chez soi » incite souvent à y rester. Mais il arrive aussi que d'autres sentiments ou contraintes interfèrent et astreignent à l'enfermement : échéances à honorer, bonheur de l'autonomie, âpreté d'un travail en cours ou ambition professionnelle. Certains le vivent comme une contrainte : « Idéalement le temps devrait être un temps que je passe tranquillement… Mais si je ne fais rien je me sens coupable, j'ai le sentiment de perdre du temps. Je pense aux années qui viennent et l'idée de ne pas avoir réussi m'angoisse[16]. » Certains pourtant sortent s'aérer, rythment leurs journées par des cafés pris dehors pour se changer les idées. Entre familiarité et autonomie, il faut inventer des scansions spécifiques pour ponctuer le quotidien de moments où le travail est suspendu.

Par ailleurs, l'expérience du « chez soi » est distincte selon les professions. Le travailleur est parfois seul, dans une sorte de régime professionnel ascétique qu'encouragent les modes de vie contemporains, comme le célibat. Une circularité s'installe entre solitude professionnelle et solitude conjugale, avec des effets d'enfermement. La division sexuée du travail qui a caractérisé le moment fordiste et disciplinaire, avec d'un côté l'usine pour les hommes et de l'autre l'espace domestique pour les femmes, ne trouve plus de continuité.

Face à ces nouvelles quotidiennetés professionnelles, il ne semble pas qu'un genre soit spontanément mieux disposé que l'autre pour répondre aux enjeux de seuils autant que de rythmes dans l'espace du familier. Ainsi, par exemple, une femme, journaliste pigiste, témoigne : « Moi, je travaille toute la journée toute seule et le soir j'ai besoin d'intimité, je n'ai pas forcément envie de sortir ou de contacts superficiels. J'ai besoin d'intimité et cette intimité n'existe pas, et ça c'est dur à reconduire au quotidien. Et ça ne rend pas la rencontre avec l'autre plus simple, parce qu'il y a un moment, quand on souffre trop, quand on est trop fragile… » Toutefois, ce travail familier peut s'accompagner de coopérations régulières et d'allées et venues entre le travail « chez soi » et les tâches extérieures (enquêtes, films, photographies, etc.). Mais, tout comme l'enfermement relève de l'autodétermination, la flexibilité des conditions de travail n'apparaît pas imposée de l'extérieur ; elle est subjectivement vécue comme relative aux contingences et nécessités des objectifs professionnels. Là encore, ces aléas, contraintes ou accidents sont considérés comme intrinsèques au procès de travail. Ils ne sont donc pas conçus comme étant liés à un rapport de commandement ou inscrits dans un cadre disciplinaire.

Un troisième type de déplacement se produit dans le rapport entre travail, connaissance et réputation. Le travail non soumis aux hiérarchies disciplinaires a souvent pour conséquences des coopérations liées à la sphère du familier. Celles-ci relèvent en effet de la reconnaissance et de la réputation des membres du collectif de travail. Ainsi peut-on parler de coopération entre personnes de connaissance – au sens multiple que le français prête à ce mot. Ces relations sont essentielles pour les embauches ou les piges, comme pour les collaborations sur un tournage ou un montage. Sont mobilisés dans la coopération des individus identifiés pour leurs spécialités professionnelles, reconnus pour leurs compétences techniques et leurs qualités coopératives, souvent acquises en dehors de la seule sphère scolaire ou de la formation professionnelle. Ainsi ce sont souvent l'« admiration », l'« affection » ou, en retour, le « rayonnement » personnel qui confèrent à un individu l'autorité pour mettre sur pied un collectif de salariés, d'indépendants ou de bénévoles. Le rapport d'élection dans la coopération suppose tout aussi bien une forme de savoir et de transmission qu'une forme de complicité affective. La relative déstandardisation des compétences conduit à ce que celles-ci soient vérifiées en personne et en acte. Elle demande de confirmer par l'exemple ce que l'on peut et sait faire. L'authenticité des savoir-faire nourrit ainsi la dimension affective des interactions professionnelles. Si, dans la grande entreprise fordiste ou dans les petites entreprises du patronat traditionnel, cette dimension entre travailleurs existait, elle se nourrissait principalement de la répétitivité des relations et de l'usage coutumier du lieu. Dans le cas des travailleurs de la culture, elle se perpétue dans une irrégularité relationnelle qui puise dans la rencontre, le partage du savoir et la réputation – et peut-être aussi dans les sociabilités et les réseaux du monde métropolitain : bars, ateliers de coworking, éventuellement quartiers où le style de vie est propice aux échanges culturels ou intellectuels[17]. Cette modalité relationnelle et professionnelle est en même temps la condition d'une confiance coopérative qui, dans le cadre disciplinaire, est massivement

assurée par la hiérarchie et l'organisation, celle-ci garantissant par délégation la stabilité et l'effectivité des liens coopératifs.

La réputation nourrit un réseau plus ou moins large de confiance et de reconnaissance. Toutefois, elle n'est que la forme la plus accomplie des ressorts de la coopération. Lorsqu'elle n'est pas suffisamment étendue, la stabilité et la confiance doivent être assurées sur la base de l'attestation réitérée de la sincérité des échanges. Et, dans ce cadre, le don, le contre-don ou la réciprocité sont des moyens importants à la fois dans les référencements – on invitera tel réalisateur ou telle société à solliciter untel en raison de ses qualités professionnelles et coopératives – et l'affirmation des liens. La disponibilité collaborative à un travail d'équipe engendre en retour une disponibilité collaborative des membres de cette équipe. De nombreux jeunes travailleurs de la culture sont ainsi amenés à accepter un travail même lorsqu'ils n'ont ni matériellement ni professionnellement besoin de travailler : ces « coups de main » permettent de renforcer les liens et entraîneront une aide en retour, voire une embauche future. Là où ces conditions de confiance font défaut, s'ouvre une sorte de vide réputationnel qui risque d'entraver la coopération. Ainsi, par exemple, le manque d'organisation ou l'impréparation sur un tournage peuvent avoir de lourdes conséquences sur les conditions de travail du monteur. La complexité des interactions avec les producteurs et les réalisateurs engage des conflits – sur la rémunération, les délais, la qualité du travail, etc. – qui sont des pertes de temps et d'argent. La trahison d'un engagement tacite et d'une confiance réciproque peut entraîner un déficit financier en compromettant les retours sur investissements. Plus généralement, si la réputation est dans une certaine mesure la condition de l'honnêteté de la transaction, l'absence de repères informationnels et réputationnels rend opaques les processus de mise en œuvre d'un projet et d'autant plus hasardeux les investissements professionnels ou financiers qui y ont été faits.

Un quatrième type de déplacement dans la relation au travail et au quotidien concerne la recherch*e d'intensité*. Même si nous avons vu que sous le verbe « plaire » se cache un enjeu axiologique fondamental – ce qui plaît est surtout ce qui vaut –, cette relation au plaisir est aussi ce qui permet de comprendre la substitution de l'émotion au régime disciplinaire et aux diverses formes d'incitations pécuniaires qui encouragent à s'investir dans le travail salarié. L'émotion semble suivre son économie propre, autosuffisante, dans la gratification qu'elle procure au travail fait et bien fait. Cette économie rompt dans une large mesure avec celle qui s'inscrit dans un procès de travail subsumé sous la logique d'accumulation capitaliste et la hiérarchie disciplinaire. Elle inverse pour ainsi dire l'ordre de la gratification reposant sur l'attente de la rémunération, entendue comme réparation. Dans le cas du travailleur de la culture, la gratification est immédiate et intimement liée à l'enjeu d'autonomie. C'est ainsi que la satisfaction émotionnelle est inhérente au passage d'un travail contraint à un travail autonome, comme en témoigne une journaliste pigiste : « Je n'ai jamais eu des satisfactions intellectuelles comparables, et c'est bien pour ça que je m'accroche. J'ai fait quatorze boîtes en dix ans, et je m'accroche à ce que je fais parce que, ça paraît peut-être stéréotypé, tous les matins je me lève en étant enthousiaste à propos de ce qui m'attend. » On peut même dire que

cette dimension émotionnelle est inhérente à ce type de travail et à l'exigence d'autonomie. Elle constitue pour ainsi dire l'économie circulaire qui traverse l'expérience du travailleur : ressort du travail, elle est aussi ce qui permet de vivre son intensité, jusqu'à l'excès, jusqu'au risque de l'épuisement ou du burn-out. À travers la multiactivité, liée à l'effet ambivalent de la liberté et de la dérégulation du travail, elle concourt à une intensification du rapport au travail pouvant aller jusqu'à l'ivresse. Souvent, les activités sont menées de front ou soumises à des échéances qui accélèrent le rythme de travail. Dans ces contextes, l'activité atteint parfois une intensité sans commune mesure avec d'autres secteurs professionnels. L'investissement émotionnel participe aussi d'un processus de dérégulation rythmique (longues périodes de travail intense, parfois de nuit) : c'est lui qui assure l'attention au travail et en cela la continuité du procès sans que celui-ci soit intimé et contrôlé par une hiérarchie. À la différence d'autres contextes productifs, l'émotion est ce qui maintient le travailleur tendu vers le résultat du travail et permet de respecter les délais impartis. Mais, dans certains cas, l'émotion suscite un effet d'exaltation en raison des déséquilibres à la fois psychiques et économiques qui l'entraînent. L'économie d'un travail fondée sur le plaisir s'inverse alors en son contraire pour devenir aliénation. Elle devient le ressort plus ou moins conscient d'un retournement de l'authenticité en aveuglement. Ainsi, tout comme Gauny pointait les effets paradoxaux de la « liberté » du travail à la tâche, on peut là aussi mesurer les effets paradoxaux de ce ressort émotionnel du travail, dont le danger est l'usure de soi.

Enfin, l'expérience des travailleurs des « industries culturelles » connaît un cinquième et dernier type de déplacement dans le rapport qu'elle construit au travai*l* gratifian*t* et à la frugalité. Tantôt associé aux aléas de la situation professionnelle et aux rémunérations incertaines, tantôt associé à la gratification même que présente cette situation professionnelle en termes de réalisation et d'épanouissement, leur mode de vie peut souvent être caractérisé comme frugal, à tout le moins explicitement en rupture avec le modèle consumériste. Si cela fait écho à la manière dont les classes moyennes du secteur culturel vivent généralement leur rapport au travail et à la vie quotidienne, cela prend chez ces derniers un caractère plus insistant et cela se confond directement avec les possibilités d'autoréalisation que procure l'autonomie. Tout se passe comme si la satisfaction obtenue par la réalisation personnelle se substituait en partie à l'exigence d'une rémunération compensatrice du travail. Les gratifications émotionnelles apportées par le travail lui-même, la possibilité d'effectuer celui-ci chez soi ou dans des réseaux coopératifs, une gestion plus personnelle du temps et de ses rythmes, le mélange, voire la confusion, entre ce qui relève du travail et du mode de vie, tout cela semble conduire à considérer le plaisir lié au travail comme suffisant. Le sentiment d'une condition distincte de celle des autres en termes de qualité de vie, de possibilité de carrière et d'existence, relativise les exigences de consommation et de rémunération. Éventuellement, l'achat d'un matériel technique pour le travail procure une satisfaction qui « compense » l'achat d'un bien de consommation domestique. L'appartement lui-même se réduit pour le célibataire à l'espace congru de son usage multifonctionnel,

chambre et bureau. Il peut en aller de même lorsque celui-ci est partagé avec un conjoint qui, souvent, a un travail à l'extérieur. L'absence d'une organisation du travail hétéronome, dont le travailleur hier compensait la pénibilité par l'achat d'objets substitutifs, semble permettre une autre économie, tant en termes matériels que psychiques, en ce qu'elle oriente autrement les investissements et les affects.

Le fétichisme de l'objet s'estompe. Le bien manufacturé n'est pas ce qui vient attester la réparation du rapport de subordination et témoigner de ce que l'on est parce que l'on a. Le rapport à l'avoir se relativise au profit du faire – les liens et les satisfactions qu'il procure. Sans qu'elle vienne vraiment concurrencer la propriété, la dimension de l'usage, dans son opposition à la possession, et dans ce qu'elle suppose comme distance à l'égard de l'âpreté matérielle, apparaît comme une caractéristique forte du style de vie de ces travailleurs. Elle s'étend même dans certains cas à une sorte de relation parasitaire aux biens du conjoint ou des parents, dont certains usent des ressources sans sentiment manifeste de remords. On peut là encore hésiter sur le sens à donner à l'ambivalence d'une situation dont la cause apparaît tantôt liée à un style de vie, tantôt relever d'un ajustement aux contraintes économiques. Mais, en tout état de cause, et en écho lointain à Gauny, ce ne sont plus tant les logiques de consommation qui décident de leurs régimes de vie et de leurs relations aux biens, que les orientations personnelles et un rapport réfléchi aux significations et aux fins des biens consommés.

Flexibilité et précarité

Il ne s'agit certes pas de se bercer d'illusions sur ce travail émancipé vis-à-vis duquel Gauny nous avait mis en garde. Il s'agit seulement d'en mesurer la puissance affirmative et alternative par rapport aux régimes fordistes et aux formes de confiscation capitaliste du procès de travail – ce que Marx notamment a conceptualisé avec la notion de « subsomption réelle[18] ». Pour autant, il faut reconnaître que cette configuration du travail expose aussi à la précarisation. Plusieurs caractéristiques socioéconomiques, en effet, pèsent sur les conditions de vie des travailleurs des « industries culturelles ». On en retiendra plus particulièrement trois : le rapport à la continuité du travail ou de l'emploi ; les ressources extérieures à l'activité professionnelle et éventuellement mobilisables ; l'identification à la figure entrepreneuriale.

Discontinuité des emplois, continuité des revenus

En effet, si la plupart des situations professionnelles envisagées se caractérisent par la discontinuité de l'emploi et par une relative flexibilité dans le travail, la précarité de la situation socioprofessionnelle n'est jamais aussi grande que lorsque le travailleur ne peut surmonter cette discontinuité par une continuité des revenus. Nous avons vu que les diverses formes de multiactivité exigent que le travailleur assure une continuité du travail et de la rémunération à partir de ce qu'on pourrait appeler un « portefeuille d'activités », voire d'une sociabilité coopérative dont la réputation est un élément décisif. C'est un des nouveaux paradoxes de l'autonomie du travail : là où, dans les formes traditionnelles du salariat, la continuité de la rémunération est assurée par le statut et l'emploi, le travailleur dans les « industries culturelles » est contraint d'assurer lui-même cette continuité. En fonction des spécificités du secteur professionnel, chaque travailleur développe des pratiques et des tactiques permettant de multiplier les tâches de manière à assurer la continuité et la stabilité de ses revenus. C'est ainsi que les journalistes pigistes peuvent allier une rémunération au forfait, moyennant la livraison régulière d'articles, à une rémunération suspendue à d'éventuelles occasions de piges ou de reportages ; que les monteurs peuvent mener plusieurs tâches de front : travaux publicitaires d'un côté, réalisation de leur propre film et montage d'un spectacle de l'autre. On peut aussi allier un « travail alimentaire » à mi-temps ou de manière intermittente (standardiste, vendeuse, photographe spécialisé, etc.) à des opportunités professionnelles plus ou moins régulières.

Chacune de ces situations correspond à un type de précarisation spécifique, à la fois quant aux risques effectifs de confrontation à la pauvreté et quant aux opportunités de carrière. En effet, une insertion insuffisante dans un environnement professionnel par réseau ou par réputation risque de mener à une impasse. Les occasions de piges, ou de ventes, dans le cas d'un travail artistique, peuvent se raréfier et mener à une progressive invisibilité, ne laissant que le « travail alimentaire » comme ressource et source de protection sociale et de retraite.

La faible cohérence des parcours et l'absence de reconnaissance sur le marché accentuent la précarité du travail et augmentent les risques de pauvreté ; et ce d'autant plus que les conditions familiales ou conjugales ne permettent pas de soutenir une telle situation professionnelle. Par ailleurs, la multiactivité, tout en assurant une meilleure insertion et une meilleure visibilité dans un réseau relationnel donné, n'est pas non plus sans risques spécifiques. Le besoin de maintenir un « portefeuille d'activités » et l'exigence d'éviter un commanditaire unique comme condition d'une continuité des revenus peuvent être nuisibles sur le plan financier. Certains journalistes pigistes anticipent les commandes de reportages ou de documentaires par une société de télévision et conduisent sur leurs fonds propres des enquêtes, au risque d'un lourd déficit si, pour une raison ou pour une autre, le reportage est refusé. Dans le secteur cinématographique, la réalisation de films ou de documentaires est à la charge du réalisateur : s'ils ne sont pas achetés, ce dernier en est pour ses frais. La reconnaissance dans un milieu professionnel n'est donc pas une assurance absolue pour la continuité de la carrière ni pour celle des revenus. Tout refus ou toute rupture d'un travail peuvent être perçus négativement, et par les collègues du réseau coopératif et par les entreprises du secteur, et ce notamment en raison d'une forte concurrence provoquée par l'afflux de jeunes travailleurs. Le jeune travailleur de la culture se voit contraint de démontrer constamment sa « convocabilité »[19] sous peine de perdre définitivement des opportunités à cause du caractère injonctif des pratiques managériales dans le secteur des « industries culturelles ». Refuser une fois revient parfois à s'aliéner définitivement une opportunité d'emploi.

Transferts, ressources et précarité

Des usages et pratiques du travail précaire, on ne saurait déduire systématiquement des conditions de vie précaires. Par exemple, l'usage fait par un étudiant d'un travail en CDD, voire d'un travail non rémunéré, est extrêmement différent selon qu'il vit seul ou chez ses parents, et selon son origine sociale[20]. C'est ainsi qu'un travail humanitaire ou civil non rémunéré peut apparaître comme substitut à un emploi pour un jeune issu d'une banlieue populaire et être valorisé comme une manifestation louable d'engagement désintéressé chez un enfant des classes moyennes – figurant ainsi en bonne place dans un curriculum vitae. Le rôle de la non-rémunération et sa signification sociale sont largement surdéterminés par des différences de classe et, en retour, les possibilités de travailler sans être rémunéré sont très inégalement partagées. Il en va de même pour les travailleurs des « industries culturelles », quel que soit leur âge. L'analyse en termes de travail précaire rend souvent invisibles les inégalités sociales, et donc souvent de ressources, qui varient selon les trajectoires des uns et des autres. Tous participent d'une même « forme de vie », mais les risques de précarisation et de pauvreté diffèrent selon les individus en fonction des transferts financiers provenant de la famille ou du conjoint.

Ainsi, le célibat sans ressources familiales est la situation la plus « précarisante » pour ces travailleurs, notamment dans des métropoles dont les loyers sont chers. Les solidarités

familiales ou la vie conjugale permettent de pallier ce risque. L'adossement aux ressources des parents (un appartement acheté ou prêté) ou à celles du conjoint (revenus réguliers, éventuellement un appartement) est un rempart face à une précarité de condition qui ne relève pas seulement du travail.

Ceci indique un autre paradoxe de cette recherche d'autonomie : elle ne se maintient, pour certains, que dans une relation de dépendance. L'intermittence d'activité, le travail parfois non rémunéré dans l'objectif de pénétrer un marché, les salaires souvent bas, mais aussi la distance prise à l'égard des modèles consuméristes de vie, ne sont possibles pour certains que grâce à des transferts familiaux privés. Si tous sont engagés dans une même dynamique vocationnelle, si tous paient d'emplois occasionnels et d'activités non rémunérées leurs désirs de réalisation professionnelle, ceux qui ne sont pas pourvus de ressources familiales sont plus proches de situations de précarité, voire de pauvreté, que les autres. Le rapport à la précarité n'est en effet pas le même selon qu'on habite un appartement dont on est propriétaire, dont on use, ou qu'on loue. Il suffit, dans ce dernier cas, si l'on est sans secours familial, de perdre cet appartement pour se rapprocher d'une situation de pauvreté. De la même manière, les aléas liés à la continuité du revenu prennent un tout autre sens selon que les vicissitudes de l'emploi précaire peuvent s'étayer sur un logement gratuit ou qu'elles sont grevées d'un loyer. La frugalité qui caractérise fondamentalement les jeunes travailleurs de la culture prend une coloration différente selon leurs origines sociales. Elle n'est pas soumise aux mêmes contraintes matérielles. Il faut donc aussi envisager les conséquences de ces inégalités dans ce qu'elles indiquent quant au redéploiement, parmi certaines fractions des classes moyennes, des protections sociales vers la famille et la sphère privée.

Tout en manifestant une solidarité intergénérationnelle, résultat de la pacification du conflit des générations et d'un rapport de plus en plus compréhensif des parents à l'égard de leurs enfants, ce déplacement de la protection témoigne d'une individualisation des mécanismes redistributifs. Cela entraîne une opacification des différences quant aux ressources mobilisables dans les projets d'accomplissement et de réalisation des sujets. Là encore, une ambivalence semble se manifester : alors que les classes moyennes, fortes de leurs capacités politiques et créatrices, ont les moyens de contribuer de manière conflictuelle et collective à la lutte contre la précarité et à l'invention d'un modèle alternatif, elles réagissent isolément au processus de transformation du secteur de la culture, qui apparaît désormais, pour certains groupes professionnels, insuffisamment rémunérateur et ne permet plus d'accéder aux conditions d'indépendance qu'il offrait autrefois.

Identifications normatives et identités hétérogènes

Il faut maintenant analyser la manière dont les représentations dominantes de l'individualisme et de la réussite peuvent influencer les imaginaires. Dans le secteur de la culture, l'identification aux figures du succès, l'aspiration à faire partie de ce que l'on pourrait appeler la « microsociété du spectacle », tout en ayant une certaine légitimité, peuvent être les sources d'un aveuglement imaginaire. Au-delà du seul aspect fondamental du

travail et de son autonomie, les individus mobilisent des représentations et des imaginaires qui tantôt abondent dans le sens des normes de la réussite sociale, tantôt résistent à ces normes au nom d'une hétérogénéité individuelle et collective, tandis que d'autres, enfin, optent pour des styles de comportements plus adaptatifs ou indécis.

D'un côté, l'adhésion aux normes de la réussite concourt à une identification sans distance aux schèmes hégémoniques de l'excellence – sans en mesurer les substrats matériels inégalitaires, les compétitions déloyales… –, et ce au risque de s'exposer à des difficultés socioéconomiques ou psychiques, voire de perdre pied. De l'autre, la critique de ces normes conduit à chercher des interstices sociaux, éventuellement des espaces alternatifs, où la réalisation et l'épanouissement sont possibles sans avoir à payer le prix, parfois exorbitant, de la « réussite ». L'aspiration à être « comme les autres » témoigne d'une identification aux conventions qui laisse peu de jeu réflexif dans la relation aux structures et aux institutions sociales, peu de place pour les imaginaires hétérotopiques. Elle laisse peu de recours intellectuel face au cynisme de certains employeurs et plus généralement face à des formes d'exploitation de plus en plus éhontées. À celle-ci s'oppose chez certains le sentiment d'être différents des autres, en raison des expériences biographiques et du parcours professionnel, en raison surtout de modes de vie et de manières de penser réprimées ou déniées par la société : « On est des résistants. On résiste contre le laminage des gens tous pareils. On résiste à la grande compression. On est des gens, on est entre nous, on se serre les coudes, on est des espèces de petites tribus, qui ne sont pas des grosses tribus, qui sont dix, vingt personnes. On s'entraide. Moi, j'aide beaucoup de gens, je travaille beaucoup gratuitement sur des projets d'autres gens. » Même s'il est extrêmement labile, l'espace d'une alternative et d'une critique des normes sociétales prônant le succès et le rendement se dessine ici, ouvrant sur une autre compréhension des rapports sociaux. On sait que les attitudes critiques sont des ressorts individuels et collectifs puissants face aux formes d'intériorisation de la pauvreté et d'identification au renoncement qu'imposent les politiques néolibérales à la faveur des « crises ». Si l'expérience précaire est bien concrètement en tension, ambivalente, c'est dans ces formes oppositionnelles, « résistantes », que gît le potentiel adversatif d'une politiqu*e* d*u* précariat.

En deçà et au-delà des classes moyennes

Il ne faudrait pas considérer que ce modèle relève uniquement des classes moyennes, et plus particulièrement encore des « industries culturelles ». L'aspiration à être reconnu pour ce que l'on fait, pour le résultat que l'on peut produire, est aussi présente au sein des fractions populaires du monde social – c'est même cette aspiration qui nous semble être au cœur des ressorts contestataires des classes populaires. Assurément, cela se manifeste moins nettement chez ces dernières que chez les classes moyennes, mais les « cités » bruissent également de pratiques culturelles et contre-culturelles. Il va de soi qu'en raison de contraintes socio-économiques qui les assignent à un travail peu qualifié, elles trouvent dans l'*activité*, plus que dans l'*emploi*, un espace d'épanouissement – d'où l'importance des figures hybrides et des hybridations qui traversent les classes populaires dans un rapport contrarié à l'institution universitaire, tout à la fois source d'acculturation et, parfois, d'exclusion[21].

Les classes moyennes, en particulier, posent désormais à un haut degré d'intensité et de visibilité les enjeux soulevés par le double mouvement de reconfiguration des styles de vie, dans leurs rapports au travail notamment, et de mise en tension de ces styles de vie en raison de la précarisation de l'emploi et de formes nouvelles de domination. Le processus de précarisation de certaines fractions des classes moyennes est à n'en pas douter un élément décisif de recomposition des forces sociales et des potentiels alternatifs autour d'une politique du précariat. Il nous faut maintenant tracer des pistes pour une traduction politique des expériences vécues par les classes populaires et les classes moyennes face aux transformations et aux impasses du capitalisme. Pour y parvenir, il faut sortir du ressentiment à l'égard de la figure du « petit-bourgeois » et interroger les alliances possibles face à des formes d'exploitation et des mécanismes d'exclusion toujours plus violents. Cette « petite bourgeoisie » est devenue, dans les grandes métropoles occidentales et plus généralement les grandes métropoles mondiales, une force de travail essentielle au « capitalisme informationnel ». Elle est en partie issue du monde populaire, dont les enfants sont passés par la scolarisation de masse.

En ce qui concerne la classe ouvrière, au-delà de la fraction intégrée dans les grandes entreprises, elle est de plus en plus confrontée à un processus de décomposition, dont la sous-traitance, plus que toute autre forme de précarisation, est un instrument décisif. En multipliant les rangs et les segmentations, depuis le donneur d'ordre jusqu'aux petites entreprises locales, la sous-traitance démultiplie les collectifs de travail et les territorialise selon des variables socioculturelles distinctes. Au bout de la chaîne de sous-traitance, le travail précaire (CDD, intérim, travail à temps partiel, etc.) et le chômage s'allient à l'insuffisance des salaires pour créer une précarité endémique, façonnant des conditions et des styles de vie spécifiques (endettement, incertitude des revenus, monoparentalité) et reconfigurant l'espace urbain. Que ce soit dans la construction aéronautique ou dans

l'automobile, la segmentation du collectif de travail provoque ainsi un effet de dualisation du territoire industriel et de la socialisation ouvrière et salariale en distinguant socialement les salariés des grandes entreprises de ceux des PME sous-traitantes ; le moindre des paradoxes n'est pas que ces derniers soient les moins syndiqués[22].

Le déclin des industries de transformation a entraîné, ailleurs, le désœuvrement d'une classe ouvrière dont l'identité était structurée autour des professions industrielles. La délocalisation des grandes entreprises et le chômage ont alors suscité un processus de désalarisation et de paupérisation de la population. Ce qui avait été constitué et transmis comme savoir-faire, expériences de travail et identités professionnelles sur plusieurs générations, notamment depuis le lieu de l'usine, s'est défait. Le lien intergénérationnel s'est rompu, délégitimant les pères aux yeux de leurs enfants, et désoccupant la force de travail des jeunes dont les représentations du corps masculin étaient héritées de la communauté et du travail ouvriers[23]. Au-delà du travail précaire, c'est bien un précariat qui se constitue, à la fois dans une disjonction de fait à la régularité du travail, dans une dépendance à l'égard de l'État et de ses intermédiaires et dans un environnement territorial devenu discriminant, concentrant taux de chômage et d'échec scolaire élevé, détérioration du bâti, etc., tandis que les services publics s'y dégradent[24]. Le travail déqualifié, l'incertitude de l'emploi, la dépendance aux minima sociaux, les zones grises sur lesquelles se découpent les informalités et les illégalismes populaires semblent laisser peu de place aux alternatives et aux espaces d'autonomie. Imaginer une politique du précariat revient donc à mesurer cette pluralité de conditions et à chercher les moyens culturels et intellectuels favorisant les convergences et les solidarités.

Par le passé, j'ai surtout insisté sur les hybridations culturelles suscitées par les précaires au sein des classes populaires. Les précaires me semblaient alors proches des figures plébéiennes, tiraillées entre un travail contraint, aux savoirs raréfiés, et une activité culturelle permettant de se réaliser et gratifiante sur le plan émotionnel. Toutefois, l'approche du travail précaire dans les « industries culturelles » et l'apparition très forte de l'exigence d'autonomie m'ont conduit à déplacer la compréhension de l'enjeu précaire parmi les classes populaires. Il m'a semblé nécessaire de dépasser le seul point de vue de l'hybridation culturelle et de voir aussi dans les espaces d'autonomie des ouvriers et des employés, et dans les diverses figures du travail autonome par eux pratiqué, des enjeux décisifs pour une réflexion sur une politique du précariat. L'échappée, ou, à tout le moins, l'évitement des rapports de subordination, dont le récit de Gauny livre une expérience fondatrice, ne se réduit pas aux constructions spécifiques des travailleurs de la culture. On les retrouve, soutenus dans le cadre d'une tension distincte, dans le monde ouvrier et en particulier le monde industriel.

Dans les années 1980, Florence Weber a montré comment, dans le milieu ouvrier de la région de Montbard, se constituaient des pratiques informelles masculines, rémunérées ou non, qui allaient du jardinage au second emploi salarié, en passant par la double activité agricole[25]. Espace « à côté », il était aussi espace de tension, entre la « bricole » – travail

exécuté pour soi et sans contrainte et dépassant le cadre de l'autoconsommation –, la « profession indépendante » – agriculture, commerce, artisanat – et le « second salaire », souvent contesté par la communauté ouvrière comme double soumission au patron. Les activités parallèles au travail salarié, défiant le contrôle disciplinaire, la subordination et l'enfermement, donnaient à ces hommes un espace de liberté, tiers, entre l'usine et la maison : condition d'une requalification de leur place sociale et d'une estime de soi. Assignés à un travail en usine, souvent non qualifié, ils retrouvaient ainsi cette autonomie du faire, cette identification de soi au résultat du travail. Ils démontraient ce faisant qu'une telle aspiration n'est pas le propre des « professions libérales » ou du travail culturel et artistique ; elle concerne aussi l'activité manuelle qui, la première, a fait l'objet de la salarisation et, la première, fut la proie de la décomposition et de la parcellisation. Là aussi, une logique hybride, ambivalente, se manifestait puisque l'activité pouvait, en plus de sa fonction de gratification et de socialisation, avoir un rôle économique en permettant occasionnellement, et plus ou moins durablement selon les cas, d'augmenter le revenu du ménage.

Un travail comme celui des mécaniciens de rue[26] allie tout à la fois une certaine distance à l'égard du travail subordonné et un moyen d'arrondir les fins de mois en s'additionnant à un chômage ou des minima sociaux, ou bien encore répond au besoin de ressources monétaires pour un sans-papier. Très souvent, il engage une créativité et une intelligence tactique de l'activité qui démontrent une repossession du travail face aux limites imposées par la technicisation et le rapport de subordination. Par ailleurs, il dépasse la seule dimension mécanique en nourrissant des sociabilités de voisinage et un type d'échange où le travailleur ne se réduit pas à la chose produite, abandonnée à l'objectivité du rapport marchand. La personnalisation du rapport avec le client est aussi une personnalisation du rapport au produit du travail, inscrit dans des interactions de voisinage et de confiance. En ce sens, l'autonomie déborde de la sphère de la production et s'élargit à celle d'une commercialisation originale au sein du quartier et de ses réseaux relationnels ; elle fait aussi de l'illégalisme le support d'une sociabilité en ce qu'il s'insère dans une sorte de zone de tolérance et de complicité avec le voisinage, qui pourrait être incommodé par cette présence productive incongrue.

Dans cette informalité, qui a toutes les apparences d'une précarité radicale – puisque le travail est inscrit dans un univers précontractuel et qu'il est souvent pratiqué à même le sol de la rue –, il est paradoxalement possible de trouver une autonomie susceptible de nourrir des formes de vitalité socioculturelle originales. Certes, cette autonomie suppose divers types de contraintes associées au quotidien de pratiques informelles : outre ces conditions de travail sommaires, à la merci des intempéries et dépourvues de l'assistance d'appareils élévateurs, etc., le travailleur est dépendant d'une relation de fidélisation du client par des rabais, une disponibilité aux occasions de travail et une attention au voisinage dans un réseau de micro-féodalités locales. Il ne s'agit pas de nier cette nouvelle manifestation de l'ambivalence de la situation précaire. Pourtant, avant de revenir sur ce point, il faut

reconnaître que – comme pour le travail culturel – la dimension affirmative de ces pratiques est porteuse d'une critique explicite de la subordination et de l'assujettissement à la marchandise. L'activité informelle, en sortant du rapport de valorisation capitaliste et d'une division du travail centrée sur la création de la valeur d'échange, fait échapper ce dernier à l'aliénation. Le mécanicien retrouve aussi au sein de ses contraintes matérielles un ensemble de relations avec ses outils, avec le résultat de son travail et avec ses clients, qui ne le réduisent pas à un simple instrument de profit.

Apparemment, il n'est pas dans un rapport de contestation de sa propre condition, et semble en adéquation avec son etho*s* : l'homme du fair*e* se réduit lui-même au faire. Mais peut-être, dans la mobilisation de son intelligence pratique, résiste-t-il à une contrainte plus subtile que celle de la reproduction sociale. Dans sa capacité tactique à se saisir des occasions, il mobilise une forme de savoir et d'intelligence qui va au-delà de la sphère du travail mécanique et des interactions avec l'objet. Par ce moment de liberté et de dignité affranchi de la subordination, il démontre et vérifie une capacité d'initiative qui nourrit ses possibilités d'autonomie civile et politique. À la « connaissance par corps[27] », qui fait que le travailleur « se sent chez lui dans le monde parce que le monde est aussi en lui sous la forme de l'habitus », à cet usage « avec bonheur[28] » de l'outil, qui tient au fait que l'ouvrier fait corps avec celui-ci dans une sorte de naturalisation du rapport au travail, il faut peut-être ajouter un autre régime de connaissance, qu'évoquait Certeau : ce sens populaire de l'occasion et cette capacité à « faire avec », qui est une manière de ruser avec sa condition sociale et d'ores et déjà d'en contester l'ordre[29]. La débrouillardis*e populaire*, dont la sociologie a tant parlé dans les années 1970-1980, se nourrit certes de la pratique, mais elle va bien au-delà de celle-ci. Elle fabrique une intelligence non théorique qui dépasse largement le cadre du faire et développe une dimension d'émancipation pour ainsi dire prépolitique.

Ce n'est donc pas seulement comme un pis-aller au sein d'un processus de paupérisation qu'apparaissent ces pratiques. Elles s'inscrivent aussi dans une tradition populaire de savoir-faire et d'autonomie vis-à-vis du rapport de subordination salarial qui relève d'une critique de la contrainte disciplinaire et de l'enfermement. Cette autonomie, qui cherche des modalités d'actualisation dans l'à-côté ou l'indépendance, est aussi une aspiration à un dehors et à une pluralité d'expériences et de relations qui déjouent l'astreinte au travail que suppose la subordination[30]. L'ambivalence de la zone d'expériences circonscrite par ces pratiques peut peut-être donner, d'ores et déjà, à penser des formes alternatives pour conceptualiser un nouveau rapport collectif à l'économie et au politique. Cette autonomie peut en effet, à travers les formes de socialisation qui l'accompagnent – logique de la réputation, logique de l'échange de valeurs d'usage, de don et contre-don, mais aussi logique clientélaire –, être le ressort pour la constitution d'espaces plus larges où s'affirment des possibilités de socialisation civique et politique autres que celles imposées par les rapports de domination[31]. En ce sens, ces informalités qui se dessinent dans l'espace urbain des pays développés sont peut-être plus qu'un recours ou une ressource ajustés au paupérisme. Elles

comportent peut-être aussi les éléments d'une politique du précariat qui doit trouver sa voie entre un en-deçà qui mènerait à l'impasse de rapports d'échange arbitraires ou d'une économie criminelle, et un au-delà qui développerait des formes d'autonomie par étapes.

Penser politiquement l'ambivalence radicale de ce travail à la fois libéré et dépendant, riche d'expériences et précaire, c'est sortir de la logique de l'emploi. L'enjeu est d'affirmer l'autonomie et le rôle du travail au sein d'une communauté ; d'inscrire ces pratiques dans le cadre de formes de reconnaissance socio-économique, par exemple un revenu de citoyenneté. Mais peut-être faut-il plutôt leur donner une reconnaissance civile, comme travail d'utilité sociale, et les intégrer dans un statut socioprofessionnel qui puisse prendre en compte ces moments d'autonomie – l'important étant que le droit du travail prenne en compte cette « liberté dépendante » et fasse ainsi droit à sa créativité.

Notes du chapitre 2

1. *Louis Gabriel Gauny, le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 45.
2. Jacques RANCIÈRE, *La Nuit des prolétaires*, Fayard, 1981.
3. Jacques RANCIÈRE, Aisthesis. Scènes du régime esthétique de l'art, Galilée, 2011, p. 16.
4. *Louis Gabriel Gauny, le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 40.
5. *Ibid.*, p. 43.
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*, p. 45.
8. Edward P. THOMPSON, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, EHESS, Seuil, Gallimard, 1988, p. 726.
9. M. ABENSOUR, in présentation, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, *op. cit.*,p.6.
10. Karl MARX,« Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel », *Œuvres III, Philosophie*, coll. « Pléiade », Gallimard, 1982, p. 396.
11. *La Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, p. 92.
12. Sur ces points voir l'article d'Alain SUPIOT, « Les nouveaux visages de la subordination », *Droit social*, nº 2, février 2001, sur lequel je reviendrai, et l'article de Sylvie CÉLÉRIER, « Le salariat dans la chair, ou les ambivalences du tâcheronnat », *in* Patrick CINGOLANI, *Un travail sans limite ?*, Érès, 2011.
13. *La Nuit des prolétaires*, *op. cit.*, p. 92.
14. *Louis Gabriel Gauny, le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 95.
15. On tire la plupart des références aux conditions de vie des jeunes travailleurs des industries culturelles qui suivent de notre collaboration à l'enquête collective : *Libres ou prolétarisés ? Les travailleurs intellectuels précaires de l'Île-de-France*, Fonda, 2012.
16. Simonetta PICCONE STELLA, *Tra in lavoro e l'altro. Vita de copia nell'Italia postfordista*, Carocci, 2007, p. 147.
17. Saskia SASSEN, *The Global City. New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 1991.
18. Pour une discussion et une présentation de la catégorie de « subsomption réelle » dans sa distinction avec la « subsomption formelle », voir Karl MARX, *Un chapitre inédit du capital*, 10/18, 1971.
19. Sébastien CHAUVIN et Nicolas JOUNIN, « L'externalisation des illégalités. Ethnographie des usages du travail "temporaire" à Paris et Chicago », *in* Florence WEBER et Noël BARBE (dir.), *L'Économie informelle, un jeu avec les règles*, Éditions de l'EHESS, 2009.
20. Sophie BERNARD et Flore CHAPPAZ,« Hétérogénéité de l'emploi et compromis temporels », *loc. cit.*
21. J'ai abordé cet aspect dans *Le Temps fractionné*, *op. cit.*, p. 111, en discutant les thèses de Stéphane Beaud (*80 % au bac… et après ?*, La Découverte, 2002).
22. Voir Christian DUFOUR et Abdelheid HEGE, « La convention collective de la métallurgie en Midi-Pyrénées », *Documents d'études*, nº 144, 2008, et pour une analyse dans le secteur de l'automobile, voir Stéphane BEAUD et Michel

PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière*, *op. cit.*

23. Pascale JAMOULLE, *Des hommes sur le fil. La construction de l'identité masculine en milieu précaire*, La Découverte, 2005.

24. On entend ici « précariat » au sens où Robert Castel a éclairé la notion, comme un devenir-norme de la précarité. Voir Robert CASTEL, « Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précariat », *in* Serge PAUGAM, *Repenser la solidarité*, PUF, 2007.

25. Florence WEBER, *Le Travail à côté*, Éditions de l'EHESS, 1985.

26. On suit la thèse suggestive de Denis GIORDANO, *Lavorare nell'economia informale. I meccanici di strada nella metropolina parigina*, Dottorato, « Sociologia e Ricerca Sociale », Università degli studi di Trento, 2014.

27. Voir Pierre BOURDIEU, *Les Méditations pascaliennes*, Le Seuil, 1997.

28. *Ibid.*, p. 170-171.

29. Michel DE CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, tome 1, *op. cit.*

30. Florence WEBER, *Le Travail à côté*, *op. cit.*, p. 56.

31. Pour un prolongement du thème des mécaniciens de rue dans un contexte d'observation plus large et plus sociologique à partir du nord de la France, on lira « Crisis y economia moral en Roubaix », *Colectivo Rosa Bonheur*, Sociologia Historica, nº 3, 2013.

CHAPITRE 3

Subjectivités et mobilisations précaires

Il nous faut désormais aborder de front la dialectique de l'autonomie et de la dépendance, car c'est au cœur de celle-ci que peut se dessiner une politique du précariat. L'autonomie s'inscrit dans un mouvement massif de transformation des comportements, qu'ils viennent des nouvelles configurations du travail ou des pratiques plus traditionnelles du monde populaire. Ses enjeux sont présents dans toutes les sphères de la société, y compris au sein du travail salarié, où l'organisation est de plus en plus horizontale et déhiérarchisée. Le capitalisme ne cesse en effet de réduire le caractère pyramidal des organisations et d'inciter les salariés à s'auto-organiser ; d'aucuns parlent même d'« entreprise libérée ». Mais l'autonomie peut également prendre la forme d'une marginalisation sociale, où les pratiques d'autosubsistance ou de réalisation expressive renvoient à une sorte d'inframonde en rupture avec les modèles de vie et de consommation dominants. De nombreuses activités non rémunérées ou non marchandes se développent parallèlement au cadre dominant du travail, mais elles ne sont pas, ou très peu, reconnues socialement.

Si ce phénomène est très présent dans les pays en voie de développement, il semble trouver un prolongement au sein même des métropoles « postindustrielles ». En France, par exemple, l'autonomie du « travail à côté » des ouvriers de la région de Montbard, rapportée par Florence Weber, se rapproche de l'autonomie des mécaniciens de rue, étudiés par Denis Giordano[1], et rejoint, dans des styles et contextes sociétaux distincts, les diverses pratiques et tactiques de l'activité précaire. L'on a vu aussi qu'associé à une activité marchande et assujetti à la logique de la rentabilité capitaliste, le travail autonome externalisé fait l'objet de nouveaux modes d'exploitation et de domination qui relèvent des processus de précarisation. C'est notamment le cas des travailleurs de la culture, chez qui l'autonomie est attachée à la subjectivité et aux pratiques, mais permet en même temps qu'un type original d'exploitation se développe en les plaçant dans une situation de dépendance économique. Ce n'est plus au sein d'un rapport de commandement auquel le salarié se soumet que se noue la relation d'exploitation, mais au sein d'un rapport commercial dont la dissymétrie contraint le travailleur et le constitue dans une relation de dépendance. L'opacification des responsabilités des entreprises et des droits du travailleur, ainsi que les mécanismes de segmentation du collectif de travail qui visent à en diminuer les résistances font que les figures du travail autonome relèvent souvent du travail précaire.

Pourtant, il faut aussi reconnaître la charge affirmative, et même alternative, de cette relation à l'autonomie, et c'est peut-être avec nos préjugés quant à un salariat qui s'est

identifié avec la reconnaissance de la subordination et, souvent, avec l'appauvrissement des tâches, qu'il faut en partie rompre. C'est aussi, sans doute, dans une autre relation à la sécurité et à la protection qu'il faut chercher une issue possible. Alain Supiot a donné une réponse juridique à cette réalité à partir de deux impératifs : « Le premier est de ne plus concevoir le droit du travail comme le droit du seul salariat mais comme le droit de toutes les formes de travail, y compris les formes indépendantes ou bénévoles. […] Le second est que le niveau de protection des travailleurs soit indexé sur le besoin de protection. Il faut lutter contre la privatisation de l'État social, qui consiste en la captation par les plus forts des droits conçus pour les plus faibles[2]. » Il faut en ce sens prendre acte de la nouvelle sensibilité à la réalisation de soi et à l'autonomie qui a caractérisé la configuration culturelle et politique propre aux années 1960 et à leurs postérités. Il faut prendre acte de la critique antidisciplinaire, antihiérarchique et antibureaucratique qui trouve dans la revendication égalitaire l'un de ses principaux fondements. Il faut prendre au sérieux les formes de liberté des précaires ; même si elles relèvent parfois d'un certain imaginaire narcissique de repli individualiste, elles ont principalement pour ressort la maximisation de la puissance créatrice de cette liberté en multipliant les liens et les réseaux de sociabilité et de coopération. Mais il faut aussi s'appuyer sur de nouveaux mécanismes de protection de cette autonomie qui, livrée à elle seule, conduit à l'exploitation, voire à l'auto-exploitation.

Les éloges du salariat, qui continuent aujourd'hui de le considérer comme l'apogée de la civilisation du travail, semblent ignorer l'histoire du mouvement ouvrier. Ce dernier en effet y voyait une mutilation des travailleurs et faisait de son abolition l'horizon révolutionnaire de la lutte. L'aspiration à l'autonomie et, plus encore, à l'autogestion n'est pas la tocade d'une génération, comme inclinent à le penser certains. Il y avait dans le mouvement antibureaucratique de la jeunesse des années 1960 bien autre chose que la révolte « petite-bourgeoise » que les staliniens, notamment, lui ont prêtée ; il y avait d'abord le pressentiment qu'elle serait la force de travail de demain – c'est-à-dire d'aujourd'hui. C'est seulement en raison d'un ouvriérisme étroit que l'attention militante s'est focalisée sur les seuls travailleurs industriels. Pourtant, la tertiarisation du travail, l'importation des techniques tayloriennes dans le secteur des services, puis sa soumission toujours plus aiguë à des techniques de mobilisation et de rendement, sa fragmentation, enfin, auraient dû faire comprendre que les catégories de « prolétaire » et d'« ouvrier » devaient être étendues à l'« ouvrier du tertiaire », à l'« ouvrier social », à l'« ouvrier prolétaire »[3]. Seule la substantialisation de l'ouvrier a pu conduire à un tel aveuglement et à un tel renoncement aux interrogations et enjeux liés au salariat et à ses formes spécifiques d'aliénation. Je ne cherche pas à dénoncer le salariat alors que les mots et les perspectives manquent pour penser l'avenir, mais à mettre en question l'idée que la société salariale est un aboutissement car elle empêche de comprendre l'*actualité* de l'autonomie. Toutes les pensées qui ont encore quelque force aujourd'hui ont médité d'une manière ou d'une autre cette phrase de Marx : « Un certain rabougrissement de corps et d'esprit est inséparable de la division du travail dans la société. […] Elle attaque l'individu à la racine même de sa vie, c'est elle qui

la première fournit l'idée et la matière d'une pathologie industrielle. […] La subdivision du travail est l'assassinat d'un peuple[4]. » Ce « rabougrissement », qui se traduit par le processus d'aliénation et de mortification inhérent à l'expérience quotidienne de la dépossession de soi dans l'entreprise, trouve en partie sa source dans la perte de l'autonomie intellectuelle et créatrice du travailleur.

Jusque-là, le droit a protégé le travailleur en se fondant sur le caractère paradoxal et « mutilant » du salariat : l'aliénation temporaire de sa liberté pour accomplir une tâche sous le contrôle d'un autre. Cette relation paradoxale a par définition dépossédé le travailleur du résultat de son travail : « Même lorsqu'il est payé "aux pièces" ou "à l'acte", le salarié n'acquiert à aucun moment le droit sur la chose travaillée. Cette dernière ne participe jamais de l'échange des prestations[5]. » Pour le mouvement ouvrier, l'histoire du droit du travail a consisté à faire reconnaître cette aliénation et à en obtenir conventions et protections. En deux siècles de luttes, la condition ouvrière et, plus encore, salariale en a été profondément bouleversée. Robert Castel et Bernard Friot[6] ont montré, chacun à sa manière, comment, contre toute attente, le salariat est devenu un statut et a permis de desserrer la contrainte de la subordination à la loi de la valeur d'échange et l'épanouissement social de la citoyenneté en intégrant la classe ouvrière à la société. L'entrée dans le statut salarial a délivré le travailleur d'un assujettissement immanent au rapport contractuel, qui obligeait souvent, comme on disait autrefois, à « vivre au jour la journée », et a ouvert, tant au sein de la réalité vécue du salariat que dans les institutions associées à ce dernier, des espaces de liberté. C'est bien en effet autour de l'institution de la retraite que se constitue par exemple, selon Bernard Friot, au sein de la sphère du salariat un espace de travail libre. Pourtant, c'est bien contre l'aliénation et l'altération du sujet constitutives de la subordination au sein du salariat que les mouvements sociaux des années 1960 se sont massivement révoltés. La cristallisation de la société salariale et du statut de salarié a permis, notamment à la jeunesse, de pousser jusqu'au bout la critique d'un travail qui continuait à « faire face au travailleur » comme une puissance ennemie ; et d'affirmer au sein et hors du travail des temporalités échappant à la subordination. En ce sens, le mouvement de révolte fut tout autant interne qu'externe au salariat, s'y adossant pour pousser plus loin et sous toutes ses formes la libération du travail.

Il ne s'agit donc pas de faire table rase du salariat et de ses acquis institutionnels fondamentaux, mais de reconnaître que, dans son processus d'institutionnalisation, il a négligé, voire ignoré, la question de l'autonomie du travail et la critique du rapport d'altérité au principe de l'expérience salariée. Il s'agit ainsi de déplacer les enjeux pour élaborer un droit du travail qui soit tout à la fois au-delà de l'emploi et au-delà du salariat, un droit qui prenne certes en compte la subordination, mais qui reconnaisse aussi l'autonomie et réponde ainsi aux dissymétries de la dépendance économique. Ce n'est pas seulement le capital qui a mis le salariat en crise, c'est également la dynamique historique de révolte contre la subordination portée par le mouvement social égalitariste et antibureaucratique des années 1960. Le capitalisme n'a fait que tirer profit de ces mouvements critiques pour instaurer des modes d'exploitation ajustés à une transition politico-culturelle dans laquelle la force

conflictuelle et critique des mouvements s'est épuisée. C'est là précisément que réside l'enjeu polémique avec le mouvement ouvrier traditionnel et le parti qui a prétendu le représenter. L'un et l'autre se sont crispés, dans une haine où se mêlaient conflit de générations et conflit de classes, sur des identités industrielles et des rapports salariaux qui ne correspondaient plus aux transformations socioculturelles de l'époque. Ils n'ont vu dans les précaires qu'un sous-prolétariat de jaunes venant mettre en cause des acquis obtenus principalement *à* l'intérieu*r* de la grande entreprise fordiste[7]. La nouvelle force de travail « immatériel » n'a pas trouvé dans les structures et les solidarités ouvrières les relais qui auraient aussi pu contribuer à sa formation politique. Le nouveau travailleur postindustriel s'est construit dans l'ambivalence entre un modèle libéral, de plus en plus promu par des élites revenues des luttes anticapitalistes, et un modèle libertaire qui, s'il a fondamentalement nourri la critique de la division du travail et la contestation des rapports de pouvoir fondés sur le savoir, n'a pas réussi à porter des formes de solidarités et de luttes sur le terrain de l'économie. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'aveuglement de certains travailleurs, séduits par l'autonomie et par un certain type de représentation individualiste du social, à leur dépendance économique.

Aujourd'hui, la situation est particulièrement tendue, et il revient à chacun de prendre position face à un enjeu sociétal de premier ordre. Il faut s'attaquer aux corporatismes et aux différends surannés, qui se sont cristallisés dans de très fortes tensions historiques. Au moment où les nouvelles générations – mais pas seulement elles – s'engagent dans une critique en acte de l'expropriation de leur travail et aspirent de plus en plus ouvertement à une réalisation dans l'autonomie, il convient de sortir du préjugé faisant des précaires autant que des travailleurs indépendants les figures dupes ou traîtresses des luttes sociales.

On a vu cependant que l'autonomie recelait un certain nombre d'impasses et d'ambiguïtés, tant en ce qui concerne le travail que la consommation. Sergio Bologna a bien décrit, sous le concept de « domestication », le cadre où s'inscrivent ces impasses : « La première caractéristique du travail indépendant est la domestication du lieu de travail et l'absorption du travail dans le système des règles de la vie privée, même si les deux espaces, celui de l'habiter et celui du travailler, sont bien tenus distincts[8]. » Pour qu'il y ait domestication, il n'est pas nécessaire que le travail soit un travail à domicile ou effectué dans un contexte de coopération familiale ; l'ordinateur portable, par exemple, se prête à tous les lieux et permet de faire de tout moment privé un moment de travail indépendant. Cette domestication du travail crée en même temps les conditions de son possible inachèvement. Dans le cadre du travail autonome, en effet, le caractère « extérieur » du travail salarié disparaît et estompe le sentiment d'aliénation ; sentiment bien présent quand on travaille dans un rapport d'altérité et pou*r* u*n* autre. Cet effacement du sentiment d'aliénation est renforcé par le caractère souvent personnel, singulier du produit. Le travailleur autonome ne se sent pas dépossédé de son travail, puisqu'il continue de s'identifier à lui. Il porte parfois son nom (pige) ou entre nommément dans un générique (acteur ou technicien du cinéma), il fait corps avec lui-même (activité scénique ou journalisme télévisé), il y a accompli totalement une tâche (monteur),

etc. En réalité, le travail n'en est pas moins approprié, ou à tout le moins utilisé, par un tiers dont l'objectif est strictement mû par la logique marchande. Il en va de même là où, comme dans le cinéma, le collectif s'identifie avec un résultat, suit pour ainsi dire la chose produite, mais où le travail n'en fait pas moins l'objet d'une captation économique.

La relation étonnante à la frugalité, que nous avons vue précédemment, est l'autre grande conséquence de la « domestication » du travail. Ce rapport au « chez soi » semble tout à la fois satisfaire et épuiser le désir d'altérité et le besoin de trouver au-dehors, dans la consommation notamment, la principale source de gratification. Ce rapport à l'autoréalisation et à soi crée une forme de satisfaction très différente de celle que procure un travail « au-dehors » en ce qu'il comble un désir qui, sinon, serait pour une part investi dans la consommation. Le rapport au besoin est ainsi déplacé : la force d'attraction que possèdent les biens de consommation, en raison de leur contribution au standing social des individus, est relativisée.

Mais ce rapport à l'autoréalisation est aussi permis par l'adossement à un tiers – parents, conjoint(e), mari/épouse – qui apporte un soutien matériel. Cette reconduction d'une sorte de tutelle dans l'« autonomie » nous semble être l'un des grands enjeux de ce type de précarité. Comme nous l'avons vu, le passage de la *possession* à l'*usage* qui accompagne ce style de vie débouche certes sur une nouvelle représentation de la mise en commun des biens, mais elle génère parfois de nouvelles dépendances. D'un côté, l'orientation culturelle, singulière, du style de vie semble devenir exclusive et apparaît comme un frein au désir de possession. D'un autre côté, ce déplacement vers l'usage est sans doute le signe d'un appauvrissement de certaines fractions des classes moyennes. Celles-ci sont confrontées à une tension entre la gratification personnelle et la captation capitaliste d'un travail de plus en plus déprécié en raison d'une forte concurrence.

Le XXe siècle a été caractérisé par l'émergence d'une classe moyenne patrimoniale, ce qui constitue une transformation politique, économique et sociale considérable. Aujourd'hui, alors que le précariat tend à devenir endémique parmi les classes populaires, la précarisation touche aussi les classes moyennes. Celles-ci peuvent choisir de s'engager individuellement dans un processus de solidarité intergénérationnelle, rendu nécessaire par la dégradation des normes d'emploi et des rémunérations des travailleurs de la culture et plus généralement du savoir. Elles pallient ainsi les insuffisances d'un système qui traite de plus en plus ces jeunes travailleurs comme une main-d'œuvre bon marché et qui, au mieux, ne rémunère généreusement que les meilleurs d'entre eux[9]. Cette résistance individuelle a pour effet de creuser les inégalités parmi les travailleurs de la culture et du savoir en diminuant fortement les possibilités de carrière des fractions les plus populaires, qui n'ont pas la possibilité de mobiliser le soutien financier de leurs parents ou de leurs proches. Une autre option pour ces classes moyennes consisterait à affronter cet enjeu sociétal et historique majeur en sortant de l'orientation individualiste. Elles devraient alors s'inscrire dans une dynamique d'alliance avec les classes populaires, dont l'horizon n'est rien de moins qu'une guerre sociale contre la classe la plus riche[10] – ce 1 % qui vampirise 40 % de

la richesse mondiale et en détiendra encore plus si l'on ne met pas un terme à son avidité[11]. C'est la condition sin*e* qu*a* no*n* pour que la société postindustrielle ne répète pas les erreurs de la société industrielle et cesse d'engendrer des inégalités scandaleuses et de dégrader toujours plus la planète.

La frugalité et la simplicité que manifestent certaines fractions de la jeunesse issues des classes moyennes ou populaires qui ont fait le choix de refuser la fructification et la compétition capitalistes doivent désormais être retournées en mode de résistance et en manière de vivre et d'être ensemble. Car cette sobriété, « loin de prêter main-forte au tyran en soumettant le travailleur à la modicité du salaire[12] », peut être le ressort d'un art de vivre et d'une société alternative capable de prendre en considération les nouvelles contraintes écologiques. Sans doute ce point est-il moins manifeste que le précédent sur la « domestication » du travail, mais c'est bien là un point d'attaque de la démesure de la consommation que pourrait développer une politique du précariat. Les formes de vie plus frugales de certaines composantes sociogénérationnelles suggèrent une nouvelle relation à la marchandise, relativisée au profit de la richesse des interactions et de la créativité sociales, mais aussi une nouvelle pensée du commun, fondée sur les possibilités de collectivisation par le partage, l'usage, plus que sur la possession. De nouveaux espaces professionnels apparaissent, qui permettent non seulement de partager et de collectiviser un lieu et des instruments, mais aussi d'échanger des savoirs. Ils montrent comment la relation propriétaire à l'objet et au lieu est d'ores et déjà contestée en pratique et comment, à la figure dépendante évoquée plus haut, peut éventuellement se substituer la figure communautaire.

Car c'est aussi là où l'enjeu de réalisation et d'authenticité rencontre son épreuve éthique : dans un passage entre une vie parfois aux dépens des autres, et une vie e*n* commu*n* assumant l'exigence de réalisation et d'autonomie par la constitution d'espaces communautaires et de ressources collectives. Ces lieux de collectivisation peuvent nous aider à penser des formes de socialisation alternatives, au-delà de la seule sphère du travail. À partir du noyau socioculturel que représente l'expérience précaire et du déplacement de gravité qu'il suppose en termes d'autonomie et de consommation, il s'agit de construire de nouveaux liens. Pour l'heure, tâchons déjà de circonscrire ce que cette expérience porte comme nouvelles structurations des conflits et nouvelles formes de vie.

Nouvelles organisations et formes de vie précaires

Il faut comprendre l'ambivalence de la situation des précaires à partir de leur non-reconnaissance par des mécanismes collectifs susceptibles de les agréger ; leurs sociabilités sont d'une autre nature que celles qui se structuraient autour du paradigme bureaucratique caractéristique des organisations de la classe ouvrière. Certes, cela tient à un certain individualisme, mais pas seulement, loin s'en faut. Les figures hétérogènes, non conventionnelles, du mouvement ouvrier ont souvent fait les frais de l'institution des sécurités salariales qui se sont d'abord forgées dans les bastions syndicaux des grandes entreprises industrielles[13]. C'est la raison pour laquelle, dès leurs moments fondateurs, les mouvements de précaires ont souvent insisté sur l'absence de représentation. Lorsque, en 1982, le Syndicat des chômeurs a été fondé, son rôle fut clairement défini : représenter les chômeurs, ceux que les autres syndicats, les institutions données comme représentatives des salariés et des travailleurs ne représentaient pas. Au moment de la fondation, Maurice Pagat a utilisé des termes significatifs, sinon représentatifs, du malentendu entre une certaine idée du précariat et le syndicalisme institutionnel. Il a dénoncé un syndicalisme de nantis, le « triomphe du corporatisme », l'« absence de partage » ; il a suggéré de tirer un trait sur l'« emploi à vie » et sur l'« emploi à temps plein » ; il a revendiqué un « droit à l'errance, un droit à être différent, à vivre dans les marges »[14].

Les organisations qui ont suivi – AC ! (Agir ensemble contre le chômage), l'APEIS (Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires) ou le MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires) – ont conservé cette défiance à l'égard des injonctions syndicales et des mots d'ordre visant à subordonner l'action des chômeurs aux objectifs stratégiques des organisations salariales. On peut en voir l'illustration dans le débat qui, au plus fort de la lutte, en 1997, a opposé la plupart des porte-parole du mouvement au représentant de l'organisation de chômeurs de la CGT, « Les privés d'emploi »[15]. Face aux propos qui cherchaient à rappeler l'inscription des chômeurs dans la grande communauté des salariés, comme « privés d'emploi », les autres porte-parole ont insisté sur la reconnaissance publique du mot « chômeur », sur l'importance de la visibilité politico-médiatique du mouvement, ainsi que sur l'originalité des orientations sociétales soulevées par la lutte des chômeurs et précaires. Même lorsqu'ils cherchaient des formes organisationnelles plus horizontales entre associations de chômeurs et syndicats, leurs revendications concernaient d'abord les revenus et enjeux quotidiens des chômeurs, qui relèvent d'une territorialité propre : l'appartement avec ses dettes, ses traites, ses huissiers ; la ville avec l'enclavement de la pauvreté, le bassin d'emploi ; mais aussi le magasin, la moyenne ou la grande surface voisines parce qu'elles cristallisent les frustrations quotidiennes du chômeur[16]. Les luttes se sont en partie déplacées de l'entreprise ou de l'usine à la cité ou à la ville, où certains lieux sont plus particulièrement devenus les supports d'une visibilité collective et d'une interpellation du public ou du pouvoir politique.

Une politique du précariat, comme l'indiquent parfois certaines tendances actuelles du syndicalisme, passe par la recomposition des rapports entre organisation et mouvement, par la reconfiguration des lieux de la socialisation et de la lutte, et finalement par une réflexivité politique sur les orientations et les mots d'ordre des mouvements. Sans prétendre rendre compte de ces trois transformations, on voudrait en suivre les indices à partir du changement des conditions et des formes de vie précaires.

En effet, se décentrer de l'usine et plus généralement de l'entreprise a des effets tout à la fois sur ces conditions et formes de vie, et simultanément sur leurs relations aux luttes. Les nouveaux cadres de la socialisation et notamment du temps d'éducation et de formation hors de l'entreprise, la relativisation de la temporalité laborieuse circonscrite à l'entreprise, même si celle-ci s'étend parfois au-delà du temps effectivement prescrit, les divers mécanismes de pluralisation de l'identité parallèlement à l'identité professionnelle, le scrupule égalitaire dans les interactions de pouvoir, la distance à l'égard du commandement managérial, les intermittences, les mobilités et les chômages, tout ceci contribue à bouleverser le style des travailleurs et des luttes. Une constellation d'expériences apparaît ainsi à la périphérie de l'entreprise, qui interroge sur les modes et les possibilités de vie faisant de l'espace urbain un espace de socialisation. Autrefois, c'était la régularité de la temporalité et de la territorialité productives propres à l'entreprise qui distribuait la morphologie du monde urbain et organisait les mécanismes d'intégration et de socialisation de la communauté ouvrière, et plus généralement d'une communauté instituée autour du travail.

Les indépendants précaires : sociabilité, coopération, et socialisation

En ce qui concerne la zone grise réunissant à la fois des salariés et des indépendants du secteur de la culture, elle comprend des structures organisationnelles qui les socialisent aux confins de ces deux groupes. Ces socialisations permettent de désarticuler autonomie et solitude et de donner à la première une plus grande puissance d'être et d'agir en multipliant les liens et les médiations. Les expériences de « *coworking* », telles qu'elles émergent dans le souci tout à la fois de partager l'espace de travail et de le rentabiliser, ne sont pas seulement des structures *ad hoc* et sans significations sociétales fortes ; elles annoncent un premier niveau de prise en compte du collectif et des formes tacites de résistance à des contraintes et des rapports dissymétriques difficiles à soutenir seuls. Ces organisations réinvestissent d'ores et déjà l'autonomie d'une signification prépolitique. Les récits de création de ces lieux de collectivisation du travail ou de ces collectifs de travailleurs résonnent une nouvelle fois de l'ambivalence entre contraintes et possibles. Ils témoignent à la fois de la dégradation des conditions de travail – par exemple, chez les journalistes pigistes, la baisse des commandes autant que de la rémunération au feuillet, les pressions exercées par les journaux pour qu'ils financent eux mêmes leurs reportages[17]… – et, en dépit des aspects séduisants de la domestication, d'une certaine lassitude à l'égard de celle-ci : « Nous avions envie de nous réunir pour ne plus être chez soi du matin au soir et pour

matérialiser notre gamberge. […] Je bossais depuis deux ans chez moi et je tournais en rond. Je voulais dissocier ma vie privée et ma vie professionnelle[18]. »

La collectivisation du lieu est une mise en commun qui engage la construction réflexive de cette autonomie dans un mouvement de résistance et de solidarité. Ainsi, par exemple, ces journalistes précaires, quoique jeunes, n'ignorent pas les expériences antérieures du coopératisme et éventuellement les imaginaires utopiques du XIXe siècle, tandis que dans le même esprit d'autres projets d'organisation sont tentés. Les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) cherchent à se tenir à distance à la fois du salariat, dont certains ont éprouvé le caractère rebutant des hiérarchies et des contraintes, et de l'auto-entrepreneuriat, dont tous mesurent les risques. Elles visent à promouvoir un entrepreneuriat collectif, de manière à donner la possibilité à tout entrepreneur-salarié de devenir sociétaire et de participer à une entreprise partagée. Ces pratiques organisationnelles et sociétaires, dont on trouve de nombreux échos dans certaines structures associatives qui essaient de changer les relations au travail, au partage et au profit, n'ont pas un caractère politique systématique. Elles sont à la conjonction des styles et des besoins de sociabilité et de coopération des travailleurs autonomes et précaires, mais elles ont aussi une valeur indicative quant aux perspectives alternatives qui émergent aujourd'hui et qu'une politique du précariat pourrait synthétiser[19]. Elles mettent en pratique un usage communautaire dans un contexte de travail où le partage entre le professionnel et le personnel s'estompe. La relation à l'espace semble subvertir le professionnel et le privé, les seuils entre activité, vie individuelle et collective. La mise en commun introduit la possibilité d'une autogestion et d'une auto-organisation de soi d'un collectif de travail et de vie, et pose la question de sa reconnaissance sociopolitique et des dispositifs juridiques susceptibles de la soutenir. Au même titre, les expériences des coopératives, entre entrepreneuriat et salariat, posent la question d'une protection de l'autonomie et d'une possible continuité de la protection et de la rémunération dans le contexte de l'indépendance.

Précariat : de la communauté comme moment de réflexivité politique

Tous les indépendants ne sont pas dans ces dispositions. Les jeunes travailleurs intellectuels sont peut-être – en raison des technologies de l'information d'un côté, d'une solitude plus étroite de l'autre – plus enclins à chercher des moyens de socialisation. C'est moins évident pour les plus précaires, comme certains intérimaires de l'industrie ou du tertiaire, dont on sait qu'ils sont statistiquement très nombreux à occuper des emplois non qualifiés[20]. Un autre etho*s* et d'autres trajectoires biographiques expliquent que, souvent insérés dans des rapports conjugaux et familiaux compliqués (divorces, monoparentalité, etc.), ils vivent le temps et les sociabilités avec de tout autres contraintes. Bien qu'inscrits dans des collectifs de travail et dans un contexte effectif de subordination, ils ne sont pas intégrés au sein des entreprises et connaissent des vicissitudes domestiques qui entravent la socialisation militante et la solidarité. Il faudrait donc plutôt créer des types d'auto-organisations susceptibles de réunir et d'agréger les travailleurs dans la temporalité

discontinue de leur travail et de leur chômage. De leur côté, les femmes au foyer des milieux précaires peuvent se réunir ou être réunies dans le cadre d'interventions sociales et d'animations dont elles font tantôt un usage propre et tantôt un usage détourné[21]. Christopher Lash avait déjà évoqué, à propos des classes moyennes, les paradoxes de la sociabilité féminine des mères aux foyers des banlieues nord-américaines des années 1950-1960 en raison de l'assujettissement de leurs maris aux normes bureaucratiques. À travers leurs sociabilités locales, elles perpétuaient une présence effective dans la société civile, que les hommes avaient abandonnée à cause de la temporalité pendulaire imposée par le travail[22]. Il en va de même dans une certaine mesure pour les mères au foyer des milieux populaires des banlieues désindustrialisées. À la faveur de leurs temporalités spécifiques et de leurs pratiques quotidiennes du voisinage et de la ville, elles possèdent un potentiel de savoirs d'usage ou profanes, ainsi qu'un réseau de liens, qui peuvent avoir une fonction civique ou politique dans le contexte de la dégradation des quartiers. De leur côté, les hommes sont soumis à l'endoctrinement du workfare, livrés à l'incertitude des petits boulots et contraints par une nécessité naturalisée contre laquelle ils peinent à se révolter. Ils ne réunissent pas les conditions d'une socialisation, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de l'entreprise. Pourquoi, dès lors, ne prendrait-on pas la précarité à revers, par le pôle du quotidien et dans la reconstruction d'une dynamique de résistances par étapes qui iraient du quartier à l'entreprise ?

Travail précaire et socialisations territoriales

Pourtant, si le fait massif du travail précaire reste lié au salariat, il faut aussi saisir l'action et les solidarités au sein du rapport ténu à l'entreprise que suppose la gestion de la force de travail par l'externalisation. L'assise souvent communautaire, relationnelle mais aussi éventuellement professionnelle, du territoire peut permettre d'étayer ces actions et solidarités. Le territoire ménage le passage des liens primaires dans l'espace urbain aux structures organisationnelles et institutionnelles militantes. En Europe ou aux États-Unis, il apparaît souvent comme le support des recompositions et des dynamiques militantes des luttes de précaires, et les actions collectives font de l'ouverture sur l'espace public les ressorts d'une visibilité à l'échelle nationale ou internationale. Si le phénomène n'est pas nouveau, y compris dans le syndicalisme traditionnel en France – puisqu'il a permis de donner, au XXe siècle, un statut aux dockers en proie jusque-là au marchandage, en constituant des collectifs autour du noyau portuaire et en faisant prendre en charge les intermittences du travail par les employeurs –, il convient de l'actualiser au sein de luttes qui ne sont plus corporatistes et relèvent désormais d'enjeux sociétaux[23].

Aux États-Unis, certains syndicats, d'un commun accord avec les associations de citoyens, ripostent en sortant eux-mêmes des limites de l'entreprise et en élargissant les luttes. Ils sont en effet confrontés à ces « lieux de travail sans frontières » que sont les entreprises modernes, avec leurs réseaux de sous-traitance et de travailleurs externalisés[24]. En réarticulant la dynamique de contestation avec la base, ils cherchent à transformer leurs

structures pour encourager les mobilisations et les solidarités. Ils créent ainsi une autre configuration pour des actions collectives dont les acteurs sont faiblement intégrés et s'identifient peu à l'entreprise, mais tirent leurs repères et leurs sociabilités du quartier ou de la ville. Ainsi, syndicats et organisations plus ou moins formelles de citoyens exercent une pression sur les entreprises vi*a* des campagnes publicitaires, des piquets d'information et des dénonciations dans la presse locale. Ils rendent publiques les mauvaises conditions de travail et les transgressions du droit, les négligences quant à la formation des salariés, à l'égalité hommes/femmes, etc. Ils peuvent aussi publier annuellement des listes concernant la qualité des conditions de travail d'une entreprise en la comparant à d'autres, ou engager des opérations de « shaming » dénonçant le caractère honteux des pratiques managériales de l'entreprise. En manifestant devant celle-ci ou le siège de ses clients, il est possible d'alerter l'opinion publique sur le sort des salariés précaires ou des soustraitants qu'elle emploie. En provoquant l'indignation morale des entreprises clientes ou des concitoyens, on peut obtenir des effets sur les ventes ou les marchés ; l'entreprise dont l'image a été ternie peut alors se trouver obligée de réagir. Au XIXe siècle, le boycott de produits par les syndicats fut une arme économique puissante pour les travailleurs ; cet outil de lutte se révèle aujourd'hui à nouveau opératoire face aux entreprises malveillantes pour leur imposer des codes de bonne conduite.

Parallèlement, d'autres structures ont été créées, comme les Centers for contingent workers (Centres pour travailleurs occasionnels). Ceux-ci répondent aux besoins organisationnels des travailleurs précaires en intervenant auprès des médias et des entreprises pour les faire embaucher à temps plein, par exemple. Ils peuvent aussi associer à leurs actions des Églises, des institutions et d'autres organisations locales constituées par des liens de voisinage et de familiarité.

Si l'opacification des responsabilités et des rapports de dépendance est l'une des principales fonctions du travail précaire aux mains des employeurs, c'est en diversifiant les acteurs du conflit que l'on peut montrer et contester les dépendances économiques effectives. En effet, les grandes entreprises occultent leurs agissements en multipliant les chaînes de sous-traitants et les sociétés écrans. Que ce soit sur le territoire national ou dans les pays d'implantation, ces dernières apparaissent comme les responsables de la baisse du coût de la main-d'œuvre et de la dégradation des conditions de travail. Débusquer les réseaux de dépendance et les rendre publics est un enjeu collectif important dans la dynamique des luttes ; l'enjeu est de montrer que les accidents mortels survenus dans une usine en Chine ou au Bangladesh l'ont été sous la pression de grandes multinationales ayant leur siège en Europe ou aux États-Unis, ou que l'embauche de sans-papiers par des petites entreprises artisanales est suggérée par les entreprises commanditaires. Les syndicats doivent ainsi recourir aux compétences et à la capacité d'action d'organisations non gouvernementales pouvant enquêter sur les conditions de travail à l'étranger et sur les infractions au droit du travail, ou bien s'appuyer sur les structures associatives ou communautaires des travailleurs précarisés. Si, comme j'y ai insisté, l'intervention concrète au niveau local est un élément de

recomposition de la fragmentation artificielle des précaires, cette fragmentation à travers le monde demande d'envisager les luttes de manière « globale/locale », afin de débusquer les dispositifs qui rendent invisibles les travailleurs externalisés et occultent une exploitation éhontée.

On dira sans doute que ces actions ne sont pas méconnues en France. Mais la dynamique apparemment réformiste qui prend le capitalisme au mot de sa bonne conscience et de sa légitimité morale semble trop mièvre au discours de pseudo-radicalité qui a souvent cours ici et qui ne voit de contestation possible que dans une sorte de jusqu'au-boutisme. Il me semble au contraire que ces pratiques renouent avec une vivacité critique qui a caractérisé le mouvement ouvrier avant qu'il ne se cristallise en énoncés dogmatiques et en pratiques bureaucratiques. Les luttes des précaires témoignent souvent de cette ouverture sur le territoire et du changement des rapports avec les syndicats, qui ne sont plus que des interlocuteurs parmi d'autres. Les luttes menées depuis plusieurs années pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité ou pour le paiement majoré des heures de nuit dans la restauration rapide, souvent soutenues par la CGT, se sont aussi appuyées sur des sociabilités de quartier, des organisations et des collectifs étudiants ainsi que des organisations syndicales extérieures à l'entreprise[25]. En raison du caractère urbain du tertiaire, la rue prend une place fondamentale dans la mise en scène des luttes, dans la contestation d'inégalités d'autant plus criantes qu'elles s'affichent dans l'opposition entre le luxe du centre urbain et la faiblesse des rémunérations des employés ; elle est aussi le lieu d'agrégation de sociabilités militantes hétéroclites. La rue, tout en offrant un espace public de dénonciation et d'indignation, par exemple contre un employeur scandaleusement riche, dénaturalise les rapports de domination et convertit l'identité distincte, laborieuse, de l'employé (vendeur, serveuse, équipier, etc.) en identité commune, civile, partagée avec le consommateur ou avec les camarades venus soutenir la lutte.

Les syndicats doivent aussi tenir compte de la grande variété de salariés aux statuts et conditions de travail divers qui cohabitent, à travers la sous-traitance notamment, sur des « sites » d'emplois. L'idée n'est pas nouvelle : à la fin des années 1970, les militants cédétistes, analysant l'évolution du secteur tertiaire, avaient compris que la multiplication des statuts sur un même lieu de travail nécessitait de saisir les solidarités transversales à ces divisions. Cette question reste un enjeu important pour le syndicalisme aujourd'hui et suppose des pratiques militantes et des revendications originales[26]. L'exemple d'une lutte menée par la CGT dans le secteur du commerce illustre la manière dont l'action peut surmonter la fragmentation. Autour d'une grande enseigne gravitent une quantité de petits magasins dont la durée de vie est très brève. L'action du syndicat a visé à faire en sorte que les travailleurs du site disposent des mêmes droits quelle que soit l'enseigne ou sa branche d'activité, et à ce que les entreprises soient mises à contribution pour assurer l'effectivité des droits d'ancienneté, de salaire, de formation, etc.[27]. Il est ainsi possible d'articuler mobilité et sécurité à travers des régulations qui s'imposent aux pratiques patronales.

Si la réflexion sur un syndicalisme « de site » fait écho au thème cégétiste de la « sécurité

sociale professionnelle », elle intéresse pourtant directement notre propos sur les précaires, et ce de deux manières. Premièrement, au-delà de la nécessité de saisir parfois la logique globale/locale de l'exploitation, le caractère territorial des luttes met au cœur de l'action les unions locales et les structures de site. Les premières permettent de répondre aux demandes souvent très concrètes et juridiques des travailleurs précaires, éclatés et souvent isolés en raison de la multiplication des entreprises. Les secondes ont pour objectif d'étendre les droits et les formes de représentation au-delà de l'entreprise « organique » et de ses limites fictives. Deuxièmement, ce syndicalisme « de site » accentue le caractère pluriel des organisations de lutte et de rassemblement des précaires. L'enjeu relève certes de la contrainte même imposée par la fragmentation, mais aussi du souci de pluralité. La multiplication des structures et des groupes contribue au caractère horizontal des échanges et des communications dans l'action. La plurivocité des acteurs est une condition de la pluralité. Elle permet des jeux d'équilibre au sein des rapports de forces, mais plus fondamentalement un pluralisme communicationnel caractéristique de générations qui ont rompu avec la langue de bois et le dogmatisme partisan. Ne voir dans le souci du pluralisme ou dans la discontinuité d'engagements parfois *ad hoc* que l'expression d'une sorte de dilettantisme militant, et par conséquent l'avatar d'un individualisme narcissisme, est une erreur. Si cette horizontalité présente certes ses difficultés propres, elle permet d'échapper aux effets d'aveuglement que supposeraient des structures univoques et un engagement sans faille. La liberté de penser est en un sens à ce prix.

Nouveau type de travailleur, nouveau style d'organisation

Le souci de pluralité commence à émerger au sein même d'un syndicalisme qui tente d'échapper au fourvoiement bureaucratique du mouvement ouvrier. Certaines jeunes organisations syndicales, mais aussi certaines structures collectives, semblent en effet présenter une configuration militante originale qui épouse les nouvelles relations à la pluralité. La « forme coordination » est récurrente dans les luttes sur le terrain du travail en France depuis les années 1980 ; elle a donné en partie naissance à Sud et à Solidaires, dont nombre des fondateurs avaient préalablement été les porte-parole des coordinations des infirmières, des cheminots, etc. On la retrouve aujourd'hui dans le mouvement des intermittents du spectacle, qui expérimente une organisation démocratique à fois dans la prise de décision et dans la construction des savoirs[28].

Par leur dimension plurielle et, pour certaines d'entre elles, par leur refus des hiérarchies et des clivages socioprofessionnels (coordination des intermittents et précaires), par leur capacité d'ouvrir les engagements sur des espaces militants latéraux, comme certains syndicats (Sud et Solidaires), ces nouvelles pratiques organisationnelles témoignent d'un refus de discriminer les types d'actions et d'une subversion de la division et de la segmentation de l'activité militante. Elles produisent aussi des structures parallèles et participent à une créativité organisationnelle, comme Sud a pu le faire en créant AC !, le RAI (Réseau d'alerte contre les inégalités) et d'autres associations encore[29]. De ce point de vue,

ces nouvelles pratiques sont symptomatiques d'une défiance à l'égard du caractère mortifère de la spécialisation ; c'est le souci même de l'autonomie qui se retrouve dans le type de militantisme et d'action collective de ces organisations syndicales. Passés par des itinéraires et des carrières hybrides[30], souvent engagés dans des styles de vie alternatifs, des pratiques multimilitantes, forgés dans des épreuves et des défis biographiques, ces militants sont en phase avec les sensibilités des travailleurs intellectuels précaires ; ils sont inscrits dans une multiactivité et dans des épreuves et expériences au croisement de l'individuel et du professionnel. Ils cherchent constamment à déjouer le rapport savoir/pouvoir, qui a constitué le paradigme de la domination technocratique moderne et a nourri les dévoiements de la politique au sein du marxisme orthodoxe, dans le fonctionnement des organisations. C'est dans l'action et dans une acception de la politique associée à l'expérience collective de l'action que se déterminent les rôles et les tâches de chacun.

Au-delà de la dimension professionnelle ou catégorielle, la Coordination des intermittents et précaires (CIP) « coalise des affinités[31] » et fait de la place à des parcours divers, mais aussi à des expériences socioprofessionnelles hybrides dans lesquelles ont été éprouvés autonomie et savoir-faire originaux. Dans sa recherche d'horizontalité, la « forme coordination » fabrique un processus de production de savoirs et de délibérations collectives qui s'alimente de la prise de parole des uns et des autres. Celle-ci a lieu au sein de commissions créées spécifiquement chaque fois qu'une question nouvelle surgit.

On pourrait trouver un écho de cette sensibilité politique parmi les récents mouvements sociaux qui sont apparus dans les pays développés autour de la contestation des inégalités. Des mouvements comme celui des « Indignés » ou d'Occupy Wall Street ont délibérément cherché à fonctionner sans leaders, tant locaux que nationaux, et se sont montrés particulièrement attentifs aux mécanismes de confiscation de la parole. Les rassemblements mus par des modèles de socialisation « plats » n'ont pas eu de porte-parole, chacun étant censé s'autoreprésenter. On peut même considérer qu'ils ont fait de la promotion du commun et de l'ordinaire l'argument de la légitimité de leur apparition et de leur existence collective. « Nous sommes des personnes normales et communes », « Nous sommes comme toi », déclare ainsi le manifeste des indignés espagnols.

L'attention scrupuleuse aux conditions de la prise de décision au sein des assemblées générales, la recherche de modalités spécifiques de communication pour atteindre le consensus témoignent de cette présence du quelconque et du scrupule égalitaire[32].

Différences et convergences

C'est une pluralité de conditions et d'expériences qui caractérise l'expérience précaire, et par conséquent la « politique du précariat ». Au sein de cette pluralité, ce ne sont pas tant les faits que le sens qui s'avèrent décisifs. C'est en mettant un sens sur le tort de l'exploitation et de la subordination que le mouvement ouvrier a pu surmonter une disparité de conditions et d'expériences qui allait de l'artisan au manœuvre, du « sublime » à l'OS[33] et il en va un peu de même pour le mouvement des précaires. S'il ne s'agit pas de soumettre la politique du précariat à une théorie, encore moins à une lecture objectiviste qui supposerait une détermination en « dernière instance », voire une théorie économique du précariat, il s'agit d'indiquer une orientation à partir des tendances sociales jusque-là repérées. La question précaire s'inscrit fondamentalement dans une extériorité à l'entreprise et à sa structure pour ainsi dire organique. C'est sur ce fait commun que se dessine une diversité d'expériences où se découpent, d'un côté, le geste stratégique de la domination capitaliste à travers la fragmentation et l'invisibilisation des travailleurs, mais aussi l'optimisation de la main d'œuvre, et, de l'autre, ce geste sur lequel j'ai longuement insisté parce que je le considère comme celui qui contient le potentiel d'une politique du précariat : le gest*e* d*e* l'échappée. C'est en effet de ces échappées, de ces tactiques de l'écart qu'émergent les hybridations et les figures du « précaire » comme « double » : entre subordination et autonomie, entre travail et activité. Le spectre décrit par ces tensions comporte toutes les figures du dénuement, et de la contrainte, mais aussi du détournement, de l'affirmation, du conflit.

La politique du précariat doit faire droit à cette multiplicité d'expériences autant que de conditions en partant de manière affirmative de tout ce qui, dans cette extériorité de fait, peut être le ressort de plus d'autonomie, de plus de démocratie. La politique du précariat doit chercher comment, dans cette extériorité inhérente aux nouvelles configurations du travail, il est possible de trouver et de réinventer des protections sociales, mais aussi d'approfondir les dynamiques démocratiques – une démocratie que, en adéquation aux conditions techniques et organisationnelles des sociétés contemporaines, je qualifierais de « *postindustrielle* ».

Ce que j'ai cherché à faire tout au long de ce chapitre, c'est à montrer comment – face aux arguments dirimants de la perte et de l'échec dont les tours et les détours nourrissent tantôt une sorte de radicalité jusqu'au-boutiste, tantôt la nostalgie d'un âge d'or de la « société salariale » –, il était possible de saisir au sein de nouvelles sociabilités des mécanismes de résistance susceptibles de faire reculer les opacifications et les assignations des organisations capitalistes. Le propre des sociétés contemporaines réside aussi dans leurs capacités plastiques et communicationnelles à lier ce que le capitalisme a délié, à éclairer ce que le capitalisme a rendu opaque à des fins de domination. Il est possible, à partir de là, de penser de nouvelles régulations et un nouveau pouvoir des travailleurs. C'est l'un des points de convergence d'une politique du précariat : viser non pas tant et absolument à la seule

réintégration au sein de l'entreprise, mais créer les conditions pour que ce qui est fragmenté ne le soit plus. Entreprises donneuses d'ordre et sous-traitantes, salariés intégrés et travailleurs externalisés constituent un même procès de production. Au-delà des segmentations, il y a une responsabilité, partagée par l'ensemble des entreprises et plus particulièrement des grandes firmes donneuses d'ordre, en ce qui concerne les conditions de travail et les rémunérations de l'ensemble des travailleurs appartenant à un même « collectif ». Il est possible dès lors de réclamer une homogénéisation des rémunérations, de maintenir une ancienneté et des droits audelà de certaines mobilités, d'empêcher le turn-over des petites entreprises gravitant autour de la firme donneuse d'ordre, de mettre en œuvre des mécanismes de représentation des salariés allant du bas vers le haut de la chaîne de sous-traitance. Comme nous l'avons vu, certaines luttes et pratiques syndicales vont dans ce sens et il est possible, dans un contexte international, de faire en sorte que la transgression des normes et des engagements contractuels au sein de la chaîne des diverses entreprises puisse être jugée et arbitrée dans les tribunaux du pays de la firme donneuse d'ordre au titre de sa responsabilité[34]. Plus généralement, la catégorie de « dépendance » devient juridiquement décisive et peut se substituer à celle de « subordination ». C'est en référence à celle-ci qu'il est possible de rendre compte des dissymétries qui non seulement traversent la relation des indépendants aux entreprises mais aussi la relation entre firmes et sous-traitants. En mobilisant davantage la notion de « dépendance économique » que celle de subordination, il est possible de comprendre l'exploitation de la force créative et productive des entreprises sous-traitantes autant que celle des collectifs et des individus ; par conséquent, il est possible de s'opposer à l'iniquité des relations de travail et de contrebalancer le pouvoir des entreprises.

La démocratie industrielle a eu pour fondement la coparticipation conflictuelle aux décisions et a voulu donner aux travailleurs un titre à l'exercice quotidien de la capacité de direction. La « démocratie postindustrielle » doit chercher, face au pouvoir des actionnaires, les conditions dans lesquelles ce titre à « diriger » peut désormais s'exercer dans le cadre d'entreprises qui, sous l'effet de l'externalisation de la main-d'œuvre, ont perdu leurs limites et leurs frontières. La démocratie postindustrielle doit se manifester dans la reconnaissance des droits et des pouvoirs de discussion sur les orientations de l'entreprise des divers segments qui, de la sous-traitance aux travailleurs atypiques, en composent la structure nationale et internationale. Elle doit s'étayer sur la complexité des mobilités, des hybridations, des fragmentations et la diversité des statuts que nos capacités communicationnelles devraient désormais nous permettre de surmonter. Chaque individu est souvent à l'intersection du travail et de l'activité, d'associations et d'institutions ; c'est aussi dans le cadre de ces intersections que devrait se manifester la participation des travailleurs aux décisions au sein des entreprises.

À partir de cette nouvelle figure de la démocratie du travail et de l'activité, c'est-à-dire aussi de la formation, les rapports aux émotions et à leurs expressions pourront être pensés autrement, les affects et les désirs d'autonomie trop longtemps retenus par la violence

disciplinaire et la division du travail pourront finalement être libérés.

Aujourd'hui, diverses formes s'expriment pour mobiliser la diversité des précaires. Elles sont probablement encore à l'état naissant dans les agencements collectifs pluriels qui réunissent syndicats, associations, groupements de citoyens, mais il n'est pas d'autres moyens sans doute que de respecter cette pluralité qui tout à la fois manifeste l'ancrage du travail dans la société et l'importance des passages entre sphère sociale et sphère entrepreneuriale. Derrière ce que d'aucuns désignent sous le mot fourre-tout et souvent disqualifiant d'« individualisme », il y a d'abord l'enjeu fondamental de la pluralité comme condition de la liberté. Comme en témoignent les exemples précédents, diverses formes sociales apparaissent pour organiser de manière autonome les coopérations : pratiques de partage d'un lieu de travail et de socialisation, structures collectives de sécurisation des parcours professionnels, création de « coordinations » pour favoriser un certain type de délibérations et de prises de décision. Dans ces auto-organisations ouvertes qui émergent ici où là, se constituent aussi des combinaisons nouvelles de la démocratie postindustrielle ; elles sont les principaux foyers extérieurs de cette démocratie[35].

Notes du chapitre 3

1. Denis GIORDANO, *Lavorare nell'economia informale*, *op. cit.*

2. Alain SUPIOT, « L'esprit de Philadelphie. Entretien avec Antonella Corsani », *Droit social*, nº 4, 2010, p. 451.

3. Antonio NEGRI, *La Classe ouvrière contre l'État*, Galilée, 1978.

4. Karl MARX, *Le Capital*, livre I, Chap. XIV, section V. La dernière phrase est une citation de David Urquhart.

5. Alain SUPIOT, *Critique du droit du travail*, PUF, 1994, p. 60.

6. Le premier dans*Les Métamorphoses de la question sociale*, *op. cit.*, le second dans *Puissance du salariat*, La Dispute, 1998.

7. Il faut ici faire exception pour ce qui concerne la CFDT des années 1970-1980 et donc d'avant le recentrage, attentive au nouveau style de salariat et de rapport au travail.

8. Sergio BOLOGNA et Andrea FUMAGALLI, *Il lavoro autonomo di seconda generazione. Scenari del postfordismo in Italia*, Feltrinelli, 1997.

9. Selon le principe du « *Winner-Take-All* ». Voir R. H. FRANK et Philip J. COOK, *The Winner-Take-All Society. Why the Few at the Top Get So Much More Than the Rest of Us*, Penguin, 1995.

10. On retourne ici l'argument de Waren Buffet: « C'est une guerre de classes, et c'est ma classe qui est en train de gagner. »

11. C'est le ratio évoqué par Joseph E. Stiglitz dans son célèbre article de *Vanity Fair* demai 2011, « Of the 1%, by the 1 %, for the 1% ».

12. *Louis-Gabriel Gauny, le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 101.

13. Pour une synthèse récente et engagée de cette histoire, voir Bruno TRENTIN, *La Cité du travail. Le fordisme et la gauche*, Fayard, 2012.

14. « Entretien avec Maurice Pagat », *Les Temps modernes*, 1987, nº 296-297, p. 294.

15. Pour les minutes de l'intense débat qui opposa les diverses organisations de chômeurs à la CGT, voir « Les chômeurs en mouvement », *Société française*, 9/59, avril-mai-juin 1997.

16. Par exemple Charles HOAREAU, « Marseille 97-98 », *Les Temps modernes*, nº 600, juillet-septembre 1998.

17. Nous suivons pour partie les témoignages publiés dans *Libération*.

18. Voir aussi Pierre TESSIER, « Les bureaux de pigistes comme outils de mise en commun. L'exemple du Terrier

d'Hégésippe », *in* Marie-Christine BUREAU et Antonella CORSANI, *Un salariat au-delà du salariat ?*, Presses universitaires de Nancy, 2012.

19. Catherine BODET, Noémie DE GRENIER et Thomas LAMARCHE, « La coopérative d'activités et d'emploi à la recherche d'un modèle productif », *Revue internationale de l'économie sociale*, nº 329, 2013. On s'inspire aussi de communications récentes de Marie-Christine Bureau et Antonella Corsani sur les entrepreneurs salariés.

20. Patrick CINGOLANI, *La Précarité*, *op. cit.*

21. On s'inspire de divers travaux du collectif Rosa Bonheur et plus particulièrement de l'article « Crisis y economìa moral en Roubaix », *loc. cit.* On saluera cette expérience de mise en commun de la recherche de ce collectif de jeunes chercheurs.

22. Christopher LASCH, *Les Femmes et la vie ordinaire*, Climat/Flammarion, 2006.

23. Michel PIGENET, « Bûcherons, dockers, des expériences syndicales au cœur du salariat précaire », *in* Paul BOUFFARTIGUE et Sophie BÉROUD (dir), *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*,La Dispute, 2009.

24. On reprend ici une expression de K. V. W. STONE, dans *From Widgets to Digits. Employment Regulation for the Changing Workplace*, Cambridge University Press, 2004, dont on s'inspire dans les lignes qui suivent.

25. Voir Évelyne PERRIN, *Chômeurs et précaires au cœur de la question sociale*, La Dispute, 2004.

26. « La classe ouvrière éclatée ? », *CFDT aujourd'hui*, novembre-décembre 1979.

27. Nous tenons cet exemple de lutte d'une recherche de Bernard FRIOT, « La revendication de nouveau statut du travail salarié et de sécurité sociale professionnelle à la CGT », dans le cadre de l'enquête DARES, « Syndicalisme et action collective face aux différentes formes de flexibilité du travail et de l'emploi », 2005.

28. « L'expérience de l'"expertise" au sein du mouvement des intermittents a permis de déplacer le combat sur le terrain même de la production du savoir-pouvoir », *in* Marie-Christine BUREAU et Antonella CORSANI, « Action collective et fabriques instituantes aux marges du salariat », Journée internationale de sociologie du travail, Lille, 2014.

29. On puise ici dans les travaux de Jean-Michel Denis et plus particulièrement dans Sophie BÉROUD, Jean-Michel DENIS *et al.*, *L'Union syndicale solidaire, une organisation au miroir de ses militants*,Convention de recherche solidaire, 2011.

30. Nous prenons au sérieux la phrase d'Annick Coupé, porte-parole du groupe des dix, déclarant que Sud PTT a été fondé par des « intellectuels déclassés », mais nous l'entendons plus particulièrement comme la métaphore d'une manière d'être et d'une configuration biographique liée à l'hybridation, telle que nous l'avons entendue jusqu'ici.

31. Marie-Christine BUREAU et Antonella CORSANI, « Action collective et fabriques instituantes aux marges du salariat », *loc. cit.*

32. On s'appuie ici plus particulièrement sur trois livres : David GRAEBER, *Comme si nous étions déjà libres*, *op. cit.*,Manuel CASTELLS, *Networks of Outrage and Hope*, *op. cit.* et Manuel CASTELLS, Joa˜o CARAÇA et Gustavo CARDOSO, *Aftermath. The Culture of Economic Crisis*, Oxford University Press, 2012.

33. On trouve bien évidemment une illustration de la mise en sens de ces disparités qu'on évoque ici très allusivement dans le grand livre de Edward P. THOMPSON, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, *op. cit.*

34. On s'inspire ici de l'article de Nelson LICHTENSTEIN, « Two cheers for vertical integration. Corporate governance in a world of global supply chains », 2014 (disponible sur le site http://rt18.hypothese.org), notamment en ce qui concerne la dimension internationale de la soustraitance à partir de l'exemple bangladeshi.

35. On pourrait voir aussi dans les *hackerspaces* et les « *fab labs* », qui apparaissent autour de l'univers informatique, une illustration de ces autoorganisations. Voir à ce propos, notamment, les récents travaux de Isabelle BERREBI-HOFFMANN, Michel LALLEMENT et Marie-Christine BUREAU, « La culture collaborative transforme-t-elle le travail ? », Journées du JIST, 2014.

CHAPITRE 4

Révolutions précaires et avenir de l'émancipation

Les pratiques latérales des précaires – qui brouillent et détournent l'ordre des places sociales et professionnelles, leurs échappées dans l'activité comme zone possible de réalisation de soi – rejoignent les nouvelles autonomies qui, aux confins du travail précaire et du travail indépendant, apparaissent de plus en plus massivement aujourd'hui et gagnent dans des dispositifs nouveaux le salariat lui-même. Dans une perspective globale sur certaines tendances de l'évolution du travail salarié, Alain Supiot a ainsi résumé la situation : « Les salariés se trouvent davantage soumis en pratique à des obligations de moyens. Il en résulte une beaucoup plus grande latitude dans l'exécution de leur travail, et une libération de leurs capacités d'initiative. La contrainte ne disparaît pas, elle est intériorisée. Un nombre croissant de travailleurs salariés opèrent ainsi dans des conditions qui ne diffèrent pas sensiblement dans les faits du travail indépendant d'un sous-contractant[1]. » L'autonomie se donne ainsi sous les figures diverses du salariat, d'un travail de fait dans la « zone grise » entre indépendance et salariat ou bien encore sous les traits d'une activité parallèle ou totalement disjointe du salariat. Travai*l* e*t* activi*té* s'hybrident et multiplient d'autant les contextes de l'autonomie.

Élargir les protections et les cadres de la prise de décision

De fait, la période actuelle est caractérisée par la réduction du temps social consacré au travail, et plus particulièrement au travail salarié, et par l'émergence de l'activité, par sa place et son intrication toujours plus grande dans la vie sociale et économique. Sous des traits divers, le désir d'autonomie va chercher les conditions de son épanouissement dans cette sphère originale. Si, en effet, le temps explicitement consacré à un travail subordonné ou dépendant d'un rapport marchand diminue, cela ne suppose pas pour autant que le reste du temps social soit consacré au loisir, comme l'avaient pressenti les prophètes de cette même civilisation[2]. Tandis que le temps consacré aux études, aux soins – notamment aux soins des enfants et des personnes âgées – prend une importance sociale toujours plus grande, donnant à la catégorie de « formation » une place centrale, émergent de façon foisonnante une multitude d'activités qui, de l'amateurisme aux autodidaxies diverses, repeuplent la société de l'autonomie et du désir d'autonomie[3]. Nettement retenue à l'extérieur dans le contexte disciplinaire et bureaucratique, l'activité, à la faveur de la crise de l'hégémonie du temps salarial, surgit sous de multiples formes et des manifestations hétéroclites. Elle démontre la diversification d'un « travail à côté » qui ne se borne plus à la seule sphère du jardinage ou du bricolage comme hier, mais gagne la sphère des activités tertiaires et l'espace de communication et de socialisation que sont les nouveaux médias Internet. Parallèlement à cette poussée multiple apparaissent de manière massive des hybridations complexes entre travail et activité, soumises cette fois à des encadrements législatifs plus ou moins nouveaux, tels le bénévolat, le volontariat ou les stages. Les uns et les autres portent les signes d'une prise de distance à l'égard de l'assujettissement aux logiques du profit et d'une quête de coopérations alternatives à l'organisation capitaliste, mais entretiennent néanmoins un rapport contrarié à la subordination et à la dépendance. Ainsi, la « collaboration désintéressée » qu'est le volontariat donne droit à une indemnité qui n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération et permet des dépassements horaires au-delà des 35 heures, et le stage, tout en faisant l'objet d'une convention et d'une rémunération forfaitaire, trahit parfois sa mission formatrice au profit de simples tâches astreignantes. L'un comme l'autre peuvent s'inscrire à la marge dans des stratégies d'externalisation et d'ajustement de la main-d'œuvre relevant du processus de précarisation[4].

Il ne s'agit certes pas d'ignorer ici une ambivalence que nous avons constamment mise en avant. Les figures de l'autonomie qui, de l'indépendance à l'activité, émergent en ce début de XXIe siècle, ne sont pas une libération du travail ou du travailleur, elles s'accompagnent de nouvelles conditions d'assujettissement et de captation du travail. À la normalisation des actes qui caractérisait le modèle taylorien, succède, nous dit Alain Supiot, une « normalisation des personnes » : « Il s'agit de se comporter "comme si" l'on était indépendant. Les normes de gestion mettent en scène la fiction d'un salarié à son compte[5]. » Sans ignorer ou nier cette dimension négative, on a aussi cherché tout au long de ce livre à

démontrer le ressort alternatif et adversatif de l'autonomie. En effet, les tensions engendrées par cette liberté sont explicitement ressenties par le salarié enjoint d'être « indépendant », et le degré de réflexivité engagé dans le travail autonome met, de fait, le travailleur en contradiction avec la domination dans le procès de travail. L'argument de l'intériorisation de la norme est à soi seul insuffisant pour rabattre cette forme d'indépendance salariale sur la catégorie d'aliénation. Norbert Elias a montré que cette intériorisation, et plus généralement le passage d'une extériorité normative et disciplinaire à une intériorité autorégulée, marchait de pair avec le procès de civilisation[6]. Dans l'exercice même de cette « autonomie contrôlée », ou assujettie, il y a une dimension formatrice du sujet absente de l'extériorité disciplinaire et taylorienne.

On ne saurait ainsi concéder aux sociologies contemporaines qui font de l'« autonomie » la figure nouvelle de l'assujettissement ce mot par lequel nous souhaitons penser l'horizon d'émancipation. Celles-ci ne font en effet que réitérer, au nom d'une radicalité qui ne peut plus avoir cours et n'est devenue rien d'autre qu'une rhétorique pseudo-savante, une défiance historique au sein du mouvement ouvrier et syndical : celui-ci a constamment ignoré les aspirations de la base et fait de la subordination à l'ambition révolutionnaire, avec son enjeu stratégique de la prise du pouvoir, le seul horizon de la classe ouvrière. Cette vision par le haut – c'est-à-dire aussi par l'État, dont il fallait s'emparer, et par les appareils d'État, qu'il fallait investir – s'est installée comme une idéologie dominante de la gauche et plus singulièrement du communisme stalinien. Tout au long du XXe siècle, elle s'est fondamentalement compromise avec l'idéologie technocratique et positiviste sous toutes ses formes et a adhéré au taylorisme et au fordisme. Elle a constamment subordonné la politique au développement technique et à la rationalité stratégique, comme l'avait fait Marx dans une sorte d'égarement positiviste à l'époque de L'Idéologie allemande, conditionnant l'abolition de l'esclavage à l'apparition de la « machine à vapeur et de la mule-jenny[7] ». Elle a réprimé les expressions libertaires de l'autogestion et de la conception politique du quotidien et de l'entreprise, abandonnant de fait les potentialités de vie héritées du projet d'« abolition du salariat » et de la transformation des rapports sociaux au travail. Elle a mis l'accent sur une politique distributive qui, tout en nourrissant souvent les corporatismes, a fait du salaire et de ses augmentations la compensation de la fragmentation et de la confiscation du savoir ouvrier[8]. Pour toute une sociologie, la classe ouvrière s'est cristallisée dans l'identité industrielle et a strictement adhéré à sa place dans les rapports sociaux de production, dont l'évolution technique et finalement la Révolution devaient engendrer l'émancipation. Selon une telle représentation, il est bien difficile de comprendre la constante résistance politique et démocratique des ouvriers à l'ordre technocratique et leur aspiration à la libération ; on continue de nous expliquer que la conscience prolétarienne ne pourra venir que par le haut et que, livrés à eux-mêmes, les ouvriers ne pourront jamais qu'adhérer à l'ordre dominant. En France, cette sociologie a produit de nombreux poncifs : identité de classe naturalisée à partir d'une représentation défective de l'être populaire, disqualification de toute manifestation d'émancipation sous les traits honnis du « petit-bourgeois »[9].

Or c'est précisément tout l'inverse que permettent de ressaisir les diverses figures d'écarts qui émergent du lieu même du travail et qui attestent de l'activité critique des travailleurs : non pas seulement une classe sociale qui négocie institutionnellement la limitation de sa liberté et de son savoir-faire, mais un mouvement toujours plus puissant, depuis les révoltes des années 1960 et le déclin progressif de l'idéologie stalinienne, d'aspiration à un travail libéré, ou à tout le moins à une libération du travail entendue comme échappée dans l'activité. Ce à quoi aspire une politique du précariat, c'est à la revitalisation de l'idée démocratique dans la sphère du travail, à penser à nouveaux frais les conditions de cette démocratie dans un contexte de déstructuration de la morphologie sociale de l'entreprise *via* l'externalisation et la multiplication des segments dépendants. Ce à quoi invite ce livre, c'est à réfléchir à l'avènement d'une « démocratie postindustrielle », à savoir une démocratie où – sans déterminisme technologique – le tournant des nouvelles technologies de l'information et de la communication engage une recomposition de la sphère du travail et permet le développement de potentialités nouvelles pour le processus d'autoréalisation individuel et collectif des travailleurs. Cette démocratie postindustrielle suppose au premier chef une régulation juridique et politique des rapports de production adéquate aux multiples formes d'externalisation de la main-d'œuvre. Il s'agit, comme divers exemples l'ont montré, de donner par la lutte autant que par le droit un mode d'intégration spécifique aux mécanismes de fragmentation qui ont été produits par la « désintégration verticale ». Autrement dit, il s'agit bien de sécuriser des mobilités qui ne sont pas seulement celles imposées par les entreprises et les marchés, mais aussi celles de la société, où de nouveaux comportements se développent parmi les travailleurs. Il s'agit aussi de faire droit à la place toujours plus grande de la formation et de la culture qui se manifeste dans une multiactivité qui n'est pas seulement professionnelle ou salariale, mais relève de l'épanouissement personnel des individus et des formes d'expression de la société. Autrement dit, il s'agit d'encourager par tous les moyens les possibilités de formation et de reconversion professionnelles dans une société qui ne cesse de changer et dont le changement est la condition de la vitalité intellectuelle ; mais il s'agit aussi de reconnaître les types de formations et d'expressions qui ne sont pas directement assujettis à la valorisation capitaliste mais contribuent et à l'autoformation des sujets et au développement socioculturel de la société. Il s'agit, enfin, d'organiser un type de participation, de représentation et de conflictualité qui intègre ces segmentations, ces autonomies et ces indépendances nées de la transformation de la structuration du travail. L'enjeu est que les travailleurs indépendants ou périphériques puissent autant que les autres discuter et délibérer des orientations et de la direction des entreprises donneuses d'ordre. La multiplication des externalisations ne doit plus engendrer la marginalisation, voire l'exclusion, du travailleur, mais doit être l'occasion, par la reconnaissance des interactions de fait entre ces travailleurs et l'entreprise, d'une responsabilisation de cette dernière jusque dans ses segments périphériques.

Ce sont les travaux d'Alain Supiot qui permettent de penser le mieux l'articulation du

social (les protections) et de la démocratie (les conditions de la décision) dans une société postindustrielle. Loin de rabattre l'autonomie sur l'assujettissement, il fut parmi les premiers à chercher à en soutenir les possibilités. Bien loin de la crispation sur le salariat et la société salariale, il insiste sur l'idée d'« état professionnel des personnes[10] ». Le droit doit « viser la personne et l'assurer de la continuité d'un véritable état professionnel » de manière à prendre en compte la diversité des positions du travailleur sur le marché. Autrement dit, le droit doit accompagner la personne dans ses mobilités multiples, ses changements d'emploi et ses diverses activités. L'idée d'« état professionnel » devrait permettre d'étendre la carrière du travailleur aux sphères de l'activité et aux sphères relevant du non-marchand : activités familiales, civiles, civiques, apprentissages, formation, etc. ; elle vise à augmenter l'autonomie du sujet individuel et collectif en lui donnant la possibilité d'expérimenter le travail et son organisation. Cela répond à l'enjeu soulevé au début de ce livre avec Gorz : prendre en compte la multiactivité en en neutralisant l'assujettissement à la logique capitaliste et à celle du profit. Échappant à l'hégémonie du paradigme de l'emploi sur le travail, la notion d'« état professionnel » ouvre ce dernier à de nouvelles possibilités d'autonomie. Elle cherche ainsi à établir un nouveau rapport à la créativité, à l'intelligence et à la multiplicité coopérative : le travail ainsi conçu n'est plus seulement un emploi qui enferme le travailleur dans une tâche unique, à vie, il est transformé en multiactivité ; il abandonne son caractère séparé pour prendre sa source dans une intériorité individuelle et coopérative.

La politique du précariat vise avant tout à libérer le travailleur, autrement dit à garantir son plein épanouissement et à pousser l'ambition de l'autonomie jusqu'à son terme. Elle cherche à donner à chacun la possibilité d'exister par ses œuvres, autrement dit à développer ses capacités personnelles dans une activité utile à la collectivité. Toutefois, au-delà, l'enjeu de l'autonomie du travail se rapporte à la dignité du travailleur et à son autonomie sociopolitique. Il faut articuler liberté au travail et liberté civique. Dans une perspective proche de celle d'André Gorz et de sa critique des effets mutilants de la division du travail, Simone Weil précise : « Nulle société ne peut être stable quand toute une catégorie de travailleurs travaille tous les jours, toute la journée, avec dégoût. Ce dégoût dans le travailaltèrechezlesouvrierstoutelaconceptiondelavie, toute la vie[11]. » La remarque reste vivante à l'heure où les nouvelles techniques de management produisent leurs effets délétères sur le psychisme et la sensibilité des travailleurs, où le taylorisme a repris du service dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication[12], comme le démontre l'âpreté du travail des employés des centres d'appels[13], où la mondialisation du travail et la sous-traitance mettent en cause jusqu'à l'image et l'identité du travailleur. On peut difficilement penser une société démocratique sans rattacher la question de l'émancipation à celle du travail. Comment peut-on penser une société libre et émancipée alors qu'une partie de la population vit sous le joug abrutissant de l'identification à l'entreprise, et que l'autre s'épuise dans le travail parcellaire et la crainte du chômage ? Comment penser des individus responsables dans les pratiques et usages quotidiens alors

que ce quotidien est sous la contrainte du rendement, du souci ou de la crainte ? S'il est vrai que des formes d'échappées existent, et si elles nous montrent la route à suivre, il nous reste à prendre la mesure de ce que serait un changement de cap socioculturel pour une société d'émancipation.

Contre l'hubris capitaliste

Les révolution*s* précaire*s* passent par le développement d'un nouveau rapport du travailleur à l'organisation et au commandement. Elles font entrer politiquement le travailleur dans l'entreprise, dans des modalités d'organisation inspirées des figures autogestionnaires et conseillistes qui ont scandé divers moments de l'histoire du mouvement ouvrier. L'objectif est d'autant plus envisageable que la réduction du temps de travail subordonné permet une disponibilité plus grande du travailleur et une intelligence collective toujours plus élaborée de l'organisation des entreprises. Mais cette libération du travailleur dans l'entreprise engage plus généralement une libération dans l'espace public et citoyen. S'il est vrai que les formes du pouvoir entrepreneurial ont jusqu'ici enjoint au travailleur d'être le plus souvent passif, et que la configuration sociale de ce temps assujetti ne prêtait guère à l'action, la sortie du modèle de subordination disciplinaire et fordiste ouvre, de fait, sur une participation à la vie citoyenne et politique plus grande. Au sein de cette reconfiguration de la passivité vers l'action, on a plus particulièrement insisté sur un trait de l'*ethos* précaire : la reconfiguration des rapports à la consommation et au monde. L'émancipation interroge en effet sur la centralité de la consommation dans nos sociétés et sur le type de domination spécifique qu'elle produit. Le besoin de libération ne se borne pas au travail et à ses régulations, il rebondit dans des pratiques de consommation qui négocient une frugalité contrôlée – ce que n'avaient que peu fait les générations antérieures, il est vrai historiquement confrontées aux privations de la Seconde Guerre mondiale. Certes, nous l'avons vu, ce mode de vie frugal peut être tout à la fois ajustement, réactio*n* à la nécessité, ou constructio*n* ascétiqu*e* d'une liberté. Il peut être ajustement à des conditions économiques difficiles ; il peut aussi se manifester par l'induration d'un comportement d'épargne et d'une sorte d'habitus de la précarité ; il peut enfin contester en acte les normes consuméristes. Entre ces trois postures, des passages existent et des bifurcations s'opèrent ; quoi qu'il en soit, il existe d'ores et déjà, au cœur même des métropoles développées, des styles d'existence qui déplacent nos modèles de vie et dessinent des alternatives. Si, dans le contexte français, elles ont des traits le plus souvent individualisés avec des modes d'agrégation très lâches, dans d'autres formations socioéconomiques, elles se manifestent par des pratiques communautaires, à travers des structures coopératives, à partir de réseaux qui rendent plus réflexifs les contournements des normes de la consommation, les relations convenues à la propriété, voire à l'argent[14].

Selon Gauny, Diogène, le cynique, est un être « se débarrassant chaque jour d'un des bagages écrasants de la propriété ». Sous cet éclairage, Diogène apparaît comme un penseur et un politique plébéiens. La philosophie pratique du cynique va jusqu'à l'émancipation dans une pratique que l'on pourrait qualifier de « sociale » – une pratique de classe. C'est d'une domination socio-économiquement constituée, et pas seulement de représentation, dont il s'émancipe. L'ascétisme est moins une arme contre la fausse monnaie des conventions que le

geste de contestation des modes d'assujettissement associés à la propriété et à la possession. La subjectivation au travail est aussi une subjectivation dans la sphère du besoin. La dépossession du travailleur engendrée par la pseudo-rationalité managériale encourage la déraison sociale et politique. Nous savons combien la souffrance au travail est au principe d'une souffrance sociale qui dépasse de loin la sphère de l'entreprise. Gauny nous le disait à sa manière, le ressentiment, la haine habitent le travailleur hanté par un désir de revanche sur son aliénation ; cette haine prend les traits du gaspillage, de la dégradation, et d'un souci de soi perverti qui trouve tantôt une issue tantôt un exutoire dans le recours à des soins médico-pharmaceutiques. La souffrance au travail instille le poison des injustices et des iniquités du management dans tous les lieux vitaux de la société. Et la dépossession du travailleur nourrit en retour l'obsession de posséder du consommateur, qui cherche dans l'objet à tenir et à retenir un rapport de domination et d'identité qui lui permette de compenser l'humiliation quotidienne du travail.

L'idéologie néolibérale n'a d'ailleurs pas assuré son hégémonie que par la peur du chômage et le culte de l'employabilité. Dans la sphère de la consommation, l'aveuglement et l'*hubris* ont atteint un degré tel qu'ils méritent que l'on s'y arrête un instant. En devenant « spirituel », ce capitalisme agit au niveau le plus intime de la personnalité, de ses réflexes et de ses conditionnements. Engagé dans un processus constant de décomposition et de recomposition des goûts et des sensibilités à des fins marchandes[15], le capitalisme instaure sa domination par la consommation et c'est par celle-ci que nous collaborons à une division internationale du travail qui se sert de la dissymétrie des standards de vie entre les peuples et les continents pour mieux les exploiter. Ce qu'on présente, aux États-Unis et en Europe, au cours d'opérations médiatiques souvent sophistiquées, comme des innovations technologiques, entraîne d'abord une intensification du surtravail en Chine ou dans d'autres pays[16]. Le juste-à-temps n'est pas qu'un mode d'assujettissement du temps de travail, c'est aussi une manière d'assujettir plus largement la temporalité consumériste à un rythme continu de besoins et d'obligations. Il laisse le consommateur haletant devant les promesses de jouissance de la marchandise. La baisse des coûts dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'est possible qu'au prix de la désidentification et de l'aliénation des travailleurs génériques du secteur ou des téléopérateurs, qui doivent régulièrement s'identifier à leurs interlocuteurs xénophobes[17]. Les peuples nantis cultivent sans vergogne l'aliénation des peuples nécessiteux. La circularité narcissique de la posture du dominant, même si ce dominant est un « homme du peuple » d'un pays développé, le rend aveugle à l'exploitation des autres peuples. S'il faut combattre la précarité matérielle et les iniquités quant aux possibilités de réalisation des individus dans les sociétés développées, on ne peut réduire les revendications sociales à l'accession à toujours plus de biens dont par ailleurs les capitalistes programment l'obsolescence[18].

Les faits peuvent sembler évidents. On a tant, en effet, critiqué la société de consommation ; mais l'a-t-on vraiment changée grâce à des pratiques, des luttes et résistances concrètes ? En France, la frugalité précaire est une pratique le plus souvent

individuelle, mais divers exemples dans le monde laissent à penser qu'elle peut être collective. Autour du précaire, en écho à la figure cynique, se dessine une réaction effective, sociétale à la domination de la consommation. C'est bien dans une expérience et sur un ensemble d'affects que cette réaction se construit. Autour du précaire se dessine la possibilité d'un passage à l'acte pour construire une société qui renouerait avec l'intuition du jeune Marx, celle d'une communauté qui se saisirait de la force d'intersubjectivité et de créativité du travail.

À l'opposé de cette intersubjectivité créative, c'est par la confiscation, la rétention que s'est perpétué et que se perpétue encore le rapport capitaliste. C'est par la propriété privée que le capitalisme a récemment restauré son idéologie et miné le sol de l'État social dans le fantasme, venu d'outre-Manche et d'outre-Atlantique, d'un capitalisme populaire. À partir des années 1980, avec une vigueur stupéfiante quand on pense aux révoltes des années 1960, l'idéologie néolibérale est parvenue à faire de l'avidité des dominants une figure exemplaire de la société. L'âpreté, la rapacité et la concurrence sont redevenues des normes sociales à la fois dans l'entreprise et dans la société, et il est devenu légitime d'en exhiber publiquement les signes. La « jouissance sans frein de la possession, de la puissance et du prestige » dont parle Machiavel et qui constitue l'*hubris* de la domination a pu se donner libre cours et renouer avec une dynamique inégalitaire et une dissymétrie entre classes, inconnue depuis les années 1950[19]. C'est à travers l'idée de la possession que le néolibéralisme a colonisé le social et les représentations de l'être-ensemble ; le discours de l'enrichissement a d'abord encouragé la privatisation de l'école ou de l'assurance maladie, ou bien encore des retraites, puis il a promu le rêve d'une société de propriétaires par l'endettement : « Vous avez un tout petit salaire, ce n'est pas grave ! Endettez-vous pour acheter une maison, sa valeur augmentera et elle deviendra la garantie pour d'autres crédits[20]. » La crise bancaire a finalement démontré l'échec politique de ce projet sociétal formé autour de l'individualisme propriétaire et patrimonial. Celui-ci n'a en dernier ressort profité qu'aux spéculateurs et à un agiotage qui a pris une ampleur nouvelle à l'ère numérique.

La frugalité précaire ne sert pas à répondre au discours de la dette et à adhérer au slogan de la rigueur. La frugalité précaire n'est pas un état, une condition, c'est une disposition mobilisant non seulement toute une activité réflexive mais un rapport au social. Elle offre un temps réflexif sur la consommation dans une perspective éventuelle de déplacement des besoins et de leur signification. Elle est en ce sens potentiellement une critique du caractère éminemment conformiste du modèle de vie consumériste des sociétés développées. Comme le disait Gauny, l'épargne « est une arme intelligente et brûlante qui frappe l'autre au cœur » dans l'objectif d'un surplus « d'existence et de liberté »[21]. Après une première zone de conflit (la dénonciation des entreprises malveillantes à l'égard des travailleurs et le boycott dans le cadre des actions collectives précaires), une seconde zone s'ouvre ainsi dans les révolutions précaires, celle des mécanismes de la domination marchande. Ces conflits doivent s'appuyer sur une solidarité cosmopolite internationale et étendre la dénonciation

aux mécanismes mêmes dont usent les entreprises pour assujettir le consommateur et occulter les conditions des travailleurs.

Virtù plébéienne et responsabilité écologique

Mais la sobriété précaire n'est pas seulement une *pratique sociale*, qui pourrait éventuellement se généraliser et trouver un espace politique. Elle ne peut s'arrêter à la simple généralisation de son modèle de vie et doit aussi s'éprouver au risque d'une catastrophe écologique qui pèse chaque jour davantage sur cette planète. C'est pourquoi, réunissant toutes les figures de la contestation que nous avons déjà entrevues, elle doit être aussi une *virtù* qui peut donner suffisamment de force politico-morale à un mouvement collectif de transformation sociétale. Les pratiques de vie des précaires doivent rejoindre la *virtù* plébéienne en raison du drame auquel est confronté le monde et de la catastrophe qui désormais exige de nous que nous la combattions. La seule dette est la dette écologique d'ores et déjà contractée vis-à-vis de ceux et de celles qui viennent.

La gravité de la situation et l'invocation, dans la *virtù*, d'un sursaut collectif à la hauteur des défis contemporains, la référence à la sobriété comme disposition décisive en ce début de XXIe siècle, ne doivent cependant pas faire d'une politique du précariat un projet austère. Tout au long de ce livre, on a vu poindre un bonheur nouveau : celui de l'autonomie, mais aussi celui des agrégations affinitaires des travailleurs intellectuels précaires. Sans doute gît-il là, dans les porosités entre le professionnel et le privé, un terreau pour de nouvelles sociabilités et de nouveaux liens. Sans doute peut-on espérer y trouver le ressort de nouveaux agencements relationnels et affectifs qui vont bouleverser le quotidien en le faisant échapper à la spécialisation spatiale provoquée par le capitalisme et la rationalisation de l'urbain. La libération des capacités créatrices et l'émancipation vis-à-vis de la subordination ne nous renvoient pas seulement à un changement dans les modalités de la production ; elles débouchent sur une autre économie des affects et des agencements collectifs, dans laquelle le plaisir et le désir se trouvent relancés, là où le régime disciplinaire et ses fragmentations ont canalisé le désir dans la compulsion et la compensation consuméristes. Au-delà de Marx, il faut peut-être revenir à son inspiration fouriériste pour comprendre que le travail, l'activité peuvent devenir des « passions » se manifestant sous une forme individuelle et/ou coopérative. Il est possible de rendre une dimension affective au travail sans pour autant céder sur la critique et la réflexivité quant aux modalités organisationnelles de ces interactions. Les dimensions postindustrielles des sociétés contemporaines s'y prêtent d'autant plus qu'elles mettent au cœur de l'activité et du travail la dimension émotionnelle des interactions, que ce soit dans une relation à l'esthétique et au goût ou dans une relation aux soins. Il faut ici renouer avec la charge utopique du XIXe siècle et notamment avec Fourier. Si, dans la gangue capitaliste, la division du travail est rythmée par l'ordre industriel de la production et si elle produit aujourd'hui la misère d'un temps irrégulier contraint, on peut imaginer qu'une fois libéré de cette gangue, le travail sera flux : flux qui agence les énergies collaboratives et compose l'organisation des capacités et des désirs. À partir de la critique de l'« industrie civilisée », Fourier a cherché

jusqu'à la folie à rendre « l'industrie productive attrayante »[22], se proposant d'ouvrir aux passions de nouvelles chances, qui leur assureraient « un développement triple et quadruple de celui qu'elles trouvent dans l'ordre incohérent où nous vivons »[23]. Il a aussi pensé l'idée de « groupe harmonique » comme une « réunion libre et liée par une ou plusieurs affections communes ».

Parallèlement aux enjeux organisationnels et démocratiques, sans doute est-ce dans ces agencements émotionnels et joyeux – débarrassés au demeurant des prescriptions et calculs fouriéristes – que pourront être expérimentés de nouveaux rapports à l'autogestion du travail ainsi que de nouvelles cohabitations domestiques. Les transformations de la conjugalité, la place de plus en plus importante du célibat et le besoin, dans ce contexte, de modes de socialisation originaux suggèrent peut-être de renouveler la réflexion sur ce que pourrait être aujourd'hui une « association domestique industrielle » et plus exactement postindustrielle[24]. Divers indices montrent que de nouveaux besoins de sociabilité se développent en association aux nouvelles manières de vivre. La crise de la solidarité conjugale qui a caractérisé l'*ethos* populaire durant la période fordiste ne peut pas conduire qu'à un individu isolé, solipsiste, assorti aux exigences de disponibilité totale du néolibéralisme[25]. Si le mariage et la fidélité constituaient une protection ouvrière contre les aléas d'une condition sociale, l'affaiblissement du lien conjugal ne saurait être l'occasion d'un nouveau régime d'exploitation dont le célibataire serait l'idéal-type. L'invention d'espaces alternatifs et de contestation du capitalisme demande de rompre avec un individualisme sans attaches ni responsabilités autres que les dépendances associées à l'entreprise. Au-delà de la configuration conjugale pourraient apparaître d'autres formes de vie collectivisant le quotidien et socialisant, selon un modèle sociétaire, une agrégation d'individus. D'ores et déjà, certaines formes de vie alternative renouent avec l'idée associative et communautaire, même si ce sont peut-être encore des esquisses. On trouve ainsi des « hackerspace*s* » sur la côte Ouest des États-Unis qui essaiment en Allemagne et en France.

En ce sens, on peut dire que cet horizon joyeux et collectif traverse aussi les mouvements qui sont aujourd'hui en lutte contre le travail précaire et les nouveaux régimes d'exploitation des travailleurs autonomes. Car c'est aussi de plus en plus un sens de la créativité et de la mise en scène ludique qui habite les revendications d'une jeunesse soumise au travail précaire ou, comme l'a déclaré un mouvement italien, « recluse dans les limbes du travail parasubordonné[26] ». La créativité du travail trouve un prolongement dans la festivité des manifestations. C'est ainsi que « saint Précaire » (San Precario) est apparu pour la première fois le 29 février 2004, en ouverture du Mayday de Milan. Il était suivi, dit-on, de 100 000 précaires venus de toute l'Italie pour lutter contre leurs conditions de travail. Ce nouveau saint, qui semble-t-il reprend une tradition des corporations ouvrières italiennes, exprime la capacité ironique et ludique des nouveaux mouvements qui apparaissent aujourd'hui. Nous ne pouvons que lui souhaiter de nombreuses apparitions et d'accompagner encore souvent ce miracle qu'est la politique et que pourrait être une *politique du précariat*.

Notes du chapitre 4

1. Alain SUPIOT, « Les nouveaux visages de la subordination », *loc. cit.*

2. Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir ?*, Le Seuil, 1962.

3. Patrice FLICHY, *Le Sacre de l'amateur*, Le Seuil, 2010.

4. Voir Maud SIMONET, « Le volontariat : un nouveau statut au-delà… ou en deçà de l'emploi ? », *Raison présente*,nº 162,2007, et Dominique GLAYMANN et François GRIMA, « Faire face à un déclassement social. Le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages », *Management et avenir*, nº 36, 2010.

5. Alain SUPIOT, « Les nouveaux visages de la subordination », *loc. cit.*

6. Norbert ELIAS, *Du temps*, Fayard, 1996.

7. Karl MARX, *L'Idéologie allemande*, *in Œuvre III*, *op. cit.*, p. 105.

8. On s'inspire librement des analyses et réflexions de Bruno Trentin, à partir de notre propre perspective : Bruno TRENTIN, *La Cité du travail*, *op. cit.*

9. On trouvera une analyse de cet appareillage conceptuel dans Patrick CINGOLANI, *La République, les sociologues et la question politique*, La Dispute, 2003.

10. Alain SUPIOT (dir.), *Au-delà de l'emploi. Transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Flammarion, 1999.

11. Simone WEIL, *La Condition ouvrière*, Gallimard, 1951.

12. Voir à ce propos Simon HEAD, *The New Ruthless Economy. Work and Power in The Digital Age*, Oxford University Press, 2003.

13. Voir à ce propos Cinara ROSENFIELD, « Paradoxo do capitalismo e trabalho em call centers. Brasil, Portugal e Cabo Verde », *Caderno CRH*, vol. 20, nº 51, 2007.

14. On renvoie à Joana CONILL, Amalia CARDENAS et Manuel CASTELLS, « Beyond the crisis emergence of alternative practices », et à leur étude sur les communautés alternatives à Barcelone, *in Aftermath*, *op. cit.*

15. Voir Benjamin BARBER, *Djihad Versus Mc World*, Desclée de Brouwer, 1996.

16. Voir par exemple Charles DUHIGG et David BARBOZA, « In China, human costs are built into an iPad », *New York Times*, 25 janvier 2012.

17. Voir encore Winifred R. POSTER, « Who's on the line ? Indian call center agents pose as Americans for U.S.-outsourced firms », *Industrial Relation*, vol. 46, nº 2, avril 2007.

18. Serge LATOUCHE, *Bon pour la casse. Les déraisons de l'obsolescence programmée*, Les liens qui libèrent, 2012.

19. Voir Thomas PIKETTY, *Le Capital au XXIe siècle*, Le Seuil, 2013.

20. Maurizio LAZZARATO, *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, 2011.

21. *Louis-Gabriel Gauny*, *le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 100.

22. Charles FOURIER, *L'Harmonie universelle et le Phalanstère*, Librairie Phalanstérienne, 1849.

23. *Ibid.*

24. On reprend là le grand thème fouriériste lié à la construction théorique de la phalange.

25. Sur la famille ouvrière voir Olivier SCHWARTZ, *Le Monde privé des ouvriers*, PUF, 1990.

26. On reprend un communiqué de lutte intitulé « San Precario évangélise les métropole italienne pour Halloween ».

CONCLUSION

Les révolutions précaires dérivent toutes de l'enjeu de l'autonomie et en tirent les conséquences dans des sociétés où le travail côtoie la pluriactivité. Après le compromis fordiste et bureaucratique, qui a d'abord négocié l'emploi et la rétribution salariale, le mouvement des révoltes libertaires a remis l'enjeu qualitatif de ce que fait le travailleur au cœur du conflit et d'un éventuel compromis. On dira qu'il s'agissait plus dans cette révolte de fuir le travail que de le requalifier, et c'est bien ce que j'ai entendu pour une part sous le terme d'*échappée*. Au sein du mouvement général de contestation, rejoindre le monde rural ou partir pour l'Asie[1], subvertir la quotidienneté laborieuse ou mener la lutte de classes et rechercher des formes de vie nouvelles, tout cela n'était-il pas caractérisé par le suspens de l'activité ? Le docteur Rousselet parlait d'« allergie au travail » pour rendre compte des comportements de la jeunesse des années 1970[2]. Pourtant, se cherchaient aussi, diversement, des manières renouvelées de faire ensemble, de produire ensemble, une ambition de réalisation qui inscrivaient le travail ou l'activité au sein de rapports politiques relevant de l'égalité et d'investissements affectifs.

On sait qu'il a finalement fallu négocier avec les contraintes d'un capitalisme qui n'est pas mort avec les expériences alternatives ou utopiques. Mais la fin du XXe siècle n'a pas été seulement caractérisée par des conflits avec l'entreprise et l'État ; elle le fut aussi par une multiplicité de pratiques et de tactiques dans le travail et l'activité, et parfois de substitution et de détournement de l'une par l'autre. Selon les cas et les possibilités, la dimension d'expression et de réalisation au travail a été cherchée dans le cadre de l'entreprise – à partir d'une transformation conjointe du procès de travail autour de la place de la communication et de l'initiative – autant qu'au-dehors d'elle – à travers l'émergence de nouvelles formes d'indépendance ou, comme nous y avons insisté, dans les activités « à côté », latérales, des jeunes hommes et jeunes femmes qui entraient sur le marché professionnel et se confrontaient à l'insatisfaction au travail. C'est en un sens sur l'héritage spécifique de ces révoltes libertaires que le livre s'est appuyé, en suivant quelques-unes de leurs traces en ce début de XXIe siècle et en leur donnant une importance qu'on leur donne trop peu souvent en France.

Cette dynamique sociétale multiforme n'a pas été sans excès, désordre, ni naïveté. La pensée conservatrice y a vu une contradiction historique, catastrophique, du capitalisme et de son ethos au XXe siècle, une sorte de subversion traversant l'Occident depuis le XIXe siècle, et a fait de celle-ci un renouveau de l'« antinomisme » sous les traits de l'égalitarisme absolu et de la « démocratisation du génie »[3]. Mais, précisément, si un tel retour collectif, dans une large mesure international, de la question de l'expression, du désir, de l'émotion, avec ses conséquences en termes d'autoréalisation, ne pouvait pas être sans débordement, il a, en près d'un demi-siècle d'instillation dans la plupart des sociétés du monde, su trouver des

éléments de cristallisation et de maturation – notamment dans l'épreuve des nouvelles organisations, mais aussi dans la confrontation avec la logique d'assujettissement du capitalisme. De ce point de vue, ce n'est pas seulement, comme le pense Charles Taylor, dans une perspective éthique, depuis un idéal à atteindre, que l'idée d'authenticité et de réalisation personnelle peut sortir du narcissisme pour se mesurer dans la relation à l'autre[4]. Il faut dire que ces recherches de réalisation de soi se sont d'ores et déjà éprouvées, pour une part, dans la matérialité historique de leur confrontation avec les nouveaux modes d'exploitation produits par le capitalisme et, pour une autre part, dans les contraintes objectives de la mise en œuvre concrète de l'activité productive autonome et de ses coopérations. Au sein du mouvement renouvelé des générations, elles ont acquis une maturité d'expérience qui a permis la cristallisation de styles de vie et de pratiques sociales.

C'est ici que se réunissent les traits du précaire et ceux du plébéien. Les aspects quelque peu scandaleux du mouvement dans les années 1960, la logique cynique qui l'amenait à renverser les représentations dominantes, à en ébranler l'opinion par un certain goût de la provocation, le mépris des conventions et des lois, etc.[5], toute cette dimension qui s'est banalisée – quand elle n'est pas venue servir l'idéologie néolibérale – s'est aussi épurée et formée dans l'aspiration à l'autonomie, dans l'aspiration à une construction de soi à travers un désir de faire ayant rompu avec le ton hédoniste antérieur. Le grand mouvement échevelé d'explosion de l'expressivité et de l'égalité s'est cristallisé dans des modes de vie, des sociabilités, au sein même du cadre hégémonique de la société ; les précaires et les jeunes travailleurs des industries culturelles en sont l'attestation, autant que les aspirations à la réalisation de soi que manifestent de nombreux travailleurs[6]. Les précaires reconfigurent un mode de subjectivation à partir d'une certaine déspécialisation du travail, devenu pour une part activité, et comme telle moins nettement séparée du loisir. Ils font de la gratification émotionnelle et identitaire le pivot d'une existence qui cherche moins dans l'avoir l'attestation de ce qu'elle vaut. Ils dessinent de nouvelles dispositions sociales par leur frugalité, leurs pratiques de consommation et leurs relations à l'autonomie. Ils témoignent d'une réflexivité qui, au-delà du travail, permettrait d'élargir la question de la citoyenneté dans un contexte historique où les nouvelles sensibilités et affectivités au travail peuvent accompagner le défi écologique au seuil duquel nous nous trouvons.

Mais il a aussi fallu trouver, autour de cette rencontre entre le concept de plébéien et l'expérience des précaires, une reconfiguration du social permettant de faire droit à cette nouvelle subjectivité et cette nouvelle sensibilité, dans sa confrontation avec les nouveaux modes d'exploitation. C'est dans la construction d'un « état professionnel des personnes » élargissant la catégorie de travail, prenant en compte les mobilités et les intermittences, les latéralités des activités non lucratives, et reconnaissant une créativité sociale au-delà du travail, que nous avons vu principalement la possibilité de répondre aux enjeux soulevés par l'autonomie et la précarité. C'est dans un droit attaché à la personne et non à l'emploi que nous avons trouvé une pensée du social susceptible de répondre à cette exigence d'un nouveau style de travailleur ainsi que d'un nouveau type de citoyenneté et de représentation

au sein d'une entreprise fragmentée.

À partir de la notion d'« état professionnel des personnes », il est possible d'étayer l'activité sur le travail et d'étendre à celle-ci la protection du droit du travail. Il s'agit de prendre en charge et de protéger à partir du travail cette vie active latérale qui émerge au cœur de la société postindustrielle, mais il s'agit peut-être aussi de prendre en charge une informalité qui réapparaît dans les métropoles occidentales et qui ne peut être réduite à une « économie souterraine ». Cette informalité, faite d'inventivités et d'initiatives populaires, pourrait ne plus justifier un *précariat*. En pensant celle-ci dans une relation à la personne, en termes de parcours et d'intermittence et non plus dans un rapport à l'emploi, l'on pourrait surmonter ce qu'elle est aujourd'hui : l'expression d'un clivage social qui réduit une fraction de la population à des conditions de vie dégradées. L'on pourrait donner libre cours à une vitalité socioculturelle spécifique puisant dans des savoirs et des savoir-faire vernaculaires ou profanes. S'il convient de ne pas se payer de mots quant à l'idée d'un « archipel de l'informel » qui serait « la préfiguration possible d'une autre société »[7], il est peut-être possible de faire droit à des types d'activités qui portent des styles alternatifs de vie susceptibles d'impulser des orientations axiologiques plus respectueuses de l'environnement ou plus respectueux de la socialité.

Mais la figure plébéienne ne se limite pas à un mode de subjectivation individuel, elle est aussi, a-t-on vu, notamment chez Jacques Rancière, le ressort pour penser un mode de subjectivation collectif. La critique de l'ajustement de la figure ouvrière à sa vocation historique exige de comprendre la multiplicité créative des luttes des précaires et des subjectivations qu'elles engagent. Sans doute de longs travaux restent à faire pour entendre la variété des modalités d'organisation que nous avons tenté d'aborder dans leur attention à l'égalité et à des logiques de représentation qui ne relèvent pas de la confiscation théorique de la subjectivation collective. Mais, une nouvelle fois, devant les discours dirimants qui tirent leur force de la dramatisation du constat d'impuissance des acteurs et de la dénégation des subjectivations politiques, j'ai voulu tracer les pistes de l'action collective des précaires et d'une possible recomposition des forces. L'enjeu est de montrer comment, au-delà de la fragmentation de l'emploi, au-delà même du salariat et des rapports de subordination, la dépendance peut être le ressort d'une contestation des dissymétries imposées par les entreprises dans leurs logiques d'externalisation. C'est ce dont témoigne la figure plébéienne, qui a trouvé une de ses grandes illustrations historiques au XIXe siècle dans la capacité ouvrière à dire et à faire entendre ce que le patronat ne pouvait entendre, à faire de l'usine un lieu collecti*f* d'interpellation de l'employeur quant aux droits des salariés. Ainsi a-t-elle ouvert la dissymétrie du rapport salarial sur l'argumentation égalitaire constitutive d'un droit du travail (législation sur les horaires de travail, droit de coalition, etc.) « en mettant ensemble deux choses qui n'ont "rien à voir" l'une avec l'autre : l'égalité proclamée des droits de l'homme et une obscure affaire d'heures de travail et de règlement d'atelier[8] ». La figure plébéienne a établi la « scène du litige » qui « existe à l'usage d'un interlocuteur qui ne la voit pas et qui n'a pas de raisons de la voir »[9]. Elle dénaturalise le

rapport de domination qui voudrait que l'entreprise, lieu privé entre les mains d'un propriétaire privé, ne puisse être l'objet d'une visibilité publique, d'un enjeu civil et d'une argumentation collective.

Il s'agit aujourd'hui de retrouver ce rapport à la parole dans un contexte où la transgression du droit passe par des mécanismes d'occultation des dépendances, cachées derrière la chaîne des sociétés écrans et les nouveaux outils du management. L'appel au droit, la constitution d'interlocuteurs institutionnels pouvant répondre de ce droit, le travail collectif entre acteurs et éventuellement intellectuels spécifiques – mot que nous préférons à celui d'« expert » – sont autant de possibilités pour cristalliser des sécurités et des conditions de communication transparentes et égalitaires. Elles sont le point de départ, à l'échelle nationale autant qu'internationale, d'une remise en question du pouvoir exclusif des actionnaires. Le boycott, dans un monde où la visibilité est devenue la condition par excellence des stratégies de marketing et où la subjectivation politique se passe de plus en plus autour de la médiatisation, pourrait être une arme puissante, à la fois pour l'obtention de droits pour les travailleurs et pour mener une veille critique toujours plus grande sur la transgression des législations sociales ou des normes écologiques par les entreprises.

Les révolutions précaires s'apparentent à ces « révolutions moléculaires » dont parlait hier Félix Guattari. Elles en ont souvent les traits multiples, excentrés, elles ne sont plus subordonnées à la cristallisation dogmatique autour de l'ouvrier et de ses appareils, elles n'aspirent plus à se battre sur le seul terrain du « niveau de vie ». Même si cette revendication peut être au cœur de luttes de travailleurs, elle s'inscrit dans le mouvement protéiforme qui déplace les aspirations du côté du mode de vie, de l'environnement, des émotions, du désir[10]. Autant qu'hier, il s'agit de subvertir cette astreinte disciplinaire et la routinisation organisationnelle de la vie pour ceux qui sont tout à la fois confrontés au taylorisme et au travail précaire. Les révolutions précaires restent portées par ces enjeux qui font de la réalisation et d'une « production attrayante » (Fourier) la condition d'une transformation sociétale ayant rompu avec l'idée du progrès pensé comme processus cumulatif. Elles viennent interrompre cette ambition qui a fini par réunir les dominants et les dominés dans une même avidité de consommation et de biens – même si on ne saurait évidemment confondre les uns avec les autres. Mais cette force multiple de changement, elles la portent d'une manière bien plus concrète et bien plus ferme que par le passé en cherchant à l'établir dans des droits. Elles sont revenues des promesses eschatologiques d'un projet révolutionnaire s'identifiant avec la volonté stratégique de la prise du pouvoir d'État et y subordonnant tout autre désir, mais peut-être aussi de la recherche immanente d'un changement du quotidien dans la démonstration d'une « universelle communion ». Elles sont revenues des grands mouvements de masse au nom desquels cette volonté stratégique parlait, mais aussi de ces marges qui débouchaient sur la domination charismatique et l'infra-légalité. Elles aspirent à parler en leur nom propre dans la construction d'un monde qui en a fini avec la présomption théorique de la totalité. À chaque moment, chaque molécule avance dans son mouvement propre, par étapes d'émancipation. Chaque molécule se cristallise dans

un moment de lutte où circulent cette parole et cette exemplarité qui nourrissent d'autres luttes. Chaque étape se concrétise et s'institue aussi par des droits, qui peuvent en nourrir d'autres et élargir le cercle des bénéficiaires. L'essence de la vie et de ces luttes, comme dit encore Gauny, se transporte « de rebelle en rebelle » et met « en combustion la résistance populaire »[11]. C'est pourquoi aussi ce livre n'a jamais eu d'autre ambition que de tracer et de partager des pratiques, des dispositions, des expériences et des luttes qui sont déjà là.

Notes de la conclusion

1. Pour un rappel de certains de ces points voir Patrick CINGOLANI, « L'interminable pérégrination. L'imaginaire de la route dans les années 1960 », *Tumultes*, L'Harmattan, nº 5, 1994.
2. Jean ROUSSELET, *L'Allergie au travail*, Le Seuil, 1974.
3. Daniel BELL, *Les Contradictions culturelles du capitalisme*, PUF, 1978. L'idée d'antinomisme touche bien à une dimension du mouvement dans ses formes libertaires radicales en ce que cette doctrine religieuse, qui a souvent nourri certains moments populaires de la révolte, est caractérisée par la suprématie de la Grâce et l'indifférence à la Loi.
4. Charles TAYLOR, *Le Malaise de la modernité*, *op. cit.*
5. Sur ces points voir notamment Peter SLOTERDIJK, *Critique de la raison cynique*, *op. cit.*
6. On reprend ici notre référence initiale aux travaux de Christian Baudelot et Michel Gollac, et de Daniel Mercure et Mircea Vultur.
7. Serge LATOUCHE, *La Planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*, La Découverte, 1991, p. 110.
8. Jacques RANCIÈRE, *La Mésentente*, *op. cit.*, p. 65.
9. On reprend la citation de cette même *Mésentente* donnée en introduction.
10. On emprunte ici quelques mots à Félix GUATTARI dans *La Révolution moléculaire*, Les Prairies ordinaires, 2012.
11. *Louis-Gabriel, le philosophe plébéien*, *op. cit.*, p. 126.